

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 21 Janvier 2015 - 30 Rabie El Awal 1436 - N° 846 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

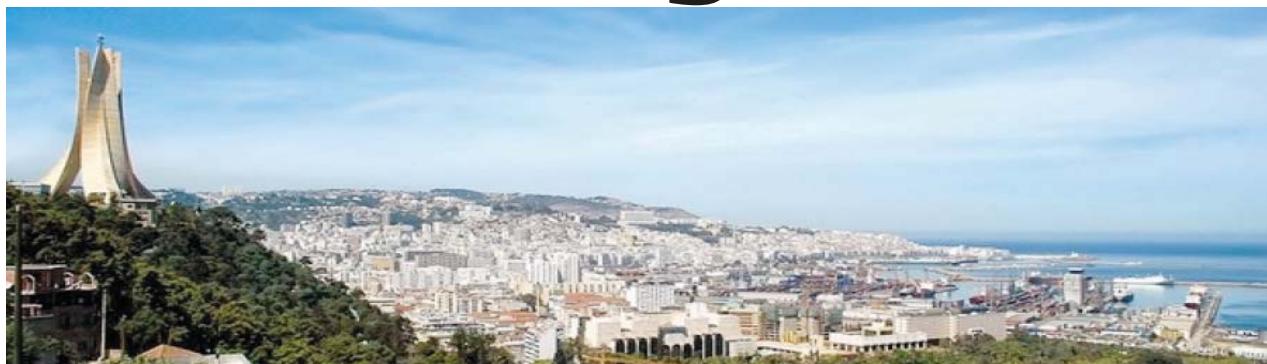
CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU PRÉSIDENT BOLIVIEN

Le Président Bouteflika désigne M. Ould Khelifa pour le représenter

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould khelifa, pour le représenter à la cérémonie d'investiture du président bolivien, M. Evo Morales Ayma, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. «Le Président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed-Larbi Ould khelifa, pour le représenter à la cérémonie d'investiture de M. Evo Morales Ayma, à la suite de sa réélection en qualité de président de l'Etat plurinational de Bolivie, qui aura lieu aujourd'hui et demain, à La Paz», a précisé la même source.

LUTTE ANTITERRORISTE L'UE et la communauté internationale adoptent la stratégie de l'Algérie



Kamel Chérif

L'Union européenne et la communauté internationale s'engagent davantage dans la lutte antiterroriste et intensifient leurs efforts dans ce sens, en s'inspirant de l'expérience et de l'expertise de l'Algérie. Les Européens veulent coordonner les efforts et

mener une lutte commune contre un fléau transnational. L'Algérie qui demeure pionnière en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions, n'a jamais cessé d'appeler à fédérer les efforts et mener une lutte coordonnée contre un fléau qui peut frapper en tous lieux et à tous moments. Après avoir été seule à affronter cette bête immonde dans les

années 1990, l'Algérie a appelé à une nouvelle stratégie de lutte antiterroriste, il y a trois ans. Elle a initié des actions qu'elle coordonne avec les pays africains ainsi que des pays européens dans le cadre de la lutte antiterroriste. La nouvelle donne et les événements que connaît la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena) notamment,

exigent de prôner une nouvelle stratégie. Celle stratégie fait suite aux conséquences induites par ce qui est appelé fallacieusement «printemps arabe». La chute du régime de Mouammar Kadhafi en Libye et ses effets néfastes, à savoir la prolifération des armes provenant des différentes milices, ont embrasé la région.

P.p 3-19



RABAH MADJER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SPORT DE HAUT NIVEAU EN ALGÉRIE ET ALI BENCHEIKH, ANCIEN JOUEUR INTERNATIONAL, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS

«L'avenir passe par la promotion de la formation»



Page 7

Finances 22 100 milliards de DA alloués au plan quinquennal 2015-2019

Djellab évoque une nouvelle démarche pour le financement des services publics

Page 6

Page 6

SANTÉ

POUR MIEUX SE SOUVENIR, IL SUFFIRAIT DE FERMER LES YEUX

P.D 14-15

ECONOMIE

La baisse des prix de pétrole n'influera pas sur l'approvisionnement en médicaments

Page 8

FOOTBALL

APRÈS LA VICTOIRE CONTRE L'AFRIQUE DU SUD Des lacunes à combler par Gourcuff et ses joueurs avant le Ghana

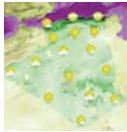
CAN-2015

DÉFENSE

Saisie de 3 véhicules chargés de produits destinés à la contrebande dans la région d'In-Guezzam

Page 3

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps froid et nuageux avec des averses de pluies orageuses localement assez marquées notamment sur l'Ouest, excepté les régions Est où on notera un temps variable en cours de journée. Quelques chutes de neige sur les reliefs Ouest et Centre dépassant 900 mètres d'altitude. Les vents seront modérés notamment près des côtes. La mer sera agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

Temps voilé à passagèrement nuageux sur le Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec faibles pluies locales. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

SAMEDI 24 JANVIER À 10H Rencontre TAJ - ANR



Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le D' Belkacem Sahli, présidera samedi 24 janvier à partir de 10h la rencontre avec le président du TAJ le D' Amar Ghoul.

CIRTA ZIK Issikta, N'imzad, Jaristes et Tartit en concert



Le pôle universitaire «Mentouri» de Constantine sera le théâtre de la première édition de l'événement «Cirta Zik». Dans ce cadre, les groupes Issikta, N'imzad, Jaristes et Tartit seront en concert ce soir à partir de 19h.



CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur l'organisation du marché des matériaux de construction



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30 en son siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Boudoum), une conférence qui portera sur les prix et l'organisation du marché des matériaux de construction.

COMPLEXE CULTUREL ABDELOUAHEB SALIM DE CHENOUA (TIPASA)

Rencontre poétique avec 3 artistes



Le complexe culturel Abdellouahed Salim de Chenoua, wilaya de Tipasa, organise cet après-midi à partir de 14h, une rencontre poétique avec Bouhriha Yacine (Alger), Zahali Rachid et Imkrez Salihia (Tipasa).

	Max	Min
Alger	12°	08°
Oran	12°	10°
Annaba	14°	07°
Béjaïa	14°	11°
Tamanrasset	21°	06°

Horaires des prières

Mercredi 30 Rabie El Awal 1436

Fajr	06:21
Dohr	12:58
Asr	15:36
Maghreb	18:00
Isha	19:24



CE MATION À 10H AU FORUM D'ECHAÂB Conférence sur les réalisations du CSC

Le Forum du quotidien *Echaâb*, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, organise ce matin à partir de 10h, une conférence-débat qui portera sur les réalisations du Centre de recherche scientifique et technique en soudage et contrôle. La rencontre se déroulera au siège du CSC à Chéraga, Alger.

CE MATIN AU FORUM DE LIBERTÉ Conférence sur la Constitution et l'expérience démocratique en Inde

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à partir de 11h au siège du journal sis à El Achour, Alger, M. Mouloud Madoun, universitaire algérien, professeur à l'Indian Institute of Management (IIM). L'invité du journal animera une conférence-débat sur la Constitution et l'expérience démocratique en Inde, aujourd'hui pays membre des Brics.

CE SOIR À TISRASS Hommage à Othman Baly



Sous le patronage des ministères du Tourisme et de la Culture, la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya d'Illizi en collaboration avec l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI), organise ce soir à partir de 21h à Tisrass (Djanet), une soirée en hommage à Othman Baly.

CE MATIN À L'ÉCOLE DE POLICE DE SOUAMÂ Présentation du bilan annuel des activités des services de la Sûreté nationale



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise ce matin, à l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaâ (Blida) une conférence de presse portant sur le bilan annuel des activités des services de la Sûreté nationale de la région Centre durant l'année 2014. La rencontre sera animée par l'inspecteur régional de la police du centre, le contrôleur de police Rabah Mahmoud, en présence de la presse nationale et cadres de la Sûreté nationale.

DEMAIN AU SIÈGE DU GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DE BÉJAÏA Présentation du bilan 2014



Le groupement régional de la gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, organise une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2014 des unités du groupement demain jeudi 22 janvier à 10h.

LE 24 JANVIER À L'INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER Conférence sur l'histoire de la langue de bois

L'Institut français d'Alger organise, samedi 24 janvier à 16h30, une conférence sur l'histoire de la langue de bois. Les Allemands parlent de langue de béton, les Chinois de langue de plomb, les Cubains du tac-tac... Quel que soit le nom coloré qui la désigne, la langue de bois prospère sous toutes les latitudes, comme si elle était devenue l'expression même de la politique. La rencontre sera animée par le professeur Christian Delporte, historien spécialiste d'histoire politique et culturelle de la France du XX^e siècle, notamment de l'histoire des médias, de l'image et de la communication politique.

LUTTE ANTITERROSTE

L'UE et la communauté internationale adoptent la stratégie de l'Algérie

L'Union européenne et la communauté internationale s'engagent davantage dans la lutte antiterroriste et intensifient leurs efforts dans ce sens, en s'inspirant de l'expérience et de l'expertise de l'Algérie. Les Européens veulent coordonner les efforts et mener une lutte commune contre un fléau transnational.



Kamel Cherif

L'Algérie qui demeure pionnière en matière de lutte contre le terrorisme et ses connexions, n'a jamais cessé d'appeler à fédérer les efforts et mener une lutte coordonnée contre un fléau qui peut frapper en tous lieux et à tous moments.

Après avoir été seule à affronter cette bête immonde dans les années 1990, l'Algérie a appelé à une nouvelle stratégie de lutte antiterroriste, il y a trois ans. Elle a initié des actions qu'elle coordonne avec les pays africains ainsi que des pays européens dans le cadre de la lutte antiterroriste.

La nouvelle donne et les événements que connaît la région de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (Mena) notamment, exigent de prôner une nouvelle

stratégie. Celle stratégie fait suite aux conséquences induites par ce qui est appelé fallacieusement «le printemps arabe».

La chute du régime d'El Kaddafi en Libye et ses effets néfastes, à savoir la prolifération des armes provenant des différentes milices, ont embrasé la région. Cette profusion d'armes a profité au groupes terroristes dont les ramifications se sont prolongées pour créer de nouveaux groupes criminels.

La situation au Mali, en Libye, au Nigeria et dans le Moyen-Orient s'est davantage dégradée après «le printemps arabe». Les groupes terroristes qui ont récupéré des armes lourdes, activent aussi avec des narcotrafiquants qui pullulent dans la région de l'Afrique du Nord, le Sahel et le Moyen-Orient.

Anticipant sur la dégradation de la situation, l'Algérie a mené et initié, depuis

plusieurs années, des rencontres et des réunions avec les pays de la région. Ces rencontres s'adressent aux services de renseignement et de sécurité des pays concernés ainsi que leurs institutions militaires.

Dans cette nouvelle stratégie que l'Algérie a adoptée avec ses partenaires, il ne s'agit plus de mener une lutte contre le terrorisme par les armes, mais par l'échange des renseignements et la coordination des actions à entreprendre, sans pour autant négliger la cybercriminalité, laquelle demeure l'un des moyens utilisés par les groupes terroristes.

En somme, les derniers développements de par le monde et la dégradation de la situation sécuritaire, ont appuyé la stratégie initiée par l'Algérie qui continue par ailleurs d'insister sur la criminalisation du paiement des rançons.

ANP Saisie de 3 véhicules chargés de produits destinés à la contrebande dans la région d'In Guezzam

Trois véhicules tout-terrain chargés de produits destinés à la contrebande ont été saisis lundi, lors d'une patrouille d'un détachement de l'Armée populaire nationale (ANP) dans la région d'In Guezzam, wilaya de Tamanrasset, a indiqué

mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam/6^e Région militaire, a saisi lors d'une patrouille près des frontières, trois véhicules tout-terrain chargés de 2.880 litres de carburant et 250 kilogrammes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», a-t-on précisé.

FRANCE

110 actes anti-musulmans dénombrés en France

Plus de 110 actes antimusulmans ont été dénombrés, dont 28 actions contre les lieux de culte depuis l'attentat contre l'hebdomadaire Charlie Hebdo à Paris en France, a déclaré le président de l'Observatoire national contre l'Islamophobie, Abdellah Zekri.

M. Zekri a affirmé lundi dans la capitale française que «116 actes antimusulmans» ont été enregistrés ce qui représente une hausse de 110 % par rapport à janvier 2014, signalant que «88 musulmans ont reçu des menaces, allant jusqu'à la mort, mais ils n'ont pas déposé plainte».

M. Zekri a dénoncé ces «actes de haine à l'égard des Français de confession musulmane, qui, dans leur immense majorité, respectent les valeurs de la République et la laïcité contrairement à ce que laissent croire certains individus qui, profitant de leur notoriété médiatique, font de leur haine des musulmans et de l'Islam leur fonds de com-

merce». «Nous ne pouvons accepter que fleurissent sur les murs des mosquées des tags et slogans racistes inscrits par des nazillons en mal d'identité», a-t-il ajouté.

Qualifiant cette situation d'«inadmissible», il a demandé aux responsables de mosquées de «faire preuve de vigilance accrue et de faire confiance aux pouvoirs publics».

M. Zekri avait déjà souligné, dans d'autres déclarations au sujet des actes antimusulmans, le rôle important qu'a joué la «communauté musulmane en France», durant «la deuxième guerre mondiale» et «la contribution des musulmans dans le développement économique et industriel».

Le président de l'observatoire a également mis en garde contre «des groupes dangereux qui activent sur les réseaux sociaux qui appellent même à l'assassinat des musulmans».

Afin de prévenir et faire face à une éventuelle propagation des actes hostiles

aux musulmans, M. Zekri a estimé que «la fermeture des sites internets qui appellent au meurtre, aux violences, est l'une des mesures que les autorités compétentes doivent prendre d'urgence».

«La justice doit passer à l'acte en sanctionnant toute atteinte à ce vivre ensemble sur le territoire», avec «des lois plus sévères contre tout discours incitant à la violence», a jugé le responsable.

Il y a une contamination en Europe de ces actes de violences à l'encontre de la communauté musulmane, en Suisse comme en Allemagne», c'est pour cela qu'il faut arrêter de faire peur aux gens, avant que des drames se produisent», a-t-il prévenu.

Il y a lieu de rappeler que ces atteintes surviennent dans la foulée d'une caricature portant atteinte au Prophète Mohamed (Qsssl) publiée dans Charlie Hebdo, contre laquelle des marches ont été organisées à travers plusieurs pays, dont l'Algérie.

DGSN

Sortie hier de la 25^e promotion de 478 officiers dont 86 femmes



Le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a présidé hier à l'Ecole supérieure de Police Ali-Tounsi de Châteauneuf (Alger), la cérémonie de sortie de la 25^e promotion de lieutenants de police (hommes) et de la 9^e promotion de lieutenants de police (femmes). Baptisée du nom du chahid du devoir Mohamed Ouadef, cette promotion compte 478 officiers parmi lesquelles 86 femmes.

ALGÉRIE - UE L'atout solidarité

L'identification des besoins du secteur de la solidarité nationale a fait l'objet d'un atelier thématique mardi à Alger, en vue d'améliorer l'efficience des programmes dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association Algérie-Union européenne (P3A).

Cet atelier vise à cerner les besoins du secteur de la solidarité et identifier les instruments de coopération les «plus adéquats» à mobiliser à partir des différents programmes financés par l'Union européenne (UE). Il s'adresse aux responsables du ministère de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi qu'aux représentants de la société civile afin d'exposer leurs besoins. De leur côté, les responsables de la délégation de l'UE en Algérie présenteront les programmes financés par l'UE. Dans ce contexte, le directeur des programmes d'insertion et de développement social au ministère de la Solidarité nationale, Abdelaziz Lahlou, a indiqué, que d'amélioration de l'efficacité et l'efficience des programmes, le renforcement du système de suivi et d'évaluation, ainsi que la consolidation du système de coordination entre les différentes structures du secteur, figurent parmi les objectifs assignés dans le cadre du P3A. Il s'agit également d'améliorer l'impact des interventions sectorielles par le renforcement des capacités d'évaluation du secteur, de rendre le système de ciblage performant des catégories prises en charge et de potentialiser le système de gestion et d'information».

Le même responsable a mis l'accent aussi sur la promotion de «l'autonomie des bénéficiaires par le réaménagement du filet social pour en accroître l'efficacité en termes d'accès à l'emploi et d'intégration sociale; renforcer les capacités du personnel par la mise en place de programmes de formation et de perfectionnement adaptés». Pour sa part, le directeur des études et la planification à l'Agence du développement social (ADS), Noureddine Merkiche, a indiqué que son agence fait appel à une expertise pour réaliser des diagnostics et des projections sur les métiers du social en Algérie, à travers l'identification des actions à entreprendre pour impulsiver les métiers du social et la réglementation les régissant, notamment l'aide à domicile des personnes âgées et handicapées. Il a ajouté qu'il est attendu de ce partenariat d'approfondir les connaissances des cadres de l'ADS en matière de prise en charge des personnes âgées, démunies et en difficulté, par l'amélioration de ses programmes en direction de ces catégories». L'accord d'association Algérie-UE, signé en avril 2002 et entré en vigueur le 1er septembre 2005, concerne l'aspect économique et les dimensions politique, sociale et culturelle, nécessaires pour un développement durable. Dans ce contexte, l'UE finance, depuis 2007, un programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) doté de 76 millions d'euros. Ce programme est conçu pour appuyer l'administration algérienne et toutes les institutions qui contribuent à la mise en œuvre de l'accord d'association.

APS

M. HAMID GRINE L'A ANNONCÉ À PARTIR DE SOUK AHRAS Une antenne de la radio régionale Ahaggar de Tamanrasset prochainement à In-Salah



Une antenne de la radio régionale Ahaggar de Tamanrasset, chargée de tenir le rôle de média de proximité, sera ouverte dans les prochains jours à In-Salah, a annoncé, mardi à Souk Ahras, le ministre de la Communication, Hamid Grine. Le ministre, en visite de travail dans cette wilaya, a souligné sur les ondes de la radio nationale de Souk Ahras, que l'ouverture de cette antenne, qui complète celles d'In-Guezzam et de Tinzouiatine, s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés en vue de la couverture de l'ensemble du territoire national et de la promotion du travail de proximité. Des dispositions ont été prises avec les autorités de la wilaya de Tamanrasset en vue de la désignation et de l'aménagement de l'antenne d'In-Salah, a encore indiqué M. Grine avant d'insister à nouveau sur l'importance du rôle dévolu aux médias de proximité qui constituent un trait d'union privilégié entre l'administration et les citoyens.

Le ministre de la Communication a par ailleurs annoncé l'ouverture, lundi à Alger du siège de

l'autorité de régulation de l'audiovisuel à la tête de laquelle Miloud Chorfi, ancien journaliste de la Radio et de la Télévision nationales avait été installé en septembre dernier. Les membres de cette Autorité de régulation, au nombre de neuf parmi lesquels cinq (dont le président) désignés par le président de la République, 2 membres non parlementaires proposés par le président du Conseil de la nation et deux (2) membres non parlementaires proposés par le président de l'Assemblée populaire nationale, seront connus «dans les prochains jours», a souligné M. Grine. Il a également annoncé la réalisation avant la fin de l'année en cours d'un nouveau siège pour la radio nationale de Souk Ahras dont il a inspecté les locaux et les différents équipements. Le ministre de la Communication avait entamé sa tournée dans la commune d'Ouled Idriss où il a inspecté le site et les installations de la station de TDA (Télédiffusion d'Algérie) à M'cid (1.400 m d'altitude). Se réjouissant de la «bonne couverture» de la wilaya de Souk Ahras (les chaînes 1 et 3 sont reçues à hauteur de 90 pc, le ministre a affirmé que le seul problème qui subsiste en matière de réception, celui de la chaîne 2 en l'occurrence, sera réglé «vers la fin de 2016». Il rappelle, dans ce contexte, les efforts déployés actuellement pour supprimer toutes les «zones d'ombre» affectant encore certaines régions du pays. M. Grine devait visiter dans l'après-midi des plusieurs sites archéologiques de la wilaya de Souk Ahras dont ceux de Khemissa et de Madaure.

SELON M. MOHAMED LAÏD BENAMOR, PRÉSIDENT DE LA CACI «Vers la refonte des chambres de commerce pour mieux accompagner les entreprises»

Les statuts des Chambres du commerce et d'industrie (CCI) devraient être révisés pour un meilleur accompagnement des entreprises, a indiqué, mardi à Alger, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laïd Benamor. «La réforme des statuts des CCI est impérative afin de les rendre plus réactives et offensives, leur donner la capacité de mieux accompagner les opérateurs économiques et leur permettre d'avoir un champ d'action plus flexible tout en gérant leurs ressources d'une manière efficiente», a indiqué M. Benamor lors de la première assemblée générale ordinaire (AG) de la CACI depuis qu'il a été élu à sa tête en septembre dernier.

Soulignant la nécessité de décentraliser la décision au niveau local, le président de la Caci a affirmé que ce projet de réforme avait déjà été soumis au ministère du Commerce dont il a sollicité le soutien pour accélérer le processus des réformes. Présent à cette assemblée générale, le ministre du Commerce, Amara Benyoumès, a souligné que l'Etat était favorable à l'ouverture du chantier de la réforme des statuts des CCI afin d'adapter leur fonctionnement au nouveau contexte économique.

APS

EDUCATION - SYNDICATS

Benghabrit regrette le recours à la grève malgré la volonté de son secteur à résoudre les difficultés

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a regretté mardi que malgré la disponibilité et la volonté réelles de la tutelle de résoudre les difficultés des ressources humaines du secteur, les syndicats «n'ont comme réponse que la grève».

«Je suis désolée que malgré la disponibilité et la volonté réelles de résolution des difficultés très nombreuses notamment en matière de gestion des ressources humaines, les syndicats n'ont comme réponse que la grève», a indiqué Mme Benghabrit dans un entretien à l'APS.

Réagissant à la décision de l'intersyndicale du secteur de l'Education qui regroupe la quasi-totalité des syndicats (Cnapest, Snapest, Unpef, CLA, Sntc, Satef, Snapap) d'observer une journée de grève jeudi, la ministre a réaffirmé que l'essentiel des problèmes abordés par chacun des syndicats «fait l'objet d'une prise en charge». Elle a dans ce contexte reconnu que le règlement des situations soulevées «prend du temps car cela suppose des démarches, des mesures et des enquêtes à diligenter, parfois».

L'intersyndicale a annoncé récemment sa décision d'organiser une journée de protestation le 22 janvier en réaction ce qu'elle qualifie de «négligence» de la ministre au sujet des procès-verbaux des réunions bilatérales et surtout la «non-application» des accords conclus.

Une série de rencontres bilatérales avec chacun des syndicats agréés du secteur a été organisée. Ces rencontres ont été sanctionnées par des procès-verbaux que «nous nous engageons à prendre en charge», a rappelé Mme Benghabrit.

Elle a, dans ce sens fait savoir que le temps pris dans le traitement des revendications «ne peut



pas être considéré comme une négligence mais, au contraire, une prise en compte sérieuse car les problèmes posés par les syndicats ne sont pas toujours immédiatement solubles».

La ministre de l'Education a, dans le même sillage souligné que la situation socioprofessionnelle des fonctionnaires de l'Education nationale «s'est nettement améliorée après 2008, contrairement à ce que les partenaires sociaux ont indiqué considérant les augmentations obtenues ces dernières années, comme «dépassées par la cherté de la vie». Cette amélioration a induit des aspirations et des exigences nouvelles qui imposent des priorisations», a-t-elle soutenu. Pour la ministre les fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale se positionnent aujourd'hui «bien» par rapport aux fonctionnaires des autres secteurs de la fonction publique.

«Cela étant dit, l'amélioration des conditions de travail fait partie des priorités du secteur car nous sommes persuadés que cela permettra d'assurer un engagement encore plus grand pour que la qualité de la formation puisse être à la mesure des attentes de la société», a encore affirmé Mme Benghabrit.

Au passage, elle a reconnu que le statut de 2008, révisé dans l'urgence en 2012, «a, quelque peu, créé des dysfonctionnements non seulement en termes d'équilibres mais aussi au regard des missions stratégiques des différents corps». «Ce sont des dysfonctionnements qui nous préoccupent

peut autant qu'ils préoccupent les catégories concernées», a indiqué la ministre.

Sur une question liée au recrutement dans l'Education nationale, Mme Benghabrit a affirmé que les recrutements dans le secteur «ont lieu de manière régulière, en fonction des besoins du secteur, de ceux induits par la réception de nouvelles infrastructures scolaires et des départs à la retraite».

A ce titre, elle a rappelé que l'Education nationale «est le plus grand secteur public pourvoyeur d'emplois (plus de 25.000 postes en juillet 2014), soulignant par la même occasion qu'une opération de recrutement va être lancée au mois de mars».

La ministre a relevé également que l'Education nationale qui est un secteur de service public «par excellence», «bénéficie de dispositions particulières qui lui permettent de recourir à la contractualisation et la suppléance en cas d'absence conjoncturelle d'un enseignant suite à une maladie, un accident...». «Nos enfants ne peuvent être privés d'enseignement pour quelque raison que ce soit», a précisé la même responsable. Mme Benghabrit s'impose enfin, selon ses dires «un devoir de traiter tous les syndicats de la même manière».

«J'ai rencontré autant de fois l'ensemble des syndicats. Ma fonction m'impose une attitude d'impartialité», a-t-elle assuré en réponse à des critiques de l'intersyndicale de «privilégier» certains syndicats.

SURCHARGE DES CLASSES: Des efforts «énormes» pour résoudre le problème

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit a affirmé lundi à Alger que des efforts «énormes» sont consentis par les partenaires concernés pour résoudre le problème de surcharge des classes relevé dans la plupart des établissements éducatifs relevant de la Direction de l'Education d'Alger-ouest. La wilaya d'Alger «ne ménage aucun effort pour accélérer la cadence de réalisation des établissements

éducatifs prévus dans la région en vue d'atténuer la charge sur certains lycées», a précisé Mme Benghabrit dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite d'inspection inopinée au lycée Zoubida Ould Kablia de Draria qui rencontre de gros problèmes depuis la rentrée scolaire.

Elle a dit que sa visite s'inscrivait dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire dans un souci de

trouver des solutions aux problèmes et dysfonctionnements relevés au niveau des établissements éducatifs à Alger-ouest, affirmant qu'une enveloppe financière «conséquente» a été consacrée à la restauration des établissements éducatifs.

Mme Benghabrit a discuté avec des élèves de terminale pour les rassurer quant aux mesures prises concernant l'examen du Baccalauréat dont le choix entre

JUSTICE

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nécessité d'adapter le dispositif national aux normes internationales

Le nouveau projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, présenté mardi devant la commission des affaires juridiques de l'Assemblée populaire nationale (APN), vise à adapter le dispositif juridique national y afférant aux normes internationales en vigueur.



A ce titre, le projet de texte proposé tend à modifier et compléter les dispositions de la loi n°05-01 par «la définition de l'infraction du financement du terrorisme conformément aux normes internationales, ainsi que le renforcement du mécanisme de gel et/ou saisie des fonds appartenant aux terroristes, notamment par de nouvelles dispositions relatives au gel des avoirs dans le cadre des sanctions financières internationales prises au titre des résolutions 1267 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations unies». En outre, le projet de loi propose «la mise en place d'un ancrage juridique relatif aux lignes directrices dictées par la Banque d'Algérie en ma-

tière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en ce qui concerne les institutions financières relevant de son autorité». Il s'agit aussi de «la mise en place d'un ancrage juridique relatif aux lignes directrices édictées par la cellule de traitement du renseignement financier en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en ce qui concerne les assujettis qui ne relèvent pas de l'autorité de la Banque d'Algérie». Dans l'exposé des motifs, le projet de texte rappelle que «l'Algérie, à l'instar de la plupart des pays, s'est dotée d'une législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le fi-

nancement du terrorisme et mis en place des structures opérationnelles chargées de combattre le recyclage de l'argent généré par les activités criminelles». Néanmoins, ce dispositif «nécessite une actualisation constante au regard du contexte national et international et de l'évolution de la criminalité transnationale». Aussi, le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adopté en mai 2014, a prévu, en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, «l'adaptation du dispositif national aux normes internationales en vigueur». C'est dans cette optique que «s'inscrit le présent projet de loi qui vise notamment la transposition, dans le droit interne, des mesures préconisées par les conventions internationales et les résolutions du Conseil de sécurité, particulièrement les résolutions 1267 et 1373 et les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi)», précise le pro-

jet de loi.

Le plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adopté en mai 2014, a prévu, en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, «l'adaptation du dispositif national aux normes internationales en vigueur». C'est dans cette optique que «s'inscrit le présent projet de loi qui vise notamment la transposition, dans le droit interne, des mesures préconisées par les conventions internationales et les résolutions du Conseil de sécurité, particulièrement les résolutions 1267 et 1373 et les recommandations du Groupe d'action financière (Gafi)», précise le pro-

Procès de 12 présumés terroristes proches d'El «Para», d'Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar

12 présumés terroristes dont le fils et les deux frères du terroriste Abdelhamid Abou Zeid, poursuivis en 2010 pour leur implication dans des attentats terroristes dans le grand sud algérien, seront traduits aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, a-t-on appris mardi de source judiciaire.

Parmi les mis en cause, figurent aussi trois autres membres de la famille d'Abou Zeid (Ghadir) qui approvisionnaient en vivres et en carburant les groupes terroristes dirigés par Abou Zeid, %El-Para% et Mokhtar Belmokhtar %activant dans la région est du grand sud algérien pour faciliter les attaques visant les touristes étrangers et les biens de l'Etat».

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte à 2010 quand les forces de sécurité ont arrêté des membres %d' une grande famille dans le sud-est du pays, recrutés par l'un de ses membres qui n'est autre que le terroriste «Mohamed Ghadir alias Abdelhamid Abou Zeid».

Selon la même source, le terroriste Abou Zeid avait pris pour base la ville de Khalil au Mali ainsi qu'une ville libyenne (près de la frontière algérienne) alors que les éléments de soutien logistique (les accusés) étaient basés dans les régions de Mahoussa (El-Oued), Dabdab, Adrar, Tougourt, Hassi Messaoud, Illizi, Ouargla, In Amenas et Golea.

Après l'arrestation des éléments du groupe issu de la région de Mahoussa, Abou Zeid avait constitué un autre groupe dirigé par le dénommé Ghadir Omar Abderrahmane. Le groupe est également impliqué dans le trafic de drogue à travers les frontières Est et Ouest du pays au sein d'un

groupe terroriste transfrontalier ayant pour mission de financer le terrorisme dans le sud algérien.

Selon la même source, le frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Sassi, principal accusé dans cette affaire, a été arrêté avec son groupe en 2010, en possession d'explosifs et de munitions de guerre. Concernant le deuxième frère d'Abou Zeid, le dénommé Ghadir Omar Abdellah (arrêté), il a reconnu durant l'enquête avoir approvisionné en 2001 les groupes d'Abou Zeid, d'Abderrezak El-Para et de Mokhtar Belmokhtar, en carburant et en vivres contre des sommes d'importantes sommes d'argent.

Il a reconnu avoir rencontré son frère Abou Zeid en 2003 en compagnie d'Abderrezak El-Para et d'une trentaine de terroristes dans la région de Lafaa à Ouargla pour lui remettre des quantités importantes de carburant et de vivres.

Le fils d'Abdelhamid Abou Zeid, Ghadir Lakhdar, a reconnu, selon les procès-verbaux, être impliqué dans le trafic de drogue et avoir remis à maintes reprises d'importantes quantités à un individu de nationalité libyenne contre de l'argent, utilisé pour financer les opérations terroristes.

Il a reconnu avoir utilisé cet argent pour l'achat de véhicules de type 4x4, de carburant et de vivres au profit de groupes terroristes dans le sud algérien, dirigés par Abou Zeid, El-Para et Mokhtar Belmokhtar. Abdelhamid Abou Zeid a été abattu par les forces françaises et tchadiennes le 25 février 2013 au nord du Mali et sa mort a été officiellement confirmée en mars 2013.

Recul de la criminéralité à Aïn Defla

Les services de police de Aïn Defla ont enregistré en 2014 une baisse de 11 % de la criminalité par rapport à l'année 2013, a indiqué mardi le chef de la Sécurité de la wilaya. Quelque 2678 crimes et délits ont été enregistrés en 2014, soit 300 de moins qu'en 2013, a précisé le commissaire divisionnaire Mokhtar Boudoukara, lors d'une conférence de presse, signalant que la grande criminalité est maîtrisée «dans une large mesure» sur le territoire de la wilaya. Dressant le bilan des activités de ses services durant l'année 2014, le chef de la Sécurité de la wilaya a indiqué que les atteintes aux personnes et aux biens ont enregistré un recul «sensible» (respectivement moins de 59 et 49

cas). Cette tendance à la baisse concerne également les atteintes à l'ordre et à la sécurité publiques (respectivement moins 24 et 8 cas), a-t-il ajouté, relevant toutefois une légère hausse (20 cas de plus) des crimes et délits contre la famille et les us et coutumes. En matière de lutte contre le trafic de drogue, les services de police de la wilaya ont procédé, l'année dernière, à la saisie de plus de 16 kg de kif traité et de 1244 comprimés de psychotropes, enregistrant ainsi une légère hausse en comparaison avec le bilan de l'année 2013 (plus 7 cas). Concernant les opérations inopinées lancées durant la période considérée, il a indiqué que ses services ont mené 766 inter-

ventions (contre 659 en 2013), ce qui a conduit à l'arrestation de 7389 personnes dont 262 ont été présentées à la justice pour divers mobiles (port d'armes blanche, détention de drogue, personnes recherchées par la police, la gendarmerie et les instances judiciaires). Au sujet de la prévention routière, le même responsable a fait état d'une augmentation du nombre de retraits des permis de conduire, passant de 1452 retraits en 2013 à 1735 retraits en 2014. Il a relevé, dans ce cadre, une diminution du nombre de personnes décédées et des blessées lors des accidents de la route (respectivement 13 et 225 personnes, contre 17 et 235 en 2013).

Deux morts et trois blessés graves dans deux accidents de la route

Deux (2) personnes ont trouvé la mort et trois (3) autres ont été grièvement blessées mardi à Aïn Defla dans deux accidents de la route, a-t-on appris auprès de la direction de la wilaya de la Protection civile. Le premier accident s'est produit au lieu-dit Benzghâmi, à l'ouest de la commune de Boumedfaâ,

lorsqu'un camion est entré en collision avec un véhicule particulier roulant en sens inverse, causant la mort d'une personne âgée de 66 ans et des blessures graves à deux personnes âgées respectivement de 31 et 33 ans, a indiqué la même source. La dépouille de la victime a été évacuée à l'hôpital de Khémis

Miliana alors que les deux blessés ont été transférés vers la polyclinique de Boumedfaâ, a précisé la même source, notant que cet accident est le deuxième du genre enregistré à cet endroit précis en l'espace de 10 jours. Le deuxième accident s'est produit sur le chemin de wilaya (CW) n° 10 reliant les

communes de Aïn Defla et Djellida au lieu-dit Feghailia suite à l'entrée en collision d'un camion avec un véhicule utilitaire roulant en sens inverse, causant le décès du conducteur (47 ans) de la voiture et des blessures au conducteur du camion, a-t-on souligné. La violence du choc a fait que les victimes

sont restées coincées dans leurs véhicules, contrignant les services de la Protection civile à recourir à des moyens techniques ainsi qu'à une grue pour les en désincarcérer, a relevé la même source. Les victimes ont été évacuées à l'hôpital de Aïn Defla.

APS

TIPASA

3 morts dans un accident de la route

Trois (3) membres d'une même famille, dont un bébé de 2 ans, ont trouvé la mort dans un accident de la route, survenu dans la nuit du lundi à mardi à Sidi Ghiles (Tipasa), apprend-on mardi des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon l'enquête préliminaire de la Gendarmerie nationale, le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule, qui a dérapé, à cause de la pluie, avant de percuter un arbre sur la RN 11, reliant Sidi Ghiles et Hadjeret Ennous, au lieu dit ½ plage Roumania. La même source a ajouté que les victimes ont rendu l'âme à l'hôpital de Sidi Ghiles, des suites de leurs blessures graves.

Un autre accident, ayant causé des blessures à 2 personnes, est survenu dans la même soirée, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion, sur la RN 131 reliant Chaïbia et Bou Ismail, selon la Protection civile de la wilaya.

L'enquête de la gendarmerie nationale a cité l'½ excès de vitesse « comme cause principale de cet accident.

EL TARF

40 % des produits soumis à une analyse microbiologique déclarés non conformes

Plus de 41,30 % des produits commercialisés soumis à une analyse microbiologique durant l'exercice 2014 se sont avérés «non conforme aux normes requises», a indiqué, mardi, une responsable de la direction du Commerce.

Ces analyses ont été effectuées sur 230 échantillons de produits parmi lesquels 219 produits alimentaires et 11 autres industriels, a ajouté Mme Farah Mekki-déchêne, responsable du service de protection du consommateur et de répression des fraudes, citant, entre autres, les produits laitiers et leurs dérivés, le merguez, le vinaigre, les denrées en conserves, les détergents et l'eau de javel.

Les brigades de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes ont effectué tout au long de l'exercice écoulé, 6.232 interventions qui ont permis de relever 908 infractions liées notamment à l'absence d'hygiène (41,46%) et d'établir 900 procès-verbaux.

Le montant des produits saisis est estimé à 1,22 million de dinars, a-t-on également affirmé de même source.

TIZI-OUZOU

Maintien des fourgons de transport de 7 places

L'avis favorable accordé par le ministère des Transports aux fourgons de sept (07) places les autorisant à continuer leurs activités «est toujours en vigueur», a-t-on appris mardi auprès de la wilaya de Tizi-Ouzou.

«La dérogation ministérielle portant maintien des fourgons de transports de sept (07) places est toujours en vigueur», a assuré la directrice des Transports de la wilaya qui réagissait à des rumeurs faisant état de l'annulation de cette dérogation spéciale accordée par le ministère de tutelle en juin 2014.

Une note faisant état du maintien de cette dérogation a été adressée, lundi, aux chauffeurs de taxis urbains de sept places de Tizi-Ouzou et de Draa Ben Khedda, concernés par cette mesure, a indiqué à l'APS Mme Terki Zahia.

Dans cette note, il est expliqué que «l'avis favorable accordé par le ministre des transports les autorisant à continuer à exercer avec des véhicules de sept places est toujours en vigueur» et que «toute information qui serait contraire à cette note est considérée comme mensongère». En janvier dernier, lors d'une visite de travail dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre des Transports, qui avait été sollicité par des chauffeurs de taxis collectifs de sept places sur le décret exécutif du 24 mai 2012 portant «réglementation du transport par taxi», limitant à quatre le nombre de places assises, avait donné son accord pour une dérogation spéciale en réponse à cette préoccupation.

DIPLOMATIE

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu hier Dennis Thokozani Dlomo, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République d'Afrique du Sud auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Agrement à la nomination des nouveaux ambassadeurs d'Algérie en Corée, Malaisie et Côte d'Ivoire

Les gouvernements de la république de Corée, de la Malaisie et de la Côte d'Ivoire ont donné leur agrément à la nomination des nouveaux ambassadeurs de l'Algérie dans leurs pays respectifs, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Ainsi, MM. Mohamed El Amine Derragui, Naserdine Rimouche et Mohamed Abdelaiz Bouguettaya ont été respectivement agréés en qualité d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la république de Corée, de la Malaisie et de la République de Côte d'Ivoire.

Signature de deux mémorandums dans les domaines politiques et de coopération

L'Algérie et la République démocratique populaire de Corée ont procédé, hier, à la signature de deux mémorandums d'entente, dans les domaines politiques et de coopération, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Les deux mémorandums d'entente portent respectivement sur les consultations politiques entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays et la mise en place d'une commission mixte de coopération, a ajouté la même source.

Les deux accords ont été signés du côté nord-coréen par l'ambassadeur de la Corée en Algérie, Choe Hyok Chol et du côté algérien par le directeur général "Asie-Océanie" au MAE, Amine Derragui, a-t-il été précisé.

FINANCES

22.100 millions de DA alloués au plan quinquenal 2015 -2019

► Djellab évoque une nouvelle démarche pour le financement des services publics

Le gouvernement envisage d'adopter une nouvelle politique pour le financement du service public afin de ne pas alourdir davantage la charge financière du Trésor public dans un contexte de baisse des cours pétroliers, a fait savoir, hier à Alger, le ministre des Finances, Mohamed Djellab.

Lors d'une audition devant la commission des Affaires économiques et financières au Conseil de la nation, M. Djellab a indiqué qu'une nouvelle démarche était en cours d'élaboration au niveau du gouvernement visant à donner "un aspect économique et commercial" au service public au lieu de l'aspect social qui "alourdit la charge du Trésor public en raison de l'importance des subventions" destinées aux transferts sociaux lesquels, selon lui, représentent 30% du PIB annuellement. "A l'avenir, le citoyen paiera ce qu'il doit payer dans un hôpital public (en contrepartie de ses soins) ou bien son loyer pour le logement public (...). Chacun doit assumer ses responsabilités", a souligné le ministre précisant que l'Etat veillera à ce que les subventions "soient réservées progressivement aux couches défavorisées".

"Nous n'allons pas abandonner ces couches (défavorisées), mais nous devons les préparer à l'insertion économique (...). Mais il viendra le jour où nous devrons rationaliser l'intervention sociale du gouvernement", a ajouté le ministre. Lors de cette audition consacrée à l'examen des répercussions de la baisse des prix du pétrole sur les finances publiques, le ministre a indiqué que l'Algérie avait adopté dès 2014 un nouveau modèle de croissance fondé sur le financement de l'économie par le marché. À travers ce nouveau modèle, "nous allons sortir graduellement du financement par le Trésor pour nous diriger vers le financement par le marché", a-t-il affirmé, en précisant que cette nouvelle démarche concernera tous les secteurs d'activité. "Toutes les entreprises éco-



nomiques publiques vont financer leurs investissements (lorsqu'ils sont importants) à travers le marché obligataire", a soutenu M. Djellab rappelant l'entrée en bourse prochaine de huit entreprises publiques.

La situation achevée est bien maîtrisée

Dans ce contexte, le ministre a fait savoir que son département ministériel travaillait sur un nouveau dispositif visant à réformer la Bourse d'Alger pour lui permettre d'attirer plus d'opérateurs. Evoquant la baisse des cours du pétrole et le dispositif prévu par le gouvernement pour faire face à ses répercussions, M. Djellab a précisé que ces mesures entraînaient dans le cadre d'une politique de rationalisation des dépenses publiques et qu'il ne s'agit aucunement d'une politique d'austérité. Selon lui, tous les scénarios sont prévus, et ce, quelle que soit l'ampleur de la baisse des prix de pétrole. Concernant le gel de recrutement dans la Fonction publique en 2015, M. Djellab a expliqué que cette mesure ne concerne pas tous les secteurs tels ceux de l'éducation et de la santé. Concernant la rationalisation des importations décidée par le Conseil restreint en décembre dernier, M. Djellab a considéré que les dispositifs réglementaires ne pouvaient pas, eux seuls, calmer le marché et que la concurrence devrait jouer son rôle. Et outre, le ministre a fait savoir que son département s'est réuni récemment avec le secteur bancaire et l'administration douanière pour prendre des mesures supplémentaires dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures. "Les financements des opérations

concernant les exportations hors hydrocarbures vont être favorisés par rapport aux autres", a-t-il promis. Toutefois, le ministre a déploré le non respect par certaines établissements bancaires de la réglementation relative au commerce extérieur. Il a ainsi fait savoir que la Banque d'Algérie avait suspendu récemment les activités de financement du commerce extérieur pour certaines banques, et ce, après avoir constaté des infractions à la loi. Par ailleurs, le ministre a indiqué que le gouvernement avait donné son aval pour allouer un montant de 22.100 milliards de DA au plan quinquennal 2015-2019.

Interrogé par l'APS, en marge de cette séance d'audition, sur les détails des dispositifs prévus par le gouvernement en cas d'une éventuelle chute des prix du brut en deçà des 40 dollars, le ministre a répondu: "Nous avons tous les scénarios et toutes les projections. Face à tout niveau des prix du brut sur le marché, nous lui avons fait des projections". Relevant que l'Algérie subit une baisse de ses revenus pétroliers depuis juin 2014, le ministre a assuré que la situation actuelle était "bien maîtrisée" grâce au niveau actuel des réserves de change et un niveau d'endettement extérieur quasi-nul: "Ce qui permet de mieux gérer la situation".

Interrogé également si une loi de finances complémentaire était prévue pour réajuster notamment le niveau des dépenses publiques, M. Djellab a souligné qu'aucune décision n'était prise pour le moment à ce sujet, assurant que la loi de finances 2015 permet, déjà, un contrôle suffisant des dépenses et des recettes.

ÉCONOMIE

Bouchouareb participe au Forum économique mondial à Davos

Le ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb, prendra part au Forum économique mondial de Davos (WEF) qui se tiendra du 21 au 24 janvier en Suisse, a indiqué hier le ministère dans un communiqué. Organisé sous le thème "Le nouveau contexte global", ce forum a programmé 280 séances de travail autour de quatre questions "clés" à savoir : crises et coopération, croissance et stabilité, innovation et in-

dustrie, société et sécurité, selon le communiqué. Cette rencontre économique devrait accueillir plus de 2.500 participants en provenance de 140 pays et régions, parmi eux de nombreux chefs d'Etats, de gouvernements et de ministres ainsi que des dirigeants économiques, des représentants d'organisations internationales, des médias, des arts, des milieux académiques et de la société civile, ajoute la même source.



HAMID GRINE L'A ANNONCÉ À SOUK AHRAS : 2 nouvelles imprimeries réalisées en 2016 dans le sud du pays

Le ministre de la communication Hamid Grine a annoncé mardi à Souk Ahras la réalisation, en 2016, de deux nouvelles imprimeries dans le sud du pays. Le ministre qui a animé un point de presse au siège de la wilaya, au terme d'une visite de travail dans cette wilaya, a précisé que ces deux imprimeries seront implantées à Tamanrasset et à Illizi, signalant que ses récentes visites dans ces deux wilayas lui ont permis de coordonner les efforts avec les autorités locales afin de concrétiser ce projet.

Ces deux équipements, prévus dans le cadre du programme de développement du secteur de la communication, sont destinés à ré-

pondre aux besoins des populations du grand Sud en matière de presse écrite, a souligné le ministre.

Evoquant la carte nationale du journaliste professionnel, le ministre de la Communication a indiqué que 1.700 cartes ont été délivrées à ce jour sur 2.200 dossiers déposés.

M. Grine qui a inspecté, au cours de sa tournée, le siège de la radio nationale de Souk Ahras et le centre émetteur de M'cid, a visité les sites archéologiques de Khemissa et de Madaure ainsi que l'olivier de Saint-Augustin au centre du chef-lieu de wilaya.

M. RABAH MADJER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SPORT DE HAUT NIVEAU EN ALGÉRIE ET ALI BENCHEIKH, ANCIEN JOUEUR INTERNATIONAL, INVITÉS HIER DU FORUM DE DKNEWS

« L'EN doit rester concentrée sur le prochain match »

Ils ont l'œil qui luit à l'évocation de leurs exploits d'autan, non pas ceux que leur technique individuelle ont imprimé à jamais dans la mémoire collective, mais l'art et la manière de faire en tant qu'équipe.



O. Larbi

Ali Bencheikh : « Nous avons été ensemble en équipes nationales cadet, junior, militaire et A. Nous avons participé, ensemble, à des tournois en Europe, que nous avons gagnés. Nous avons appris à jouer au football, dans nos quartiers, ce qui nécessitait une maîtrise technique indispensable sur de petits espaces, avec des « choses » qui pouvaient passer pour des ballons. Notre esprit d'attaque vient de là. El Houma, le quartier vénéhulait « la bonne éducation et la bonne conduite sur et en dehors du terrain. »

Ali Bencheikh a donc insisté sur la formation dès le plus jeune âge du futur pratiquant de haut niveau qui ne veut qu'une chose : être digne de porter le maillot national !

La leçon de football est simple

On s'en est éloigné parce que l'attention porte plus sur le factuel au jour le jour. Bencheikh s'interroge en s'adressant aux journalistes présents au forum de DK News : « Pourquoi n'y a-t-il plus de débats approfondis sur le football national ? Les journalistes ont une responsabilité. »

Rabah Madjera a été questionné sur la prestation de l'EN face à son adversaire, l'Afrique du Sud : « Seul le résultat est à retenir. Je le dis pour tous les matches qui suivront. »

Bien sûr, tout le monde préférerait que l'art et la manière soient au rendez-vous ! Mais la CAN n'est pas le Mondial. Des conditions spécifiques à l'Afrique subsaharienne sont à prendre en compte. Quand l'Algérie a atteint la finale, perdue face au Nigeria, nous avons passé 15 jours au Bénin voisin, nous avons traversé en

autobus la distance qui nous séparait de notre camp de base : nous étions bien acclimatés. Nous avons perdu 3 à 0, en finale parce que ce match était ingagnable. »

Rabah Madjera n'a pas répondu à la question : « Qui a décidé de prétendre à Sidi Moussa au lieu de choisir un pays dont le climat serait comparable à celui de la Guinée équatoriale ? » À propos du comportement de la formation qui a évolué contre l'Afrique du Sud, Madjera a estimé que « M'Bolhi est l'homme du match ; la première mi-temps en 4-5-1 était la bonne tactique, laissant à Brahimi et Feghouli la construction du jeu. Le positionnement de la défense sud-africaine a réduit à néant toutes les tentatives algériennes, qui, reconnaît-on, étaient bien timides, peu sûres (avec des tirs cadrés mais dans les bras du gardien adverse) ; l'AFSUD a mieux utilisé ces moments pour contrer les Algériens et mieux occuper le terrain adverse. »

Le problème de l'EN algérienne est qu'elle joue de la même façon : « Les espaces entre les lignes sont trop grands et favorisent l'adversaire. Tous les équipes africaines de même niveau (Mali, Burkina, Afrique du Sud) rendent la tâche de l'équipe plus difficile ». Revenant au déroulement du match avec les deux coups de tonnerre qu'ont été le but adverse sur une faute de placement d'un arrière et le ratage du penalty qui aurait (s'il avait été réussi) sonné le glas des espoirs algériens, Madjera note que le 3^e tournoi est la but marqué contre son camp par l'arrière sud-africain : la peur avait changé de camp ! « De plus le coach Gourcuff a fait les remplacements qui s'imposaient avec la rentrée de Taïder plus tourné vers l'at-

taque... »

Ali Bencheikh ajoute : « Depuis le début, le côté droit de la défense adverse donnait des signes de faiblesse qui n'ont pas été exploités qu'en deuxième mi-temps !!! »

Joueurs et entraîneurs

Les deux icônes du foot algérien ont souligné que les joueurs algériens formés et jouant à l'étranger ont une culture footballistique différente de celle des joueurs qui ont fait leurs classes dans l'environnement spécifique de la terre de leurs origines : « Ils sont Algériens et donc à leur place au sein de leur équipe nationale. Seulement, ils n'ont pas eu ce compagnonnage depuis les jeunes classes qui réussit le ciment qui permet de parler d'Équipe. »

A propos des entraîneurs, Ali Bencheikh et Rabah Madjera enclins à recourir aux footballeurs de haut niveau en fin de carrière, ayant connu toutes les étapes de la formation d'un jeune talent et son accompagnement pour qu'il réalise ses ambitions au plus haut, « ces joueurs ont tout ce qu'il faut pour travailler dans l'intérêt du foot ball algérien : ils auraient aussi au fur et à mesure, les aides pour passer leur diplôme d'entraîneur. Nous voulons dire qu'il n'est pas raisonnable de dissocier l'obtention d'un parchemin de la longue pratique, à un haut niveau du sport de l'on veut servir ! »

Joueurs d'exception, fortes personnalités, les 2 hommes constatent que les entraîneurs étrangers tant recherchés par les clubs ne font pas carrière dans les entreprises sportives qui les ont sollicitées : à qui la faute ?

Ils renvoient la question aux professionnels des médias...

« L'avenir passe par la promotion de la formation»

Said Abjaoui

Coupe d'Afrique des nations 2015. Premier match, Algérie-Afrique du Sud. Les Fennecs l'ont emporté sur les Bafana Bafana. On sait ce que représente le football dans le monde. En Afrique plus particulièrement. Pour nous en parler, pour engager un débat avec la presse, le Forum DK News avait invité hier deux anciens grands joueurs internationaux, connus pour leurs hauts faits d'armes en football. Les deux invités animent une émission sportive sur la chaîne El Heddaf TV où ils produisent ensemble des analyses très fines à l'occasion de grands événements de football. Rabah Madjér était un ancien joueur international, un ancien entraîneur. Il est actuellement président de la commission de sport de haut niveau en Algérie et ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco pour la promotion des valeurs de paix et de solidarité au sein de la jeunesse et dans le sport.

Comme on dit, cela tombe bien car leurs analyses ont lieu au lendemain du match Algérie-Afrique du Sud. Que pensent ils de la prestation de l'équipe algérienne et du résultat réalisé ? Réponse de Rabah Madjér : je préfère le résultat et pour ceux qui cherchent la manière, ils devraient savoir que la Coupe d'Afrique est différente de la Coupe du monde. La manière ne peut pas être bonne car les facteurs climatiques par exemple sont négatifs par rapport aux conditions de jeu traditionnelles en Algérie. Madjér rapporte que pour ce qu'il connaît directement, en finale de Coupe d'Afrique au Nigeria en 1990, il ne pouvait pas tenir le coup car il suffoquait au bout de 15 mn.

Aussi, s'étonne-t-il de deux anomalies dont il ne comprend pas le sens. Pourquoi l'équipe nationale a-t-elle préparé la Coupe d'Afrique en Algérie, au centre de Sidi Moussa au lieu de le faire dans un pays au climat proche de celui de la Guinée ? Pourquoi avoir choisi de jouer un match amical (et non pas de préparation) avec l'équipe nationale tunisienne ?

La logique aurait voulu que l'équipe se prépare en Afrique, pour s'y accimuler et s'entraîner en jouant face à deux équipes locales pour prendre la mesure des conditions de jeu africaines.

De toute façon, il faut se réjouir du résultat obtenu et espérer une meilleure adaptation de jeu face à l'équipe du Ghana dans la prochaine rencontre. Il ne faut pas comparer la bonne prestation de jeu en Coupe du monde, et ne pas oublier que l'Algérie est l'équipe favorite de la CAN 2015 et donc l'équipe à battre. Rabah Madjér et Ali Bencheikh s'alterneront pour répondre à la presse.

L'équipe qui a joué le 4-5-1 en première mi-temps a pris la mesure du match en deuxième mi-temps en opérant le 4-4-2 avec l'entrée de Belfodil qui a laissé un espace plus grand à Slimani.

Il faut tenir compte qu'il y a trois axes, la défense, le milieu, l'attaque. C'est au milieu que tout se joue. Mais le football n'est pas une science physique.

En dehors de toutes les analyses des phases de jeu, de l'analyse détaillée des points forts et des points faibles de l'équipe du Ghana qui va prochainement rencontrer l'équipe algérienne, nombre de questions sur l'organisation du football ont été posées par la presse aux deux illustres invités. Il ya bien sûr beaucoup de problèmes et beaucoup d'obstacles. Pour avoir une équipe nationale, il faudrait commencer par les équipes de football pour les jeunes.

Il n'y a même pas d'équipe nationale benjamins, cadets, juniors. De jeunes prodiges algériens existent mais qui s'y intéresse ?

Un jeune de huit ans est emmené par son père à Barcelone, Barça l'a remarqué et l'a pris immédiatement pour le former. Son père s'y est installé pour s'en occuper. Il faudrait également penser à former et promouvoir des joueurs locaux ainsi que des entraîneurs locaux.

LYES OUALIKEN ENTRAÎNEUR À L'ACADEMIE DE L'AC MILAN « La pédagogie un atout clé dans la formation des jeunes »

R. Rachedi

Depuis la mise à l'écart de la formation des jeunes catégories en Algérie le niveau du championnat national n'a cessé de régresser. « Lorsqu'on observe les footballeurs seniors qui composent les différents clubs du championnat national on constate très vite des lacunes sur le plan technique et physique dues au fait que la majorité d'entre eux n'ont pas reçu une formation adéquate au sein des jeunes catégories à savoir minimes, cadets et juniors. Pour être un bon footballeur il n'y a pas de secret, il faut du talent certes mais aussi une bonne formation, et c'est ce que nous essayons d'apporter

ter à nos jeunes au sein de l'Académie de l'AC Milan », a déclaré en marge du Forum Lyes Oualiken, ancien joueur professionnel et entraîneur actuel de la sélection au sein de l'Académie du AC Milan.

Par ailleurs pour être un bon formateur il faut tout d'abord être un bon pédagogue. « Lorsqu'on entraîne une équipe de jeunes ce n'est pas le résultat des rencontres qui compte mais c'est de pouvoir assurer un bon apprentissage tactique, physique et stratégique à ses joueurs. Quand je vois un éducateur hurler sur ces poulains ça me fait mal au cœur. Les méthodes d'entraînement doivent s'appuyer davantage sur la pédagogie que sur la sanction de l'entraîneur en cas d'erreur. Le travail de for-

mateur est très difficile mais quand on aime son métier on fait tout pour réussir » a souligné M. Oualiken. Interrogé sur la sélection des jeunes à l'académie de l'AC Milan, l'intervenant a signalé que chaque joueur est orienté selon ses capacités, son niveau et ses besoins. « Si un jeune mérite sa place au sein de la sélection je le prends avec moi, dans le cas contraire il sera confié à un autre éducateur. C'est cette politique de formation qui fait défaut en Algérie. Dans le championnat national, les entraîneurs subissent d'énormes pressions pour faire jouer tel ou tel joueur. Il faut dénoncer ces pratiques qui ternissent l'image de notre football. Si un joueur est bon on le fait jouer sinon on l'oriente vers une autre discipline ».



L'excédent commercial en baisse à 4,6 milliards de dollars en 2014

L'Algérie a réalisé un excédent commercial de 4,63 milliards de dollars (mds usd) en 2014, contre 9,94 mds usd en 2013, soit une baisse de près de 53,5%, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes.

Ce recul de l'excédent commercial s'explique par une augmentation des importations de l'ordre de 6% et une baisse des exportations à hauteur de 3% durant l'année écoulée en comparaison à 2013, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

En 2014, les exportations se sont établies à 62,95 mds usd contre 64,97 mds usd en 2013, en baisse de 2,02 mds usd (-3,1%). En raison essentiellement d'un repli de près de 4,5% du montant des exportations des hydrocarbures. Par contre, les importations ont grimpé à 58,33 mds usd en 2014 contre 55,03 mds usd en 2013, accusant une hausse de 3,3 mds usd (+6%) durant la même période de comparaison. Le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 108% en 2014 contre 118% une année auparavant.

Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des exportations algériennes avec une part de 95,54% du volume global des exportations, soit 60,45 mds usd en 2014 contre près de 63 mds usd en 2013, en baisse de 2,85 mds usd (-4,47%). En effet, le Sahara Blend, le brut de référence algérien, s'affichait en baisse à 99,68 dollars en 2014 contre 109,38 dollars en 2013, avait indiqué récemment un rapport de l'Opép qui a également fait état d'une légère baisse de la production annuelle pétrolière de l'Algérie en 2014 en s'établissant à 1,192 million de barils/jour (mbj) contre 1,203 mbj en 2013.

Pour ce qui concerne les exportations hors-hydrocarbures, qui ont connu une augmentation de 39,52%, elles ont totalisé 2,81 mds usd en 2014, soit 4,46% du montant global des exportations, un taux qui reste «marginale» par rapport au potentiel du pays, observe le Cnis.

Les produits hors-hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 2,35 mds usd (hausse de 61,2%), des biens alimentaires avec 323 millions usd (baisse de 19,65%) et les produits bruts avec 110 millions usd (hausse de près de 1%) par rapport à l'année 2013.

Le centre des Douanes relève une baisse pour les exportations du groupe «biens d'équipements industriels» à 15 millions usd (-46%) et pour les «biens de consommation non alimentaires» à 10 millions usd (-41,2%).

Quant aux importations, il est constaté une hausse quasiment générale à l'exception des groupes «énergie et lubrifiants» qui ont chuté de près de 35% en se chiffrant à 2,85 mds usd, et des «biens de consommation non alimentaires» qui ont reculé de 8,23% à 10,28 mds usd.

Les autres groupes des produits importés ont tous connu des hausses dont le taux le plus important est constaté pour les biens d'équipements agricoles dont la facture s'est chiffrée à 6,57 millions usd, soit une augmentation de près de 30%, suivis des biens d'équipements industriels à 18,9 mds usd (+16,75%), des produits alimentaires à 11 mds usd (+14,87%), des demi-produits à 12,74 mds usd (+12,64%) et des produits bruts à 1,88 mds usd (+2,34%).

Concernant les modalités de financement, la facture des importations a été financée à hauteur de 54,6% par cash pour 31,85 mds usd (en hausse de 8,3%), de 42,62% par lignes de crédit pour 24,86 mds usd (+3,2%) et de 0,02% par les comptes en devises propres pour 13 millions usd (en baisse de près de 31,6%).

La Chine, premier fournisseur de l'Algérie pour la 2^e année consécutive

En 2014, les six principaux clients de l'Algérie étaient l'Espagne (9,71 mds usd), l'Italie (8,37 mds usd), la France (6,74 mds usd), la Grande-Bretagne (5,40 mds), les Pays-Bas (5,08 mds usd) et les Etats-Unis (4,7 mds usd).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine maintient sa première place pour la deuxième année consécutive avec près de 8,2 mds usd, suivie de la France (5,44 mds usd), de l'Italie (4,983 mds usd), de l'Espagne (4,982 mds usd), de l'Allemagne (3,77 mds usd) et des Etats-Unis (2,85 mds usd).

COMMERCE

L'entreprise algérienne et la promotion du produit local, priorités du gouvernement

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a affirmé lundi à Alger, que le gouvernement accordait la priorité à l'entreprise algérienne pour lui permettre d'améliorer la qualité de son produit et à la protection de l'économie nationale dans un contexte marqué par la chute des prix du pétrole.

M. Benyounès a examiné avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, lors d'une rencontre de concertation première du genre, les moyens de renforcer l'entreprise économique nationale afin de permettre la diversification de la production locale et l'amélioration de la qualité.

«Il est impossible de donner en 2015, des réponses administratives à des problèmes d'ordre économique et il est par conséquent important de trouver des solutions purement économiques et de mettre en place des mécanismes pour améliorer la production nationale», a-t-il indiqué soulignant que les engagements de l'Algérie auprès de certaines organisations internationales n'empêchaient pas de protéger l'économie nationale.

Il a insisté à ce propos, sur l'importance de la qualité du produit national pour concurrencer le produit étranger à des prix adaptés au pouvoir d'achat des différentes catégories de consommateurs algériens.

La rencontre a porté également sur les moyens idoines de réduire l'importation et l'étude du mode de consommation du citoyen algérien. D'autre part, M. Benyounès a annoncé le lancement d'une



large campagne nationale pour sensibiliser le citoyen algérien à la consommation du produit local au moment où les efforts du ministère et des organisations économiques se poursuivent pour garantir la qualité et la disponibilité de ce produit à des prix compétitifs par rapport aux produits étrangers.

Il a souligné l'existence de plusieurs mesures fiscales et douanières et des facilités accordées aux producteurs dans l'attente de la révision de certaines facilités pour l'importation de certaines marchandises.

Selon les chiffres avancés par le ministre du Commerce, la facture de l'importation avoisinera les 60 milliards de dollars en 2015 dont 62% pour les matières premières et équipements alors que l'importation des produits alimentaires s'élèvera à 9,5 milliards de dollars.

Il a estimé en outre, que la problématique pour l'Algérie ne résidait pas dans l'augmentation des importations mais dans le confinement de l'exportation aux seuls produits énergétiques d'où l'impératif de diversifier l'économie nationale à travers la facilitation de l'investissement et l'attrait des investissements étrangers. Il a rappelé à cet effet, que les propositions du Forum des chefs d'entre-

prises seront débattues avec le patronat et l'Union générale des travailleurs algériens dans le cadre d'une réunion élargie qui regroupera l'ensemble des acteurs. Par ailleurs, le ministère du Commerce envisage d'instituer une commission conjointe avec le patronat et les syndicats nationaux pour examiner les différentes questions liées à l'économie nationale et réfléchir au développement de l'entreprise algérienne et à l'organisation d'autres rencontres avec le FCE. Dans sa réponse à la presse sur la liste négative des produits arabes, M. Benyounès a précisé que celle-ci comptait «925 produits et il n'y a aucune intention de la réduire», ajoutant que le gouvernement algérien était seul habilité à débattre de la possibilité de la réduire ou d'ajouter d'autres produits.

Pour sa part, le président du FCE a indiqué que les propositions formulées visent à améliorer l'organisation de l'entreprise algérienne et le produit national ce qui influera de manière directe sur la facture de l'importation.

Les rencontres de concertation avec plusieurs ministères seront sanctionnées par une rencontre avec le Premier ministre le 31 janvier prochain, a-t-il encore dit.

MÉDICAMENTS

La baisse des prix de pétrole n'influera pas sur l'approvisionnement en médicaments

L'approvisionnement en médicaments ne sera pas impacté par la baisse des prix du pétrole, a indiqué, mardi, le directeur de la pharmacie et des équipements au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Dr Hamou Hafedh.

Le directeur de la pharmacie, qui intervenait lors de son passage à l'émission l'Invité de la rédaction de la radio nationale chaîne III, a fait état de mesures pour permettre la prise en charge des citoyens «sous toutes ses formes» et de la «consolider», avançant que le budget alloué pour l'approvisionnement en médicaments pour l'année 2015 avoisine les 100 milliards de dinars alors qu'en 2014, il était de 85 milliards de dinars.

On constate une augmentation par rapport au budget alloué pour l'approvisionnement en médicaments en 2015, et ceci est également valable pour le budget global des établissements de santé.

Ceci étant dit, il y a un aspect lié à l'usage rationnel et l'utilisation du médicament qu'il faut renforcer pour consolider la disponibilité du produit par des mesures prises par le ministère de la santé», a-t-il précisé. Revenant sur la production locale, M. Hafedh a souligné la bonne réaction des opérateurs privés notamment qui «ont répondu positivement aux mesures du gouvernement», afin de faire fléchir la facture d'importation du médicament, précisant que la production nationale qui a été multiplié par 3 ces cinq dernières années équivaut un milliard d'euro actuellement.

Il a également relevé que la mesure imposant aux importateurs la production a permis de faire passer des molécules importées à la production et de faire chuter le conditionnement des médicaments ces 5 dernières années, constatée au premier semestre en 2014.

Concernant ces opérateurs, le directeur de la pharmacie a

noté l'existence de «48 importateurs qui sont aussi producteurs, 75 unités de fabrication opérationnelles et 101 projets d'investissements enregistrés ces 4 dernières années», ajoutant toutefois, qu'il y a des améliorations à faire pour combiner toutes ces actions et fructifier ces investissements afin d'arriver à un taux appréciable de substitution à l'importation.

Dans ce sens, il a cité aussi la création de l'Agence nationale du médicament dont les textes d'application sont en cours d'élaboration, conformément aux instructions du Premier ministre, et qui permettra de lever et d'améliorer,

pour le compte du ministère, une partie des contraintes signalées par les producteurs.

Il a expliqué que des instructions ont été données par le ministre de la Santé, Abdellah Bouafia, à l'occasion de l'installation de la Commission nationale de la nomenclature des médicaments,

dans sa nouvelle version, chargée d'assainir et de réactualiser la liste des médicaments, de travailler sur l'enregistrement des médicaments et leur service médical avéré pour peaufiner la liste des produits essentiels.

Les autres directives consistent en la sensibilisation du corps médical pour que les prises de décisions thérapeutiques, notamment concernant certains médicaments dont ceux du cancer, se fassent lors des réunions de concertation pluridisciplinaires pour que les molécules chères soient prescrites d'une façon appropriée dans le cadre de ce collège.

Il s'agit aussi, a expliqué M. Hafedh, de la mobilisation des praticiens et des doyens des facultés de médecine pour réviser le module lié à la pharmacologie à l'éthique et à la bonne pratique de la prescription pour renforcer cet usage rationnel du médicament.

FMI

La croissance mondiale prévue à 3,5 et 3,7 % en 2015 et 2016

La croissance mondiale devrait s'établir en 2015 et 2016 à 3,5 et 3,7 %, selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), qui précise que seule l'économie américaine serait, à la différence des autres économies mondiales avancées, tirée d'affaire.

Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales pour l'année 2015, l'institution de Bretton Woods indique que la reprise de l'économie US a été plus forte que prévu au troisième trimestre de l'année écoulée et devrait maintenir toute sa vigueur cette année, tandis que la performance de toutes les autres grandes économies, notamment le Japon, était en deçà des attentes. La



croissance dans la zone euro demeure également faible, en grande partie en raison de la faiblesse des investissements, selon les données de l'institution financière internationale, qui relève que les économies émergentes, notamment la Chine, sont aussi confrontées à un ralentissement. Dans les pays émergents et en développement, la croissance devrait rester globalement stable à 4,3 % en

2015 et devrait passer à 4,7 % l'année suivante, alors qu'en Afrique subsaharienne, une croissance faible est attendue à cause du repli des cours du pétrole et des matières premières.

Pour stimuler la croissance, le rapport souligne l'impérieuse nécessité d'adopter davantage de réformes structurelles et d'augmenter les investissements en faveur des infrastructures.

MARCHÉ

L'euro se stabilise face au dollar dans un marché attentiste avant la réunion

L'euro se stabilisait face au dollar lors des échanges européens mardi, dans l'attente de l'issue de la réunion de politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE).

La monnaie européenne valait 1,1599 dollar en fin de matinée, contre 1,1606 dollar lundi soir. Elle progressait face à la monnaie nippone, à 137,37 yens contre 136,44 yens la veille au soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 118,46 yens contre 117,56 yens lundi.

«L'euro reste le centre d'intérêt (du marché) avant la réunion de la BCE jeudi ainsi que l'élection grecque de ce week-end», commentait un analyste chez FXPro. Les analystes s'accordent à dire que toutes les conditions semblent désormais réunies pour que la Banque centrale européenne annonce jeudi un programme de rachats d'actifs de grande ampleur, portant notamment sur la dette publique de pays de l'Union monétaire.

Il reste néanmoins à savoir si la BCE va annoncer un plan qui fait porter le risque aux banques centrales nationales ou si les pertes futures seront réparties équitablement sur tous

les pays de la zone euro. Le marché s'attend de plus en plus à ce que la première option soit retenue.

Les rachats d'actifs de la BCE, dont le but serait de stimuler l'activité économique par le biais d'injections de liquidités dans le système financier, auraient pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie unique, et devraient ainsi continuer de la rendre peu attrayante pour les investisseurs.

«Dans l'ensemble, l'activité sur le marché devrait rester modérée car les courtiers américains ne vont faire que progressivement leur retour après un week-end prolongé du fait d'un jour férié aux Etats-Unis lundi», notaient un analyste chez Peregrine & Black.

De son côté, la livre britannique montait face à la monnaie européenne, à 76,52 pence, comme face au dollar, à 1,5153 dollar pour une livre. Le franc suisse progressait face à l'euro, à 1,0143 franc suisse, comme face au dollar à 0,8748 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1.292,96 dollars, contre 1.273,75 dollars lundi soir.

CHINE

La croissance chinoise à un plus bas historique en 2014

La croissance chinoise a fortement ralenti en 2014, à 7,4%, contre 7,7% réalisés en 2013, glissant à un niveau plus vu depuis près d'un quart de siècle, selon des chiffres gouvernementaux publiés hier.

La Chine s'était fixée pour 2014 un objectif officiel d'«environ 7,5%», même si les dirigeants s'étaient efforcés ces derniers mois de tempérer l'importance de ce niveau-cible.

«L'économie chinoise est parvenue en 2014 à une progression stable, avec une croissance d'une qualité améliorée, selon +la nouvelle norme+ qui est celle du pays», en dépit de «conjonctures inté-

rieure et internationales compliquées», a commenté le Bureau national des statistiques (BNS) dans un communiqué. Sur les trois derniers mois de l'année (octobre-décembre), le PIB a progressé de 7,3%, a précisé le BNS, soit une parfaite stabilisation par rapport au trimestre précédent.

La demande intérieure reste terne, comme en témoigne la quasi-stagnation des importations en décembre, et le niveau des dettes publiques et privées, nourries par une «finance de l'ombre» non régulée et vivace, alimente les inquiétudes. Néanmoins, la production

industrielle chinoise a accéléré en décembre, progressant de 7,9% sur un an. Les ventes au détail en Chine se sont de même quelque peu ressaisies le mois dernier, grimpant de 11,9% sur un an, a également indiqué mardi le BNS, suggérant une consolidation de la consommation des ménages à la fin de l'année.

Quant aux investissements en capital fixe, qui mesurent les investissements dans les infrastructures, ils ont gonflé de 15,7% sur l'ensemble de 2014, soit bien moins qu'en 2013 (+19,6%) et marquant un léger ralentissement le mois dernier.

JAPON

Déclin du taux des obligations d'Etat à 10 ans

Le taux des nouvelles obligations de l'Etat japonais à échéance dix ans est descendu mardi pour la première fois sous le plancher des 0,200%, et le rendement des obligations à 5 ans a chuté ponctuellement en territoire négatif.

Cela fait six jours de suite que le taux de rendement des obligations à dix ans décline. La barre des 0,300% avait été touchée il y a moins d'un mois, le 26 décembre, et le taux de rendement de ces obligations avait crevé ce plancher durant la première semaine de janvier.

La hausse de la demande d'obligations

entraîne une baisse de leur rendement. Avant la vague de recul en cours, le taux des nouvelles obligations à 10 ans avait connu de précédents plus bas historiques tout début avril 2013 à 0,315%, immédiatement après l'annonce d'une forte intensification des mesures d'assouplissement monétaire de la banque centrale nippone. Depuis le 31 octobre dernier, l'institut d'émission a encore renforcé ces dispositions. Ce jour-là, son comité de politique monétaire avait décidé d'augmenter son programme de rachat d'actifs, face aux difficultés que traverse

l'archipel depuis une hausse de la taxe sur la consommation début avril.

La Banque du Japon (BoJ) pourrait en outre être amenée à faire des gestes supplémentaires si les statistiques macroéconomiques ne s'amélioraient pas. Celles annoncées récemment étaient plutôt médiocres, avec une inflation encore ralentie, ce qui ne va pas dans le sens des objectifs de la banque centrale. Une réunion du comité de politique monétaire de la BoJ a débuté mardi et se terminera mercredi, jour où les décisions doivent être annoncées.

TADJIKISTAN

La crise en Russie a coûté au pays plus de la moitié de ses réserves de change

Les réserves du Tadjikistan, en devises et en or, sont passées en 2014 de 1,07 milliard de dollars à 481 millions de dollars, a annoncé mardi le gouverneur de la Banque centrale, Abdoudjabbor Chirinov.

La crise monétaire en Russie a ainsi contraint le Tadjikistan, très dépendant des fonds envoyés par ses émigrés, à dépasser en 2014 plus de la moitié de ses réserves en devises et or pour limiter la chute de sa monnaie, selon le dirigeant de la banque. «Les fluctuations des taux de changes sur le marché tadjike se poursuivront tant que les cours du pétrole, et donc la situation de l'économie russe, ne sera pas stabilisée», a-t-il relevé.

Les transferts de fonds des émigrés tadjikes en Russie, où ils occupent souvent des emplois peu qualifiés et non déclarés, représentent environ la moitié du produit intérieur brut de l'ex-république soviétique. Les signes de difficultés se multiplient dans l'ex-URSS alors que crise ukrainienne et chute des cours du pétrole ont provoqué un effondrement du rouble et une envolée des prix en Russie, promise à une lourde récession cette année. Dans ses prévisions mondiales publiées mardi, le Fonds monétaire international estime que «le net ralentissement subi par la Russie et la dépréciation du rouble ont gravement affaibli les perspectives pour les autres économies» de la région. Au Kirghizstan, la monnaie a perdu l'an dernier 17% de sa valeur alors que selon des analystes les transferts de fonds des émigrés ont chuté de 70% en valeur en dollars. Le Tadjikistan a de son côté dévalué sa monnaie, le manat, de 18% le 1er janvier.

TURQUIE

La Banque centrale baisse d'un demi-point son principal taux directeur

La Banque centrale turque a réduit mardi d'un demi-point son principal taux directeur de 8,25 à 7,75% et décidé de laisser tous ses autres taux inchangés, lors de la réunion mensuelle de son comité de politique monétaire.

Fin janvier, l'institution avait ordonné une hausse drastique de ses taux contre l'avis du gouvernement, afin d'enrayer la dégringolade de la livre turque et la dégradation des déficits publics, alimentées par la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale américaine (Fed) et les fortes tensions politiques dans le pays. Le président Erdogan n'a depuis de cesse de réclamer la baisse de ces taux, afin de protéger la croissance fragile du pays. «Hé, à la banque centrale, qu'est-ce que vous attendez encore?», a-t-il lancé vendredi. «Ca ne peut pas continuer comme ça. Nous avons besoin d'investissement, d'emploi, de production, d'exportations, qui sont les fondements de notre économie», a-t-il ajouté.

L'institution financière s'est jusque-là refusée à obtempérer jusqu'à une baisse significative de l'inflation, qui a atteint 8,17% l'an dernier. Après des taux de plus de 8% en 2010 et 2011, la croissance de l'économie turque a nettement ralenti, victime de la crise de la zone euro, son principal marché à l'exportation, puis des guerres à sa frontière en Irak et en Syrie. Le gouvernement espère un taux définitif de 3,3% en 2014 et table sur 4% cette année.

APS

ADRAR

Programme d'urgence 2015 : 130 transformateurs électriques en réalisation

Cent-trente (130) transformateurs électriques, prévus dans le programme d'urgence de 2015, sont en cours de réalisation à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, SD-Ouest).

Ces installations, accompagnées d'un réseau de transport de 150 km, sont réparties sur les 11 daïras que compte la wilaya, dont Timimoun (16 transformateurs), Reggane (20), Adrar et Bordj Badji-Mokhtar (12 chacune), a précisé le directeur de l'entreprise, Abdelhak Chaâbane.

Huit (8) de ces transformateurs ont été déjà mis en service dans les communes d'Adrar, Aougroult, Tamektène, Tit, Reggane et Timimoun, a-t-il ajouté. L'opération vise à améliorer l'approvisionnement énergétique et satisfaire la demande croissante en électricité, notamment durant la période estivale. Dans le cadre du renforcement des capacités de transport de l'électricité, notamment vers les zones enclavées, la wilaya d'Adrar a bénéficié d'une opération portant sur la réalisation de trois (3) lignes de transport de 60 kilovolts, dans la partie Nord de la wilaya, selon le même responsable. Elles concernent une ligne électrique de Timimoun à Tinerkouk sur 75 km (75% d'avancement), une ligne similaire de la localité de Kabertène vers celle de Cherouine et une autre de 45 km de Kabertène vers Aougroult, a précisé M. Chaâbane.

Au total, huit (8) autres lignes de transports de 30 kilovolts, sur un linéaire global de 300 km, sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya, notamment dans le Tidikelt, à l'Est de la wilaya, a-t-il fait savoir.

Selon le même responsable, l'opération de rénovation des équipements, qui a touché 26 transformateurs électriques sur un total de 38 unités programmées, est à 68% d'avancement. Plusieurs opérations inscrites au titre des efforts menés par l'entreprise visant à améliorer les prestations et répondre aux préoccupations des citoyens, seront lancées au courant de l'année 2015.

Il s'agit de la réalisation d'un total de 13 centres de transformation 30/60 kilovolts, sachant que les sites devant les abriteront ont été choisis, en attendant l'achèvement des procédures administratives inhérentes à l'opération. Le programme prévoit aussi la réalisation de centres de transformation de plus grande capacité (60/220 kilovolts), selon la même source. Ces opérations permettront, une fois achevées, d'assurer l'exploitation totale des lignes d'électricité de 60 kilovolts, opérant actuellement à la moitié de leur capacité (30 kv).

JIJEL

Ouverture d'une filière de formation d'oléifacteurs au centre de formation professionnelle de Djimla

Une nouvelle section de formation d'oléifacteurs sera lancée à l'occasion de la rentrée de février prochain au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de la commune de Djimla (Jijel), a-t-on appris, hier, auprès des responsables de cet établissement.

Cette nouvelle filière offrira aux jeunes une qualification professionnelle qui permettra leur intégration dans le monde du travail, d'autant qu'il s'agit d'une région à fort potentiel oléicole, ou de monter leurs propres entreprises, a-t-on souligné.

La création de filière a été décidée pour répondre aux besoins du secteur agricole, notamment dans les communes voisines de Djimla et de Beni Yadis, où existe une dizaine d'huileries. Les inscriptions pour la prochaine rentrée de février se poursuivent dans les différents établissements de formation professionnelle de cette wilaya.

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE Nouvelle spécialité en travaux maritimes à l'UST d'Oran

Un nouveau parcours de formation dédié aux travaux maritimes est en voie de création à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB) dans le cadre de la coopération algéro-chinoise, a-t-on appris hier du responsable de la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur.

Un master professionnel en travaux maritimes sera bientôt ouvert aux étudiants de l'USTO-MB en collaboration avec la société d'ingénierie portuaire chinoise «China Harbour Engineering Company» (CHEC), a précisé Maamar Boudiaf à l'issue d'une rencontre consacrée à la présentation des activités de l'entreprise partenaire.

L'entreprise CHEC, qui compte plusieurs réalisations de par le monde, est également présente en Algérie où elle est notamment chargée de l'extension du terminal à



conteneurs du port d'Oran aux côtés de la Méditerranée des travaux maritimes (MEDITRAM, Algérie).

Une dizaine de cadres de la compagnie chinoise ont animé la séance de présentation au profit des étudiants des départements de génie maritime et de génie civil de l'USTO-MB. Le responsable de la cellule de communication de l'USTO-MB a fait savoir que la société «CHEC» s'est également engagée à recruter douze diplômés de l'USTO-MB parmi les titulaires de l'ingénierat ou de master en travaux maritimes, en génie civil

et bâtiment. Un bureau de liaison sera aussi créé au niveau du chantier de cette même société à l'effet d'organiser des stages de formation pratique pour les étudiants de l'USTO-MB et ce, en collaboration avec l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) et la Direction des travaux publics (DTP). Le partenariat USTO-MB/CHEC fera l'objet d'une convention cadre entre les deux parties lors d'une cérémonie de signature prévue début février prochain, a indiqué le responsable de la communication de l'université.

GHARDAÏA

Des créances de plus de 271 millions DA à recouvrer par la Sonelgaz

Le portefeuille des créances détenues par la Sonelgaz sur ses abonnés «ordinaires» dit ménages, dans la wilaya de Ghardaïa, à la fin 2014, a atteint un volume de plus de 271 millions DA, a révélé mardi le directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz, SD-Centre).

Ce manque à gagner, qui pèse négativement sur la dynamique interne de l'entreprise en matière d'amélioration des prestations de services, est la conséquence directe du climat social qu'a connue la région de Ghardaïa durant l'année 2014, a expliqué M. Ahmed Brahimi.

Ces retards de paiement des redevances de consommation énergétique, dans plusieurs quartiers situés dans la vallée du M'zab (quatre communes) ainsi que celles de Berriane et Guerrara, sont justifiés par les événements (échauffourées et actes de saccage de locaux commerciaux et habitations) qu'a connue la région durant l'année 2014, a-t-il expliqué.

Selon M. Brahimi, ces dettes non recouvrées représentent plus de 92 % des créances enregistrées durant l'année 2013 et estimées à plus de 118 millions DA. Dans ce contexte, les services de distribution de Ghardaïa s'attendent à mettre en place des points d'encaissement de proximité dans différents quartiers de la vallée du M'zab ainsi qu'à Berriane, Guerrara, et dans les zones enclavées, pour permettre aux abonnés de s'acquitter de leurs redevances dans la quiétude, en collaboration avec les associations et comités de quartiers, a fait savoir le même

responsable. Ces efforts ont été précédés d'une campagne de sensibilisation auprès de la population des quartiers affectés par les événements sur la nécessité d'honorer les factures impayées de l'électricité et du gaz de ville, a-t-il dit.

En plus de ces créances, la direction de distribution de Ghardaïa a déploré un taux de déperdition de l'ordre de 14,03% sur le réseau d'électricité et de 09% sur celui du gaz naturel, sachant que la longueur du réseau électrique est de 4301 km et celui du gaz naturel de 1437 km.

Plusieurs dégâts ont été enregistrés durant les événements de Ghardaïa sur le patrimoine de l'entreprise, notamment l'incendie de deux véhicules et de cinq km linéaire de câbles du réseau d'électricité de basses tensions, le saccage et l'incendie de 953 branchements électriques et la destruction de 83 branchements de gaz.

Pour autant, l'entreprise n'a pas baissé les bras, réalisant des résultats «intéressants», qu'il s'agisse de l'extension du réseau et/ou de l'amélioration de ses prestations, a souligné M. Brahimi. Un investissement de plus de 954 millions DA a été consenti par la SDC-Ghardaïa, durant l'année 2014, avec essentiellement la réalisation de 164 km de renforcement du réseau électrique et sa dotation de 100 postes de transformateurs, ainsi que de 68 km de réseau de gaz avec deux distributeurs publics, selon la même source. La wilaya de Ghardaïa totalise 115.897 abonnés au réseau électrique et 64.421 raccordements à celui du gaz naturel.

CONSTANTINE

Les cahutes servant de commerce vont disparaître du paysage à Ali Mendjeli

Les cabanes faites de tôle, de panneaux de carton et de contre-plaqué, servant de «locaux» commerciaux dans plusieurs unités de voisinages (UV) d'Ali-Mendjeli, seront éradiquées dès l'ouverture «très prochaine» des marchés de proximité réalisés dans cette agglomération, a-t-on affirmé hier à la daïra d'El Khroub.

Ces baraquas hideuses enlaidissant les UV situés dans les zones d'extension de la nouvelle ville Ali-Mendjeli seront démolies aussitôt après l'ouverture des marchés de proximité construits sur place et qui

n'attendent que l'alimentation en électricité pour être fonctionnels, a souligné la même source.

Les commerçants informels qui activent dans ces cagibis et dont la présence a été «tolérée» en l'absence de magasins appropriés dans les nouvelles cités d'habitation souvent éloignées, bénéficieront pour la plupart de box dans les marchés à réceptionner, a-t-on également affirmé.

Ce genre de «locaux commerciaux», au nombre d'une centaine selon les services de sécurité, est notamment signalé dans les UV n° 14, 18

et 19, a-t-on précisé à la daïra, ajoutant que leur disparition du paysage permettra un meilleur cadre de vie aux habitants des nouveaux quartiers de la nouvelle ville Ali-Mendjeli.

Les habitants de ces cités nouvellement construites, dont la majorité a été relogée dans le cadre des opérations de résorption des bidonvilles de Constantine, avaient pris l'habitude de s'approvisionner auprès de ces commerçants faute d'espaces commerciaux organisés.

APS

PORT D'ALGER

Les grévistes condamnés par le tribunal de Sidi M'hamed à reprendre le travail

Les capitaines de remorqueurs au port d'Alger, qui observent depuis dimanche un débrayage pour demander la destitution d'un délégué syndical, ont été condamnés hier par un tribunal algérois à reprendre le travail, a-t-on appris auprès d'une source syndicale.

Les grévistes ont été sommés "de reprendre le travail et de cesser leur mouvement de grève" par le tribunal de Sidi M'hamed, a confirmé à l'APS Bourouba Derradj, SG de la section syndicale de l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Deux actions en justice, dont une pour "grève illégale", ont été engagées lundi par l'EPAL contre les grévistes, rappelle t-on.

L'EPAL "a engagé une action en justice pour traduire les grévistes devant le référé d'heure en heure pour mettre fin à la grève", avait précisé à l'APS Abderrahmane Timizar, chargé de la communica-



nication à l'EPAL. La seconde action en justice menée par l'EPAL contre les capitaines de remorqueurs a été engagée devant le tribunal pénal "pour grève illégale ayant donné lieu à la prise d'otages de bateaux en entrée et sortie", selon le chargé de communication de l'entreprise portuaire d'Alger.

Mardi, le délégué syndical, objet de retrait de confiance des capitaines de remorqueurs, a déposé sa démission "et l'a affichée", indiqué par ailleurs le SG de la section syndicale du port d'Alger.

Cependant, "ce mouvement de débrayage n'a pas respecté le règlement in-

térieur, notamment son article 85 qui stipule qu'un retrait de confiance doit être opéré après une assemblée générale et un vote à bulletins secrets".

"Ce qui n'a pas été fait", déplore le responsable syndical au niveau du port d'Alger.

Il ajoute que "le travail devrait reprendre sous peu".

Le même responsable syndical a demandé aux grévistes de reprendre le travail, d'autant que leur seule revendication, le départ de l'un de leurs deux délégués syndicaux, "a été satisfaite".

TAMANRASSET

Plusieurs actions de lutte projetées contre la désertification

Plusieurs opérations de lutte contre la désertification sont projetées dans la wilaya de Tamanrasset, dans le cadre du quinquennat 2015-2019, a-t-on appris hier des responsables de la conservation des forêts.

Un financement de 428 millions DA est suggéré dans le cadre de ce plan pour concrétiser ces opérations visant à lutter efficacement contre le phénomène de désertification dans la wilaya, à travers des actions de reboisement, la correction des cours d'eau et la fixation des dunes, a révélé le conservateur des forêts, Monder Ounada.

Ces opérations devront renforcer ce qui a été déjà accompli dernièrement comme travaux dans le cadre des efforts de lutte contre la désertification, à l'instar de la réalisation de 5 km sur un total de 22,5 km linéaires de brise-vent au niveau des communes de la région du Tidikelt (Foggaret Ezzoua, In-Ghar et In-Salah), alors que le reste est en cours de réalisation selon la même source. Cinquante hectares sont aussi en cours de boisement dans le Tidikelt, et des opérations similaires, sur 30 hectares, seront lancées prochainement dans la région frontalière d'In-Guezzam, a ajouté ce responsable.



MOSTAGANEM

Arrestation de 10 autres personnes suite aux incidents de Sidi Lakhdar

Les services de police ont arrêté dimanche dix autres personnes suite aux incidents survenus dernièrement dans la daïra de Sidi Lakhdar (50 km à l'Est de Mostaganem), a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Parmi ces personnes arrêtées, six ont été mis sous mandat de dépôt et quatre autres ont été placées sous contrôle judiciaire pour atroupement, troubles à l'ordre public et destruction de biens publics, entre autres.

Douze (12) personnes ont été écrouées mercredi dernier et 21 autres ont été placées sous contrôle judiciaire, alors que trois autres ont été désignés comme témoins. Le calme est revenu dans la ville de Sidi Lakhdar avec l'ouverture des édifices publics et la reprise de l'activité commerciale, a-t-on indiqué, signalant la réouverture du siège de l'APC dimanche, après sa fermeture. Le siège de la daïra est fermé depuis une se-



maine par des citoyens protestant contre le transfert d'une structure de Sonelgaz et du centre de proximité des impôts vers la daïra de Sidi Ali. Il est attendu, la réouverture du siège de la daïra de Sidi Lakhdar au courant de cette semaine, une fois les travaux de réfection achevés. Ce siège a été saccagé mercredi dernier par des protestataires qui ont détruit certains mobilier, incendié des documents et deux véhicules nécessitant l'intervention des forces anti émeutes pour disperser les protestataires en utilisant des bombes lacrymogènes. Les protestataires ont revendiqué le départ du chef de daïra et la réalisation de structures de services et administratifs dont ceux des impôts, des domaines, de Sonelgaz, un tribunal, un hôpital, ainsi que le soutien à l'investissement et au tourisme et à toute initiative génératrice d'emploi pour les jeunes.

APS

TISSEMSILT :
LES BARAQUES DE GCB
DETRUITES PAR LE FEU
Les causes de
l'incendie restent
indéterminées

ABED MEGHIT

Les baraques du siège de la Société nationale de génie civil et bâtiement GCB, situé sur la route de Sidi Abed au chef-lieu de wilaya, ont été détruites en partie par un incendie, survenu lundi dernier, aux environs de 8 heures du matin, causant d'importants dégâts mais sans faire de victimes, a-t-on indiqué à la Protection civile. Un bloc administratif, comprenant des baraquas-bureaux a brûlé entièrement avec ses équipements et son matériel informatique, selon notre source. L'incendie, dont les causes restent indéterminées. Il s'est rapidement propagé sur les bureaux, construits essentiellement en bois, et séparés entre eux par des cloisons en polystyrène, a expliqué la même source. La Protection civile, malgré l'engagement d'importants moyens humains et matériels, a mis deux heures pour venir à bout des flammes. Une enquête a été ouverte par la police scientifique de la gendarmerie nationale de Tissemsilt pour déterminer les circonstances exactes à l'origine de cet incident.

● **1 573 appels**
téléphoniques
effectués sur
les numéros verts
17 et 15 48 en 2014

Quelque 1573 appels téléphoniques ont été reçus en 2014 par les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt à travers son territoire urbain de compétence, sur les numéros verts 15-48 et 17. Ces appels concernent des demandes d'intervention ou de secours (1 094), l'information sur des accidents de la route (156), des demandes de renseignements ou d'orientation (116) et autres (205), selon la cellule de communication et de relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, dans un communiqué. Le contact permanent du citoyen et sa coopération avec les éléments de la Sûreté nationale, à travers les numéros verts 15-48 et 17 demeurent "le principal levier d'une action sécuritaire commune en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes", souligne-t-on dans le communiqué. Les services de la Sûreté nationale considèrent qu'un simple appel effectué par le citoyen sur le numéro vert de la DGSN est à même de sauver des vies humaines.

AM

ANNABA
Grève des
enseignants
moyennement
suivie

Une grève de deux jours des enseignants a été déclenchée lundi dans certains établissements des paliers primaire et moyen à Annaba, à l'appel de la section de wilaya de l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation qui annonce un taux de suivi de 50%. Selon le directeur de l'éducation, Mohamed Bennabrouk, la section de wilaya de ce syndicat a déposé un préavis de grève pour «protester contre ce qu'ils ont appelé «abus dans la gestion administrative du secteur» à Annaba».

Il a estimé que le taux de suivi de cette grève ne dépassait pas, cependant, les 27% dans les deux paliers».

SÉTIF Les accidents de la route en hausse et 24 774 interventions enregistrées

Azzedine Tlouri

Les différentes unités de la Protection civile de la wilaya de Sétif ont enregistrées au cours de l'année écoulée, 24 774 interventions, soit en moyenne 70 par jour. Par rapport à l'année 2013, il y a eu 1 683 en plus, soit un taux de 0,7%. Le plus grand nombre d'activités a été enregistré au mois d'août avec 2 421 interventions, soit en moyenne 80 par jour. La moitié de celles-ci avec plus de 12 685 l'ont été pour des secours, l'évacuation des malades et des blessés dans divers secteurs de la vie quotidienne.

Pour le volet des accidents de la route, il a été enregistré 2 612 sinistres, soit 7 par jour. 20% des interventions l'ont été pour des opérations de secours et d'aide aux automobilistes. Par rapport à 2013, il y a eu une augmentation de 311 accidents, soit un taux de 11%. Ces accidents de la route ont causé la mort de 112 personnes et blessé 3 215 autres. Une augmentation de 24 morts et 573 blessés est à signaler pour 2014. C'est durant le mois d'août qu'il y a eu le plus d'accidents avec 361 coûtant la vie à 15 personnes et en blessant 518. Le plus meurtrier a été celui de juillet avec 24 morts. Sur le tronçon autoroutier traversant la wilaya sur 73 km, il a été enregistré durant l'année écoulée 201 accidents de la route, faisant 12 morts et 247 blessés. Le restant des sinistres a eu lieu sur les différents axes routiers constitués par les routes nationales et de wilaya.

A.T.

DU 11 AU 17 JANVIER 18 677 interventions de la Protection civile

Durant la période du 11 au 17 janvier 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 18 677 appels de secours dans les différentes secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours à personnes, 11 482 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 308 blessés traités par nos secours médicalisés, 1 0033 évacuations sanitaires, en plus de 2 167 interventions effectuées suite à 1 134 accidents de la circulation ayant causé le décès de 46 personnes et 1 378 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya d'Oran avec 06 personnes décédées et 44 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 40 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 913 interventions pour procéder à l'extinction de 552 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 415 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 3 743 opérations diverses et l'assistance aux personnes en danger.

BORDJ EL KIFFAN ACCUSÉ DE SÉVICES ET DU MEURTRE DE SA VOISINE AGÉE DE 15 ANS 16 ans de prison pour l'assassin



En ce mois de janvier 2015, le tribunal d'Alger devait prononcer son verdict contre Karim accusé de viol et de meurtre sur la personne de sa voisine Sonia âgée de 15 ans.

A.Ferrag

Karim âgé de 39 ans, consommé de la drogue, est sans profession et repris de justice.

Un jour son voisin Karim demande à Sonia de le suivre, elle le suit sous la menace d'un couteau. Il l'emmené dans une baraque où il la viole sauvagement puis

s'empare d'un couteau et assène à la victime trois coups. Sonia gisant dans une mare de sang décède sur place.

Une enquête est ouverte pour élucider cette affaire et identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Les policiers ne tardent pas à embarquer Karim. Auditionné et pressé de questions il avoue être le responsable du crime.

Le jour du procès, il reconnaît avoir violé et tué Sonia sous l'effet de la drogue.

Le président rappelle au prévenu la gravité de son acte, et ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, avec un casier judiciaire bien chargé.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public insiste sur l'atrocité du crime : «Il faut être un monstre pour faire cela». Il

fait ressortir dans son réquisitoire la gravité des faits, et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'accusé.

L'avocat de la défense, sollicite la clémence de la cour et demande des circonstances atténuantes envers son client. A la fin des délibérations, le président du tribunal d'Alger prononce une peine de 16 ans de prison contre l'accusé.

TIZI-OUZOU Une casemates et deux bombes artisanales découvertes à Mechtras

K.N.A

Les forces de sécurité viennent de découvrir une casemate et deux bombes artisanales à Kéntidja, forêt située à Mechtras dans la daïra de Boghni.

A noter que les engins fabriqués de manière artisanale étaient prêts à être uti-

lisés dans des actions terroristes. Les découvertes ont été permises grâce à un travail de renseignements minutieux effectué par les éléments des forces de sécurité dans la région de Boghni.

Des forces de sécurité ont déclenché une vaste opération de ratissage et le périmètre était jusqu'à hier complètement bouclé.

SELON UN BILAN DE LA SÛRETÉ NATIONALE 90 personnes tuées dans 1.823 accidents de la route dans le Sud-est en 2014

Au moins 93 personnes ont trouvé la mort et 2 034 autres ont été blessées, dans 1 823 accidents de la circulation survenus à travers le Sud-est du pays, durant l'année écoulée, a-t-on appris hier auprès de l'inspection régionale Sud-est de la sûreté nationale.

Le bilan le plus lourd en matière d'accidents a été enregistré sur le territoire de la wilaya de Biskra avec 742 accidents ayant fait 26 morts et 789 blessés, suivie de celles

d'El-Oued avec 355 accidents (30 morts et 428 blessés) et Ouargla avec 309 accidents (15 morts et 291 blessés).

Ces accidents sont dus à divers facteurs liés notamment à l'élément humain (1 780 accidents), à l'état du véhicule (12) et à l'environnement (13), a-t-on fait savoir dans le bilan annuel d'activité présenté par cette institution sécurité qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra, El-Oued et Illizi. Ces accidents,

en légère hausse (30 accidents de plus), par rapport à ceux enregistrés durant l'année 2013, ont donné lieu à 7 185 délits, 1 709 infractions, 45 384 amendes forfaitaires, 13 083 retraits du permis de conduire et la mise à la fourrière d'un total de 2 144 véhicules, selon la même source.

Les activités de contrôle et de prévention effectuées à travers l'ensemble des wilayas précitées totalisent notamment 17 751 barrages routiers (639 779 véhicules tra-

tés), ainsi que 179 586 patrouilles et 158 opérations de radar.

Dans le cadre des activités de proximité menées par la police, différentes campagnes de sensibilisation ont été organisées dans l'ensemble des wilayas coiffées par l'inspection régionale de la Sûreté nationale, en vue d'instaurer une culture de la sécurité routière, notamment chez les conducteurs.

BOUMERDÈS Démantèlement d'une bande spécialisée dans la commercialisation de psychotropes

Une bande composée de six personnes, spécialisée dans la commercialisation de stupéfiants et psychotropes, a été démantelée par les éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les deux autres citées à comparaître à une audience ultérieure, a précisé la même source, indiquant que lors d'un service de police de la route sur la RN 24, les gendarmes de la brigade de sécurité routière de Baghlia ont interpellé deux des mis en cause en possession d'une quantité de 70 grammes de kif traité et

38 comprimés de psychotropes.

«Poursuivant les investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Dellys ont interpellé leur acolyte et saisi dans son local commercial, sis à la commune Sidi-Daoud, 175 grammes de kif traité et 882 comprimés de psychotropes, alors que deux autres complices ont été arrêtés en possession de 30 grammes de la même substance. Le dernier mis en cause a été interpellé au centre-ville de Dellys en possession de 300 comprimés de psychotropes, selon la même source.

Par ailleurs, trois individus ont été

présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Rouiba par les gendarmes de Larbaâtache pour association de malfaiteurs et port d'armes prohibées. Deux d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt et le dernier cité à comparaître à une audience ultérieure, a précisé le communiqué. Par ailleurs, les gendarmes de la brigade de Zabana (w. Blida) ont interpellé, devant un lycée au centre-ville de Blida, un lycéen de 19 ans en possession de 56 comprimés de psychotropes et une somme de 9.000 DA, dont un faux billet de 2.000 DA.

APS

OIT

200 millions de personnes pourraient être sans emploi dans le monde d'ici à 2019

Plus de 200 millions de personnes pourraient être touchées par le chômage dans le monde d'ici à 2019, soit une hausse d'au moins 11 millions, dans les quatre ans à venir et les inégalités dans le monde s'aggravent, avertit l'Organisation mondiale du travail (OIT) dans un rapport publié mardi. En 2019, plus de 219 millions de personnes pourraient ainsi être sans emploi, selon ce rapport publié à Genève.

«Plus de 61 millions d'emplois ont été perdus depuis le début de la crise mondiale en 2008 et nos projections montrent que le chômage continuera de s'aggraver jusqu'à la fin de la décennie. Ce qui signifie que la crise de l'emploi est loin d'être terminée et il n'y a pas lieu de s'en satisfaire», a affirmé le directeur général de l'OIT, Guy Ryder. Dans les faits, si la situation de l'emploi s'est améliorée aux Etats-Unis, au Japon ou au Royaume-Uni, elle reste et restera en revanche difficile dans plusieurs économies avancées, surtout en Europe, selon le rapport. L'OIT ne voit ainsi pas de baisse significative du chômage en France jusqu'en 2017, quand son taux devrait légèrement passer sous la barre des 10% (9,9%), le niveau de 2015. En Allemagne, le chômage pourrait même augmenter pour passer à 5% (contre 4,7% cette année).

«Les politiques d'austérité, particulièrement en Europe, ont contribué à l'augmentation spectaculaire du chômage. Je ne pense pas qu'elles étaient inévitables», a indiqué M. Ryder. L'organisation onusienne met à cet égard en exergue des «inégalités grandissantes et persistantes» et des «perspectives incertaines en matière d'investissement des entreprises». «Si le faible niveau des salaires oblige les gens à moins consommer et si l'investissement demeure modeste, cela a évidemment des répercussions négatives sur la croissance», a estimé M. Ryder. «Dans certaines économies avancées, les inégalités de revenus approchent dorénavant les niveaux observés dans les économies émergentes. Ces dernières ont, à l'inverse, réalisé des progrès en réduisant leur fort niveau d'inégalité», a-t-il ajouté. Le rapport mentionne en outre que les inégalités en terme de revenus vont continuer de s'amplifier, avec les 10% les plus riches qui auront 30 à 40% des revenus totaux tandis que les 10% les plus pauvres devront de contenir de n'en recevoir que 2 à 7%.

APS

FUKUSHIMA: 2 ouvriers décèdent après des accidents dans les 2 centrales nucléaires

Deux ouvriers sont morts successivement après deux accidents dans les deux centrales nucléaires de Fukushima, Daichi (N°1) et Daini (N°2), a annoncé mardi la compagnie exploitante japonaise Tokyo Electric Power (Tepco).



Un premier employé d'une entreprise tierce était tombé lundi matin du haut d'un réservoir de stockage d'eau de pluie contaminé dans la centrale Fukushima Daichi ravagée par le tsunami du 11 mars 2011. Il devait effectuer une opération de contrôle avec deux autres personnes et s'ingéniait à dégager un couvercle de 51 kilogrammes qui l'a entraîné dans sa chute à l'intérieur de la citerne verticale,

vide à ce moment. «Transporté pour recevoir des soins dans un hôpital de la ville d'Iwaki (à une vingtaine de kilomètres du site), ce travailleur est décédé mardi à 01h22z (lundi 16h22 GMT), a précisé l'exploitant. Tepco n'a divulgué ni l'identité du défunt ni ses fonctions exactes, mais a indiqué qu'il était quinquagénaire et travaillait pour l'entreprise de BTW Hazama Ando.

MALADIES NON TRANSMISSIBLES: 16 millions de décès chaque année

Les Maladies non transmissibles (MNT) sont à l'origine de 16 millions de décès chaque année, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui souligne l'urgence de mieux agir pour leur prévention.

«Les gouvernements doivent agir afin d'éviter que,

chaque année, 16 millions de personnes ne décèdent avant l'âge de 70 ans de maladies cardiaques ou pulmonaires, d'un accident vasculaire, d'un cancer ou du diabète», recommande l'OMS.

Présentant lundi le rapport sur «la situation mondiale des MNT», la directrice générale de l'organisa-

tion, Margaret Chan, a estimé que la communauté internationale «a la possibilité de pouvoir changer le cours de ces maladies».

«En investissant à peine 1 à 3 dollars par personne et par an, les pays peuvent réduire considérablement la charge de morbidité et de mortalité due aux

MNT», a-t-elle fait valoir. L'OMS incite ses pays membres à se fixer en 2015 des objectifs en matière de prévention et à «appliquer des mesures d'un bon rapport coût-éfficacité, faute de quoi des millions de personnes continueront à mourir prématurément (avant l'âge de 70 ans)».

INONDATIONS AU MOZAMBIQUE Le bilan atteint 71 morts

Les inondations qui affectent plusieurs provinces du Mozambique ont fait au moins 71 morts et environ 80.000 sinistrés, selon un bilan encore provisoire communiqué lundi par l'Institut national de gestion des catastrophes naturelles (Ingc).

D'après les données recueillies jusqu'à hier (dimanche) soir, le bilan provisoire des inondations est passé à 71 victimes depuis le 12 janvier, dont 49 pour la seule province de Zambézie (centre), a déclaré Rita Almeida, porte-parole de l'Ingc.

Onze morts ont été recensés dans les provinces de Nampula et Cabo-Delgado (nord), particulièrement touchées par les intempéries ce week-end, a-t-elle notamment relevé.

«Environ 80.000 personnes sont affectées par les inondations qui touchent le centre et le nord du pays, d'après les informations que nous avons collectées pour



l'instant», a-t-elle ajouté.

Mme Almeida a confirmé que l'alerte maximale était maintenue, alors que de nouvelles précipitations sont attendues d'ici la fin de la semaine. «La situation reste préoccupante», a-t-elle conclu.

Selon le météorologue José Savanguani, la situation va s'améliorer dans le centre et les prochains jours, «mais des pluies modérées à fortes (sont prévues) dans le

nord du pays».

La saison des pluies au Mozambique s'étale généralement d'octobre à mars et les inondations causent chaque année des destructions et des morts.

En 2013, les inondations avaient fait plus d'une centaine de victimes et 250.000 sinistrés. Au Malawi voisin, la montée des eaux a fait au moins 176 morts et 200.000 sans abris.

AIR ASIA: Les enquêteurs examinent la possibilité d'une erreur humaine



L'enquête sur l'accident de l'avion d'Air Asia qui s'est abîmé en Indonésie fin décembre dernier avec 162 personnes à bord se concentre sur l'éventualité d'une erreur humaine ou de dommages à l'appareil, après avoir exclu l'hypothèse de terrorisme, a indiqué mardi un responsable.

L'Airbus A320-200 avait décollé le 28 décembre de la ville indonésienne de Surabaya pour Singapour, et rencontré des nuages très menaçants avant de disparaître des écrans radars. L'appareil s'est abîmé peu après en mer de Java, et il n'y eu aucun survivant.

Des plongeurs ont depuis repêché 53 corps et les deux enregistreurs de vol (boîtes noires), l'un enregistrant les conversations entre les pilotes et avec le contrôle aérien (enregistreur phonique), l'autre les paramètres de l'avion (vitesse, altitude, régime des moteurs, etc.).

Les enquêteurs du Comité national de sécurité des Transports ont écouté l'enregistreur phonique mais refusé de donner des détails sur les échanges, se contentant de dire qu'il n'y avait aucune indication quant à un éventuel acte terroriste.

«Nous n'avons entendu aucune autre personne (que les pilotes, ndlr), aucune explosion», a déclaré l'enquêteur Nurcahyo Utomo à des journalistes qui l'interrogeaient sur un éventuel acte terroriste, soulignant que les autorités n'avaient jamais avancé l'hypothèse d'un attentat pour expliquer le drame.

Les enquêteurs se concentrent désormais sur «l'éventualité de dommages à l'avion et les facteurs humains», a-t-il ajouté.

Un autre enquêteur, Erata Lananggalih, a observé qu'aucun détail sur le contenu des enregistreurs de vol ne serait divulgué avant la publication d'un rapport préliminaire sur les causes de l'accident, attendu la semaine prochaine.

L'Agence météorologique nationale a indiqué dans un rapport publié au début du mois que la météo avait été le «facteur déclenchant» de l'accident. Parmi les 162 personnes à bord, se trouvaient 155 Indonésiens, le copilote français Rémi Plesel, un Britannique, trois Sud-Coréens, un Malaisien et un Singapourien.

DÉPRIME : POURQUOI AVONS-NOUS LE BLUES EN HIVER ?

A défaut de voir tout en noir, vous voyez tout en gris-morose comme le ciel hivernal ? Cette dépression saisonnière est directement associée au manque de lumière. Mais nous pouvons réagir et chasser ces idées noires.

«Spleen quand le ciel bas et lourd pèse comme un couvercle» disait Baudelaire. Mais la déprime n'est pas l'apanage des poètes, nous sommes aussi nombreuses à subir ces coups de blues qui nous minent, surtout pendant les journées courtes et sombres de l'hiver. Un psychologue britannique a d'ailleurs établi que la journée la plus déprimante de l'année serait... le troisième lundi de janvier ! Selon le Dr François Duforez, praticien attaché APHP, fondateur du European Sleep Center à Paris, «environ 3 % des gens souffrent de dépression ; 6 % de dépression saisonnière et 15 % ressentent un désordre, un inconfort, une gêne dans leur vie quotidienne : ils ne se sentent pas bien». Les fêtes de fin d'années sont passées, on hiberne toujours au chaud en mode marmotte ? Ce n'est pas forcément une mauvaise chose et il peut être doux d'apprendre à vivre au rythme des saisons.

«L'hiver est une période de repli sur soi, on se désengage des choses, on est dans une phase cocooning, il est important d'en profiter pour se reconnecter à soi, à son corps et à son bien-être», conseille la coach Sophie Machot (auteur du livre «Cultivez votre bonheur», aux éditions Eyrolles et du blog concentrédebonheur.unblog.fr), qui raconte qu'une infirmière australienne avait noté dans sa carrière les regrets exprimés par les personnes en fin de vie et l'un de ceux qui l'avait le plus frappée était celui-ci : «Je regrette de ne pas m'être autorisé à être plus heureux».

Certains sont plus exposés que d'autres

«Les personnes les plus touchées par la déprime sont des personnes à forte réactivité émotionnelle», explique le Dr David Gourion, médecin psychiatre. Emotives, elles sont très sensibles aux émotions négatives



comme la tristesse. Or, quand on est très émotif et qu'on est soumis à un événement stressant, même minime, on a plus de risque de développer une réaction anxieuse. Mais il existe des facteurs protecteurs qui pré servent de la déprime : ce n'est pas la même chose si on est seul ou en couple uni ; si on a une famille aimante ou toxique. L'environnement professionnel joue également. Ces facteurs de protection sont puissants et ils peuvent être suffisants pour nous protéger de ces coups de déprime, mais si on cumule un tempérament hypersensible, des antécédents familiaux de dépression et un environnement affectif peu agréable, alors l'événement stressant risque d'être plus difficile à gérer.

Notre environnement compte beaucoup

On peut comparer notre cerveau à une voiture, dont la dopamine serait le moteur, c'est-à-dire l'énergie, le plaisir ; la noradrénaline serait le volant qui nous donnerait la

direction à suivre et la sérotonine, l'alarme de la voiture qui nous préviendrait du danger. Notre environnement joue un rôle majeur sur le bon fonctionnement de ces neurotransmetteurs. Stressant, il va freiner la sérotonine : on aura alors tendance à l'hypersensibilité. Si la dopamine est freinée, c'est la panne de moteur. Cela intervient surtout dans le cadre d'un environnement peu gratifiant, propice à la frustration où on a la sensation d'agir par devoir. Un manque de noradrénaline intervient surtout dans un environnement complexe, avec beaucoup d'informations à gérer. D'où la nécessité de s'occuper de soi avec bienveillance, de bien s'entourer. Même quand il ne s'agit que de coup de blues hivernal.

Quand consulter ? Un coup de blues qui dure peut parfois masquer un problème plus sérieux. Peu importe le traitement choisi, si les symptômes persistent ou s'aggravent après une semaine ou deux, mieux vaut consulter son médecin généraliste.

Dépression, burn out ou déprime, comment faire la différence ?

La déprime est une réaction normale de notre psychisme face à une situation difficile, un stress. Mais cette réaction suite à une contrariété ou une déception ne doit pas durer plus de deux ou trois jours, au-delà, il faut être attentif. La dépression, elle, se caractérise par une accumulation de symptômes (au moins cinq en tout) parmi lesquels : la tristesse, une fatigue intense, une perte totale de libido, des troubles du sommeil, une perte ou une augmentation de l'appétit et des idées noires contre lesquelles on ne peut pas lutter.

La dépression majeure n'est pas forcément due à un événement concret : c'est le fameux «ourtant, j'ai tout pour être heureux». Le burn out est aussi une véritable dépression, sous forme d'épuisement physique souvent lié à un contexte professionnel épaisant ou toxique.

POUR MIEUX SE SOUVENIR, IL SUFFIRAIT DE FERMER LES YEUX

Une étude scientifique anglaise a prouvé que le fait de fermer les yeux aiderait à mieux se remémorer des informations qui nous échappent. Un travail qui change la donne en matière d'interrogatoire policier suite à un crime. Si vous êtes de ceux qui s'agacent de ne pas réussir à se rappeler d'un détail important qui échappe momentanément au cerveau, sachez que la solution réside peut-être dans vos paupières. Des chercheurs britanniques viennent en effet de mettre en lumière l'effet positif des yeux fermés dans la remémoration d'une information ou d'un événement. L'étude menée à l'Université de Surrey (Royaume-Uni) a été publiée dans la revue scientifique Legal and Criminology psychology. Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs ont mené deux expériences sur 178 personnes. Dans la première

phase d'expérimentation, ils ont demandé aux participants de regarder un film où le protagoniste commet une infraction et vole des objets. Les scientifiques ont ensuite séparé les 178 personnes en quatre groupes. Le premier devait garder les yeux ouverts en se remémorant la scène, le second garder les yeux fermés. Le troisième groupe devait construire une relation de confiance avec la personne les interrogant, alors que le dernier groupe devait empêcher cette relation. Au final, les personnes ayant fermé les yeux étaient 23% de plus que dans les autres groupes à mieux se souvenir des éléments demandés. Par ailleurs, le fait d'avoir une relation de confiance avec la personne qui interrogeait aidait aussi à répondre correctement. Dans la seconde expérience, le son a été ajouté au visionnage de la même vidéo. Là en-

core, les personnes ayant fermé les yeux se souvenaient mieux que les autres de la scène, que ce soit au niveau des informations visuelles qu'au niveau des données auditives.

« Nos données indiquent que le fait de fermer les yeux aide à se remémorer car cela évite les distractions », explique le Dr Robert Nash, auteur principal de l'étude. « Fermer les yeux pourrait également aider à visualiser les détails de la scène dont on essaie de se rappeler, mais notre seconde expérience montre que cela permet aussi de se focaliser sur les informations audio. »

« Cela s'ajoute au nombre croissant de recherches sur le sujet et suggère que le fait de fermer les yeux peut être une technique utile pour les victimes lors d'interrogatoires policiers », souligne le Professeur Tim Hollins, de l'Université



de Plymouth (Royaume-Uni). Les chercheurs espèrent ainsi qu'à l'avenir, ces résultats aideront les policiers à établir la vérité lors de crimes et infractions, et qu'ils aideront les victimes à se remémorer les événements traumatisques qu'ils ont vécus.

**Cœur artificiel
Carmat :
autonome,
le second patient
greffé a pu
rentrer chez lui**

Le second patient ayant reçu un cœur artificiel Carmat en aout dernier a pu rentrer chez lui pour mener une vie normale et autonome, a annoncé le Pr Alain Carpentier, concepteur de l'appareil.

Il aura fallu cinq mois de suivi pour que le second patient équipé d'un cœur artificiel de type Carmat puisse enfin retrouver son domicile. Greffé le 5 aout 2014 au CHU de Nantes, le patient âgé de 68 ans « a pu quitter l'hôpital sans bruit le 2 janvier et retourner définitivement chez lui » a annoncé le professeur Alain Carpentier qui a conçu l'appareil. « Il nous a raconté être allé déjeuner sans aucune assistance technique chez son fils à 70 km de Nantes. N'est-ce pas la plus belle démonstration d'une vie normale ? » s'est félicité le médecin, comparant ces suites opératoires à celles d'une greffe cardiaque ordinaire.

**Une autonomie
retrouvée**

Le retour à domicile a été possible une fois que le patient a pu « disposer d'une autonomie complète » et gérer lui-même un appareillage portable de 3kg comprenant les batteries pour approvisionner l'appareil en électricité et un boîtier de contrôle.

Le patient qui souffrait d'insuffisance cardiaque terminale a retrouvé une grande autonomie, et peut désormais se déplacer seul ou même faire du vélo sans danger.

Une première prothèse du même type avait été implantée le 18 décembre 2013 à Paris sur un malade de 76 ans, qui était décédé 74 jours après la greffe, à la suite de l'arrêt accidentel de la machine. Selon le Pr Carpentier, « les causes de l'arrêt au 74e jour se sont révélées multifactorielles » et « une part des difficultés étaient liées à la condition même du malade : son âge, sa maladie plus avancée, sa vie menacée à quelques semaines » et « son état général, rénal en particulier, plus atteint que ce que nous pouvions supposer ». Pour la deuxième opération, l'équipe a choisi « un malade plus jeune, aux fonctions rénales et hépatiques encore peu atteintes, et avec une bonne fonction pulmonaire ».

Le Pr Alain Carpentier a par ailleurs tenu à féliciter les équipes médicales de Paris et de Nantes, et à insister sur le courage de son patient : « Après des années de souffrance, une nouvelle année et une nouvelle vie débutent pour ce patient. Son courage, sa confiance et le soutien de sa famille ont été déterminants pour le succès de cette implantation. »

L'implantation du cœur artificiel autonome, conçu par la société française Carmat est considérée comme une première mondiale. Selon les concepteurs, ce cœur artificiel permet de faire patienter le malade en attente de greffe, ou de remplacer définitivement l'organe défaillant si celui-ci convient au patient. Le cœur bio-prothétique Carmat a été conçu avec des matériaux synthétiques et biologiques qui ne sont pas rejetés par le corps humain, et permettent de reproduire le mouvement naturel du cœur.

Le programme d'essai comprendra encore deux autres greffes chez des patients volontaires, avant de pouvoir éventuellement aboutir à une étude clinique élargie à 20 ou 25 patients insuffisants cardiaques. La société Carmat espère ainsi voir sa technologie obtenir une certification européenne (CE) en 2016, pour ouvrir la voie à une commercialisation de sa bio-prothèse.

RESYNCHRONISER NOS HORLOGES BIOLOGIQUES GRÂCE À DES HORMONES ?

Une étude scientifique canadienne suggère que les glucocorticoïdes pourraient aider à resynchroniser les horloges biologiques dérégulées et améliorer ainsi la santé et le quotidien des travailleurs de nuit.

Les horloges biologiques du corps humain pilotent différentes fonctions de notre organisme, telles que le sommeil et le métabolisme. Durant la journée, c'est notre horloge circadienne, elle-même composée d'une horloge centrale et d'horloges périphériques, qui s'occupe de réguler ces fonctions. Mais lorsque nos horloges biologiques sont dérégulées, comme lors d'un décalage horaire, des troubles du sommeil et du métabolisme peuvent survenir, et induisent à long terme des effets néfastes pour la santé (dépression, stress, anxiété, maladies métaboliques, troubles cardiaques...).

Des chercheurs de l'Université McGill de Montréal et de l'Institut Douglas (Canada) ont tenté de comprendre ces horloges, et de trouver un moyen de les resynchroniser. Ils ont publié leurs travaux dans le Journal FASEB (Federation of american societies for experimental biology). D'abord menée sur des rats de laboratoire, l'étude a montré que les horloges périphériques étaient sous le contrôle de l'horloge centrale du cerveau, grâce à une hormone : le cortisol. Pour savoir si ce phénomène se retrouvait chez l'humain, les chercheurs ont administré des comprimés de glucocorticoïdes similaires au cortisol sécrété naturellement par le cortex cérébral à 16 volontaires sains. Ces derniers étaient isolés dans des chambres, sans notions du temps



et soumis à des cycles lumière-obscurité contrôlés. C'est alors qu'ils ont constaté que les horloges périphériques des participants, pourtant dérégulées par l'isolement, s'étaient resynchronisées.

Trop d'effets indésirables pour le moment

Pour autant, les chercheurs ne recommandent pas encore l'utilisation de ces glucocorticoïdes pour resynchroniser les horloges biologiques. Ceux-ci ne constituent pas encore « la pilule mira-

cle » car « ils ont trop d'effets secondaires pour être utilisés comme traitements », ont précisé les chercheurs. Ils expliquent que cette substance a été utilisée à des fins de recherche, pour démontrer dans un premier temps qu'il est bien possible d'ajuster nos cycles circadiens, régis par nos horloges biologiques.

« Par contre, ces résultats permettent de croire qu'il sera éventuellement possible de combiner une intervention qui cible plus particulièrement l'horloge centrale avec un traitement pharmaco-érgique qui ciblerait plutôt les

horloges périphériques, pour un ajustement plus complet de nos rythmes. » a précisé le Dr Diane B.Boivin, co-auteure de l'étude, sur le site de l'Institut Douglas.

Il reste donc désormais à trouver la bonne molécule et le bon dosage adapté à chaque cas, et dont la balance bénéfice/risque sera favorable. Si un tel traitement voit le jour, il permettrait aux 3 millions de français qui traversent la nuit (principalement des femmes dans le monde hospitalier) de retrouver des horloges biologiques synchronisées et par là-même une santé convenable.

ADOS : UN MAUVAIS SOMMEIL AUGMENTE LE RISQUE DE PROBLÈME D'ALCOOL

Des troubles du sommeil au moment de l'adolescence pourraient être un signe précurseur de problèmes d'alcool, d'usage de stupéfiants, et de comportement sexuel à risque.

Mal dormir à l'adolescence favorise-t-il les conduites à risque à l'âge adulte ? Une étude américaine parue dans la revue spécialisée Alcoholism: Clinical and Experimental Research répond par l'affirmative. L'enquête a été réalisée auprès de 6 500 adolescents américains dont les habitudes de sommeil, les consommations d'alcool et de drogue ont été étudiées de 1994 à 2002.

Les résultats laissent apparaître une association étroite entre le sommeil et les comportements face à l'alcool, la drogue et la sexualité. Les adolescents qui avaient du

mal à dormir au moins une fois par semaine avaient plus de risques d'être adeptes du «binge-drinking», d'avoir une sexualité à risque ou encore de prendre de la drogue plus tard.

Et plus les troubles du sommeil étaient importants, plus les adolescents concernés étaient exposés à ces risques, selon l'étude. Les jeunes qui dormaient mal tous les jours couraient ainsi un risque accru de 33% d'être confrontés à ces problèmes par rapport aux jeunes ne présentant pas de difficulté liée au sommeil.

Le sommeil, un sujet de discussion avec les parents

Pour Maria Wong, auteure de l'étude et chercheur à l'université de l'Etat d'Idaho aux Etats-Unis, ces résultats sug-



gèrent que les parents devraient davantage faire attention aux heures de coucher de leurs adolescents. «La plupart du temps, on pense que le sommeil n'est pas important. Mais nos résultats montrent que le sommeil est au contraire un bon marqueur de certains problèmes sérieux plus tard», explique-t-elle à la BBC. Selon elle, la communication parents-adolescents doit englober aussi la question du sommeil : «Les parents doivent commencer à parler avec les adolescents, et pas seulement de leurs notes ou de leurs loisirs, mais de leur sommeil aussi».

Ultime hommage à Fatiha Berber



Un dernier hommage a été rendu lundi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, à Fatiha Berber, décédée, vendredi, à Paris, à l'âge de 70 ans.

Artistes et fans étaient nombreux à venir dire adieu à une grande artiste qui a marqué aussi bien le monde du théâtre que celui de la télévision. Farida Saïboundji, Nadia Taalbi, Mustapha Preur et bien d'autres encore, tous émus et affligés par la disparition d'une étoile du cinéma algérien ont évoqué les qualités de la défunte. La ministre de la culture a salué le parcours «riche» de l'artiste rappelant les sacrifices qu'elle a consentis au service de l'art.

Sid Ali Bensalem qui a participé avec la défunte dans plusieurs films à l'instar «La nostalgie» (2011) et «Dérive» (2012), s'est dit affligé par la perte de celle qui fut «une véritable mère».

Pour sa part, Badis Foudala, avec lequel Fatiha Berber a joué dans «Sur le quai de la vie» (2014), a déploré la situation actuelle de l'acteur algérien, estimant nécessaire de «perpétuer la mémoire des grands acteurs».

La productrice Baya El Hachemi a pour sa part salué le professionnalisme dont la défunte avait fait preuve dans les différentes œuvres qui les avaient réunies, à l'instar du feuilleton «El-kilada» (le mélodrame), rappelant que Fatiha Berber avait d'énormes ressources regrettant que la production nationale restait «très faible par rapport à d'autres pays voisins».

D'autres artistes à l'instar d'Arselane, Nawel Zaâter ou Lynda Yasmine, qui ont joué aux cotés de la défunte dans de nombreuses œuvres télévisées dont des feuilletons, ont tous mis en exergue le haut sens artistique et les qualités de la défunte, qui lui ont valu l'amour et le respect de tous les artistes notamment des plus jeunes.

Née en 1945 à Alger, Fatiha Berber, de son vrai nom Fatiha Blal, avait débuté sa carrière en 1959 avec le chant, dans l'orchestre de Meriem Fekkai, avant de rejoindre quelques mois plus tard, le conservatoire d'Alger dans la section «Art dramatique».

La comédienne, a été choisie la même année par le réalisateur Mustapha Gribi pour un rôle dans la pièce «Les femmes savantes», une adaptation de l'œuvre de Molière. Au lendemain de l'indépendance, elle a continué à incarner des rôles au théâtre, dont «Le cercle de la craie caucasien» de Brecht et «L'homme aux sandales de caoutchouc» de Katerine Yacine. Elle décrochera plusieurs autres rôles aux côtés de Rouchied et Benguettaf.

La défunte qui a présidé l'association «Les amis de Rouchied» a travaillé aussi avec nombre de réalisateurs comme Djamel Bendeddouche, Yahia Debbou, Hadj Rahim et le défunt Djamel Fezzaz dans le film «La gazelle» et le feuilleton «Al massir» et d'autres. Fatiha Berber compte à son actif d'autres participations dans le monde du cinéma avec Merzak Al-louache dans «L'autre monde» en 1994, tout comme elle est apparue dans des films étrangers alors qu'elle séjournait en France durant les années 90 dont le film «Rai» de Thomas Gilou en 1996, le film «Cent pour cent arabica» de Mahmoud Zemouri.

YEMMA GOURAYA ACCUEILLE ET HONORE L'IMMORTEL

JACQUES BREL Un hommage-surprise poignant sous forme d'exposition de photos

A Béjaïa, les plages sont désertes en cette période hivernale et il n'y a pas non plus la Fanette... La seule et unique déception, peut-être, pour l'illustre hôte, à travers ses photos, du moins, de la capitale des Hammadiates, Jacques Brel.



Arslan-B

Une déception assurément brève et donc à peine passagère, de celles que ressentent les «ados». Eh ben oui, puisque c'est cette sommité poétique et lyrique belge, d'abord, puis universelle ensuite qu'était, fut et demeure encore, même après la mort, J. Brel qui, elle-même, confiait que «finalement, finalement, il lui fallait bien du talent pour être vieux sans être adulte...»

Dédicée donc à Jacques Brel, cette exposition (photos) placée sous l'égide de la Dé-

léation Wallonie-Bruxelles (Alger) qui a débuté (vernissage) le 10 janvier 2015 et se poursuivra (prolongation eu égard au succès de l'événement) jusqu'au samedi 24 du mois en cours aura été l'initiative du talentueux artiste plasticien d'envergure internationale (cependant rongé par l'ombre de l'humilité...) Noureddine Saïdi également «géniteur» de l'Association culturelle «Bruis des mots», appuyé par le TR Béjaïa Malek-Bougremouh. Noureddine Saïdi qui a étudié (Beaux-Arts) et longtemps vécu au Royaume de Belgique se faisait donc une pointe d'honneur et un devoir «d'inviter»

le fabuleux auteur de «Ne me quitte pas à Béjaïa...»

Il nous précise, au passage, que l'exposition Brel «appartient» à la Fondation internationale J.Brel basée à Bruxelles (Belgique).

Du succès ? Il fallait s'attendre : Mais qui donc n'aime pas Brel ?! Même les «Bourgeois», qu'il a pourtant par ménagés de son vivant (...C'est comme des coches...) l'apprécient. Si la majorité des visiteurs gravite autour de la soixantaine, il n'en demeure pas moins que parmi elles et eux il y a également des jeunes, des très jeunes, même ! Telle cette jeune étudiante en 1^{re} année de

sciences de la nature et de la vie (Université de Béjaïa) (elle est sur une photo, contemplant un portrait de J. Brel). Mme Kahina Smaïli, 18 ans à peine, qui se trouve être une «intense» fan du poète-chanteur...

Mais c'est et ce sera sans nul doute ce «puissamment feeling» témoignage qu'a offert à l'événement M. Mohamed-Noureddine Boumahrar (Ancien ministre de la formation professionnelle, docteur en mathématiques et ex-directeur de l'Ingm (génie mécanique) de Boumerdès qui aura attiré, autant que les extraordinaires photos, les visiteurs... Voir ci-dessous.

► TEMOIGNAGE de M. Mohamed Noureddine BOUMAHRAT

«Jacques Brel !!! Quel bonhomme ! Quelle carrière et puis quelle fin ? Ah comment pourrais-je le présenter, le deviner ou le savoir en ce jour d'automne 1953 alors que je préparais de la seconde du lycée de Bougie dénommée à l'époque «Collège Moderne et Classique» le concours d'entrée à l'école normale de Constantine que ce personnage que je voyais sur scène au théâtre près de mon collège allait devenir le grand chanteur qu'il a été. Oui, en effet, ce jour-là, il débarqua à Bougie pour un récital au théâtre municipal dans la lignée des spectacles organisés pour l'Afrique du Nord et en particulier pour l'Algérie par Jacques Canetti dans les années 50.

Cé dénicheur de talents et élévateur d'artistes directeur des «trois Baudets» à Paris, a ainsi organisé pour les colonies le concert de Jacques Brel de Mouloudji ainsi que de bien d'autres chanteurs des années 50-60. Je me souviens de trois chansons qu'il a interprétées ce soir à Béjaïa au cours d'un récital dont les chanteurs principaux étaient Dario Moreno, Catherine Sauvage et Philippe Clay. Chanteur encore inconnu dont cette tournée représentait sa première sortie il passait en dernier du spectacle. Je le revois encore avec sa silhouette dégingandée, sa grande guitare, et ses allures pro-

vinciales qui ne plaisaient pas beaucoup à la bonne société, sa voix puissante chanter «La haine», «Grand Jacques» et surtout «Il peut pleuvoir» dont les premières paroles ressemblent à cela :

*Il peut pleuvoir
Sur les trottoirs
Des grands boulevards
Moi j'm en fiche
J'ai ma mie
Auprès de moi
Il peut pleuvoir
Sur les trottoirs
Des grands boulevards
Moi j'm en fiche
Car ma mie
C'est toi
Et au soleil là-haut*

Après le spectacle, je voulais le voir pour lui demander le fameux autographe que tous les fans demandent à leur idole, malheureusement j'étais tellement intimidé que je n'ai pas osé frapper à la porte des artistes qui se trouvaient après le bassin du théâtre. Mais j'ai pris une décision qui consista à l'attendre devant la porte de sortie du théâtre.

En effet, j'ai eu la chance de le voir sortir seul, les fans à cette époque ne sont pas légi, il tenait une cigarette à la main, je m'approche de lui en lui demandant timidement un autographe la main tendue avec mon carnet. Il me dit alors

mot à mot ceci :

«Mais je ne suis pas un artiste connu, pourquoi tu me demandes un autographe ?»

Je lui répondis alors :

«Moi j'ai bien aimé vos chansons surtout «Il peut pleuvoir» et ça me fera plaisir de conserver ce souvenir de vous et de votre passage dans notre ville» «Ah bon? me dit-il, rien que pour ces paroles je te signe mon autographe et je t'invite à venir prendre un Coca-Cola avec moi dans l'endroit que tu auras choisi, sachant que moi je ne connais rien de ta ville» Sur ce, tenant fièrement mon trophée entre mes mains je le guidais sur la place Gueydon comme on l'a dénommé à l'époque, où nous nous sommes installés sur la terrasse de la Brasserie Bergue attenant à l'hôtel Royal là où vécu en exil et mourut le président portugais en exil Manuel Teixeira Gomez en 1944.

Après cela mes souvenirs s'embrouillent et je ne suis plus capable de répéter ce que l'on s'est dit pendant ce bref instant. Je détiens encore le carnet qui conserve sa signature ainsi que celle de Mouloudji, malheureusement, il se trouve à Alger et cet envoi s'est fait depuis Paris.»

PARIS LE 06 JANVIER 2015

HISTOIRE

Didouche Mourad a utilisé le sport pour mobiliser les jeunes pendant la guerre de Libération

Le chahid Didouche Mourad a utilisé le sport pour inciter les jeunes à rejoindre les rangs de la Révolution de novembre, a indiqué lundi à Alger le moudjahid Abderrahmane Kaci Abdallah.

Lors d'une conférence organisée par le Musée du moudjahid à l'occasion du 60e anniversaire de la mort du chahid Didouche Mourad, le moudjahid Kaci a rappelé comment Didouche

Mourad utilisait le sport comme moyen d'attirer les jeunes pour les inciter à rejoindre les rangs de la révolution.

Il a précisé que Didouche Mourad était connu pour sa passion du sport et ses activités de scout. Il a formé le club «Rama», ce qui lui a permis de mieux se rapprocher des jeunes des quartiers notamment à El Mouradia (Alger).

L'historien Tlemçani Benyoucef a évoqué de son côté le parcours politique du chahid Didouche Mourad notamment sa participation aux événements du 08-Mai-1945 et son rôle dans la création de l'Organisation spéciale outre ses activités militaires.

Didouche Mourad auteur de la célèbre citation «Nous ne sommes pas éternels. Une génération viendra après nous qui portera le flambeau de

la Révolution», est originaire de la wilaya de Tizi-ouzou. Né le 13 juillet 1927, Didouche Mourad a étudié au lycée technique d'El Hamma (Alger). Dès 1945, il se consacre à la politique et fut nommé chef du nord constantinois. Il est tombé au champ d'honneur le 18 janvier 1955 en compagnie de six autres moudjahidine dans la région de Smendou.

APS

VIOLENCES EN LIBYE

Un responsable libyen de l'Opep porté disparu

Un responsable libyen de l'Opep est toujours porté disparu cinq jours après son enlèvement à Tripoli, livrée à des milices rivales, affirme la Compagnie nationale du pétrole (NOC).

Toujours aucune trace de Samir Salim Kamal, un ingénieur chargé de la planification et du suivi au sein de la NOC et qui représente son pays à l'Opep, victime d'un enlèvement jeudi alors qu'il quittait les locaux de la compagnie à Tripoli.

Ses amis affirment l'avoir apperçu pour la dernière fois jeudi après-midi alors qu'il quittait le siège de la NOC dans le centre de la capitale, a indiqué un responsable de la compagnie libyenne cité par l'AFP.

Ce rapt n'a pas encore été revendiqué et la famille de cet ingénieur n'a pas de nouvelles de lui depuis le jour de l'enlèvement et affirme ne pas connaître ses ravisseurs, a encore indiqué ce responsable.

La Libye est membre de l'Opep et le libyen Abdallah al Badri en est le secrétaire général.

Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents dans ce pays plongé dans le chaos depuis la chute de l'ancien régime de Maamar El Gueddafi au terme de huit mois de conflit en 2011.

Livrée à des milices rivales, la Libye est dirigée par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche des miliciens islamistes de Fajr Libya (Aube



de la Libye) et l'autre reconnu par la communauté internationale, siégeant à Tobrouk, près de la frontière égyptienne.

L'industrie pétrolière libyenne est durement affectée par cette situation.

Avant les événements de 2011, la production s'élevait à plus de 1,5 million de barils par jour, représentant 95% des exportations du pays et 75% de ses reve-

nus. Mais la production est tombée à quelque 350.000 barils par jour en décembre alors qu'une coalition de milices, notamment islamistes, a lancé une offensive meurtrière pour s'emparer de terminaux pétroliers dans l'est libyen. L'armée a repoussé cet assaut, qui a provoqué des incendies dans des réservoirs pétroliers au terminal d'Al-Sedra.

MAURITANIE

Moulay Ould Mohamed Laghdaf nommé ministre secrétaire général de la présidence

Moulay Ould Mohamed Laghdaf, ancien Premier ministre mauritanien, a été nommé lundi ministre secrétaire général de la Présidence de République, rapporte l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle). Sa nomination était prévisible eu égard aux relations de confiance qui le lient au chef de l'Etat Mohamed Ould Abdel Aziz, notent les observateurs. M. Laghdaf avait présenté le poste de Premier ministre, le 20 août dernier.

RD CONGO

Manifestations à Kinshasa: au moins quatre morts

Le porte-parole du gouvernement RD Congo, Lambert Mende, a annoncé que quatre personnes: deux policiers et deux pillards ont été tuées, lundi à Kinshasa, lors de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants hostiles à la nouvelle loi électorale. Ce texte, qui conditionne la tenue des prochaines élections présidentielle et législatives, prévues l'année prochaine au résultat du recensement général de la population, est susceptible d'entraîner un report de ces échéances et permettre à M. Kabilà, à la tête du pays depuis 2001, de se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat constitutionnel.

Les violences ont eu lieu dans plusieurs quartiers de la capitale de la RD Congo où une dizaine de voitures au moins ont été incendiées, avec des actes de pillage des magasins.

NIGER:

Deuil national de 3 jours après la mort de 10 personnes lors des émeutes anti-Charlie

Le gouvernement du Niger a annoncé un deuil national de trois jours à compter de lundi en mémoire des dix personnes mortes durant les émeutes contre la publication, la semaine passée, d'une nouvelle caricature attaquant le prophète Mohamed (QSS) dans l'hebdomadaire français Charlie Hebdo.

«Un deuil national de trois jours est décrété à compter de lundi, en mémoire des dix personnes tuées lors des manifestations les 16 et 17 janvier»,

a indiqué le gouvernement dans un communiqué diffusé sur la radio publique. «Les drapeaux seront mis en berne» sur tout le territoire, a-t-il précisé.

Les émeutes de vendredi à Zinder (sud) et samedi à Niamey ont fait 10 morts et 173 blessés, selon des chiffres officiels.

Les émeutiers ont pillé et incendié 45 églises dans la capitale, et détruits cinq hôtels, un orphelinat et une école chrétienne, selon la police nationale. «Ceux qui pillent ces lieux

de culte, qui les profanent, qui persécutent et tuent leurs compatriotes chrétiens ou les étrangers qui vivent sur le sol de notre pays n'ont rien compris à l'islam», avait déclaré le président Mahamadou Issoufou samedi dans un discours télévisé.

Une enquête est désormais ouverte sur les violences, avait annoncé le président nigérien, en lançant «un appel au calme». Il avait cependant promis que les responsables seraient «identifiés et châtiés conformément à la loi».

CENTRAFRIQUE:

Une humanitaire française enlevée lundi à Bangui



Une Française âgée de 67 ans qui effectuait une mission humanitaire en Centrafrique a été enlevée lundi à Bangui, a annoncé le Quai d'Orsay dans un communiqué.

«La France déplore cet acte contraire au droit humanitaire et appelle les responsables à libérer au plus tôt cette femme», a ajouté le ministère français des Affaires étrangères, précisant que l'ambassade de France à Bangui «est en contact permanent avec l'archevêché de la capitale centrafricaine qui a entamé des discussions avec les ravisseurs».

Cette Française et l'employé qui font partie de l'ONG médicale catholique CODIS (Coordination Diocésaine de la Santé) circulaient à bord d'un 4x4, qui transportait des médicaments, lorsqu'ils ont été braqués par un groupe de quatre hommes armés de kalachnikov lundi matin.

La Guinée va envoyer 500 Casques bleus supplémentaires au Mali

La Guinée s'apprête à envoyer 500 Casques bleus supplémentaires pour renforcer son contingent au Mali, a annoncé lundi le président guinéen Alpha Condé de passage à Paris.

«Nous avons un bataillon de 450-500 hommes, prêt à partir dès février» pour renforcer la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) a indiqué le président Condé dont le pays compte à ce jour 169 soldats et policiers sur place. Selon le chef de l'Etat guinéen, cité par l'AFP, «le bataillon est en attente. Les Nations unies doivent venir faire les contrôles nécessaires à sa certification en février». «La Guinée et le Mali sont deux poumons d'un même corps et tout ce qui concerne le Mali concerne la Guinée» a poursuivi M. Condé qui se dit déterminé «à tout faire pour aider le Mali à retrouver l'unité et l'intégrité de son territoire».

Le président Condé, en route pour le forum économique de Davos (Suisse), a été reçu lundi à Paris par le président français François Hollande, auquel il avait exprimé son soutien après les attentats qui ont fait 17 morts à Paris entre le 7 et le 9 janvier. Les forces des Nations unies au Mali ont été la cible de plusieurs attaques récemment dont une, samedi, contre le camp de la Minusma à Kidal, dans l'extrême nord-est du pays, a fait un mort et un blessé, tous deux des Casques bleus tchadiens.

Pour l'ONU «cette dernière attaque ne fait que souligner l'urgence de parvenir à un règlement politique pour mettre fin au conflit et pour assurer le rétablissement complet de l'autorité de l'Etat sur la totalité du territoire malien», a-t-elle indiqué dans un communiqué.

La Minusma, qui a pris en juillet 2013 le relais d'une force panafricaine pour contribuer à la stabilisation du pays Mali, a subi plusieurs pertes en hommes et de nombreux blessés dans ses rangs ces derniers mois. Les violences, qui étaient généralement localisées dans les trois régions administratives formant le Nord, ont également été enregistrées depuis début janvier dans des régions du centre du pays.

Une mission de l'UE en Centrafrique pour conseiller l'armée

L'Union européenne a décidé lundi de mettre sur pied une mission de conseil aux forces armées centrafricaines, une façon de maintenir la présence européenne à Bangui après le retrait des soldats de l'Eufor RCA à la mi-mars.

«Les experts de l'UE vont donner des conseils sur la façon de gérer des forces militaires ainsi que sur la préparation d'une réforme des forces armées centrafricaines, a indiqué le Conseil, qui représente les 28 Etats membres, dans un communiqué.

Ils aideront également à la création d'un programme d'entraînement de l'armée et pourraient participer à certaines formations «non opérationnelles». Forte d'environ 60 hommes, la mission, basée à Bangui, sera dirigée par le général français Dominique Laugel, pour une durée initiale d'un an. En septembre 2014, les Européens avaient prolongé jusqu'en mars la force européenne en Centrafrique (Eufor RCA), afin de permettre une transition en douceur avec la force de l'Onu en Centrafrique (Minusca), qui venait de débuter son déploiement.

APS

YÉMEN

Plusieurs ambassades fermées en raison des combats à Sanaa

Plusieurs ambassades ont fermé leurs portes à Sanaa, la capitale du Yémen, au lendemain d'affrontements meurtriers entre les miliciens houthis et membres de la garde présidentielle, selon des sources diplomatiques occidentales.

L'ambassade de France était fermée mardi jusqu'à nouvel ordre en raison des affrontements de la veille, a indiqué l'une des sources citée par l'AFP. De même, l'ambassade des Pays-Bas a fermé toute la journée lundi et celle du Royaume-Uni a fermé pendant plusieurs heures, au plus fort des combats, ont indiqué des sources dans ces missions diplomatiques. Deux personnes ont été tuées et 14 autres blessées lundi dans de violents affrontements toujours en cours entre miliciens houthis et membres de la garde près du palais présidentiel à Sanaa.

Des miliciens lourdement armés encerclaient lundi soir la résidence du Premier ministre yéménite Khaled Bahah dans la capitale Sanaa, quelques heures après des tirs ayant visé son convoi. Un cessez-le-feu a finalement été décrété en fin de journée à Sanaa.

5 soldats tués dans une attaque attribuée au réseau terroriste d'Al-Qaïda

Cinq soldats yéménites ont été tués et sept autres blessés dans une embuscade tendue mardi par des hommes armés «appartenant à Al-Qaïda» à un convoi militaire dans la province de Hadramout, dans le sud-est du Yémen, a annoncé un responsable de l'armée. Les hommes armés ont ouvert le feu sur le convoi du général Yahya Awja, commandant de 135e brigade de l'armée yéménite dans les environs de la localité de Qatan, a précisé cette source en indiquant que l'officier est sorti indemne de l'attaque. Les assaillants ont utilisé des armes automatiques et des lance-roquettes dans leur attaque, selon la même source. Le réseau terroriste d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa) prend régulièrement pour cible dans sa zone d'implantation située dans le sud et le sud-est du Yémen l'armée et les forces de sécurité.

Le survol du Plateau du Golan par des drones est une violation du cessez-le-feu entre la Syrie et Israël

L'envoi de drones dans l'espace aérien surplombant le Plateau du Golan occupé est une violation du cessez-le-feu de 1974 signé entre la Syrie et Israël, alors que six membres du Hezbollah libanais, ont été tués dimanche dans un raid israélien sur le Golan syrien, a annoncé un porte-parole de l'ONU. «Les Forces des Nations Unies chargées d'observer le désengagement (FNUOD) ont repris deux engins sans pilote (drone) venant du côté Alpha (côté occupé par Israël) traverser la ligne de cessez-le-feu» dimanche, a dé-

claré lundi Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU Ban Ki Moon. «Cet incident est une violation de l'accord de désengagement signé en 1974 entre Israël et les forces syriennes», a-t-il précisé. Ces drones venant d'Israël ont violé l'espace aérien surplombant le Plateau du Golan avant et après un bombardement ayant tué plusieurs haut-grades du Hezbollah, selon la même source.

«Une heure plus tard, de la fumée a été vue venant de la direction de la Position 30, cependant, l'origine de la fumée n'a pas

pu être identifiée lors de la mission», a poursuivi le porte-parole. Dimanche, depuis la région du plateau du Golan occupé par Israël, un hélicoptère israélien a tiré deux roquettes en direction d'une ville du Sud de la Syrie, tuant cinq combattants du Hezbollah, dont un haut commandant du mouvement, selon la presse syrienne. Le ministre syrien de la Réconciliation nationale Ali Haider a déclaré lundi que la trêve avec Israël était rompue et que toutes les options étaient ouvertes pour faire face à toute agression israélienne.

La voiture d'un responsable policier à Gaza piégée par des inconnus

Des hommes non identifiés ont piégé dans la nuit de lundi à mardi la voiture d'un responsable de la sécurité au sein du ministère de l'intérieur à Gaza, selon le ministère. «Une bombe artisanale a endommagé la voiture d'un officier de la police militaire garée devant son domicile dans le nord de la

FRANCE

Human Rights Watch dénonce des violences policières contre des migrants

L'ONG Human Rights Watch a dénoncé dans un rapport le harcèlement et les exactions de la police à Calais (nord de la France) à l'encontre des migrants, ont rapporté des médias mardi.

«Les demandeurs d'asile et migrants vivant dans le dénuement dans la ville portuaire de Calais sont victimes de harcèlement et d'exactions de la part de la police française», affirme HRW dans son rapport, cité par l'AFP. Il se base notamment sur des entretiens menés avec 44 migrants et demandeurs d'asile, dont trois enfants, en novembre et décembre 2014.

Le port de Calais, où transittent les camions à destination du Royaume-Uni, attire chaque année des milliers de clandestins cherchant un moyen de traverser la

Manche. Environ 2.300 se pressent actuellement dans et aux alentours du port. «Dix-neuf personnes, dont deux des enfants, ont déclaré que la police les avait maltraitées au moins une fois, notamment par le biais de passages à tabac. Huit ont eu des membres fracturés ou d'autres blessures visibles, qui, selon leurs dires, ont été causés par la police (...) Vingt-et-un, dont deux enfants, ont confié que la police les avait aspergés de gaz lacrymogène», énumère HRW. Parmi les témoignages recueillis, celui d'une femme, Rosa, 25 ans, qui raconte avoir été passée à tabac après que les policiers l'eurent trouvée dans un camion. Certains migrants tentent de se cacher dans les camions pour gagner clandestinement la Grande-Bretagne. L'ONG exige que le gouvernement



français enquête «immédiatement» sur les témoignages de violences policières, et fournit des «directives claires aux policiers spécifiant l'interdiction de l'utilisation injustifiée et disproportionnée de la force, notamment des gaz lacrymogènes».

Dans sa réponse, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a regretté «que l'association Human Rights Watch n'ait pas pris la peine de vérifier les allégations de violences policières dont

elle fait état». «La gravité des accusations publiques contre les forces de l'ordre formulées dans ce document aurait dû conduire l'association à entendre les responsables de la police sur des faits précis ou à saisir les services compétents», estime le ministre.

Il invite l'ONG «à saisir ces autorités des éléments tangibles qu'elle aurait pu recueillir afin que des enquêtes approfondies et impartiales puissent être menées sur ces faits».

L'Iran et la Russie vont renforcer leur coopération militaire

L'Iran et la Russie ont signé mardi un protocole d'accord pour renforcer leur coopération militaire bilatérale en raison des «intérêts communs» aux deux pays, à l'occasion d'une visite à Téhéran du ministre russe de la Défense Sergueï Choïgou.

Cette accord, signé par M. Choïgou et son homologue iranien Hossein Dehghan, vise à renforcer «la coopération pour le maintien de la paix, assurer la sécurité et la stabilité régionale et internationale et lutter contre le séparatisme et l'extrémisme», précise le site officiel du ministère iranien de la

Défense. Les deux pays vont également coopérer pour «l'entraînement militaire et l'organisation de manœuvres communes», selon la même source. «Nous espérons que la signature de ce protocole d'accord permettra de développer la coopération militaire entre la Russie et l'Iran (...) qui joue un rôle clé pour assurer la sécurité dans la région», a déclaré M. Choïgou, le plus haut responsable militaire russe à se rendre en Iran depuis 2002 selon les médias iraniens.

De son côté, le général Dehghan a déclaré à la télévision d'Etat que les

deux pays avaient «une analyse commune sur la macropolitique des Etats-Unis, son ingérence dans les affaires régionales et internationales et la nécessité de coopérer dans la lutte contre l'ingérence des forces étrangères à la région».

L'Iran et la Russie sont visés par des sanctions économiques des Etats-Unis et des pays européens, Téhéran dans son programme nucléaire controversé et la Russie en lien avec la crise dans l'est de l'Ukraine où des séparatistes pro-russes sont en conflit avec Kiev.

L'Australie relève son niveau d'alerte face à d'éventuelles attaques terroristes visant les policiers

L'Australie a relevé mardi son niveau d'alerte face à d'éventuelles attaques terroristes visant les policiers. «La décision de relever le niveau d'alerte concernant les forces de l'ordre avait été prise en particulier sur le fondement d'informations recueillies par les services de renseignement», a expliqué la police fédérale dans un communiqué. Engagée aux côtés des Américains dans la lutte contre les membres de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Irak et en Syrie, l'Australie avait déjà relevé en septembre son niveau d'alerte global «face à la menace terroriste représentée par les jihadistes de retour d'Irak et de Syrie». «Les événements récents survenus en France, au Canada et en Australie nous ont rappelé à une dure réalité, celle qui concerne les risques liés au métier de policier», a précisé la même source. En décembre, un déséquilibré au passé violent a pris 17 personnes en otages dans un café à Sydney, un épisode qui s'est soldé par la mort de deux personnes et de l'auteur des faits. Et en septembre, à Melbourne, un «terroriste» présumé avait blessé deux policiers à coups de couteau avant d'être abattu dans un commissariat. «Bien qu'en nombre relativement réduit, il y a de plus en plus d'Australiens liés à des groupes terroristes étrangers comme l'EI ou inspirés par eux, qui ont l'intention et la capacité d'attaquer la police», a ajouté la police fédérale. «C'est la première fois que le niveau d'alerte pour la police est relevé à +élevé+, a précisé une porte-parole, cité par la presse, soulignant que «ce changement n'est pas dû à une menace spécifique mais au fait qu'une attaque terroriste contre des policiers est jugée probable».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'UE veut une coopération plus étroite avec la Turquie et des pays arabes

L'Union européenne (UE), en état d'alerte depuis les attentats de Paris, veut coopérer plus étroitement avec la Turquie et des pays arabes dans ses actions de lutte contre le terrorisme. Ainsi, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a proposé lundi lors d'un sommet des pays de l'UE sur la lutte antiterroriste à Bruxelles, une nouvelle étape dans la coopération sécuritaire entre l'UE et ses partenaires turc et arabes.

«Nous préparons des projets spécifiques à lancer dans les prochaines semaines avec des pays précis pour accroître le niveau de coopération en matière de contreterrorisme», a déclaré Mme Mogherini. Elle a notamment cité «la Turquie, l'Egypte, le Yémen, l'Algérie, des pays du Golfe».

L'UE a aussi décidé une meilleure «coordination» en matière «d'échange d'informations» et de «renseignement», au sein de l'Union mais aussi avec «d'autres pays», précédemment cités, mais aussi «d'Afrique du Nord, l'Afrique et l'Asie». Parmi les «actions concrètes immédiates», la chef de la diplomatie européenne a cité la présence «d'attachés de sécurité dans toutes les délégations de l'UE dans les pays pertinents», afin d'entretenir des «contacts réguliers entre professionnels de la sécurité et du contreterrorisme».

Soulignant que les «premières victimes du terrorisme sont les musulmans et les pays arabes», elle a plaidé pour le «dia-

logue et l'alliance pour éviter toute perception d'un choc» des civilisations. Le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, convié au sommet qui a réuni les ministres des Affaires étrangères de l'UE, a pour sa part averti que la lutte contre le terrorisme n'est pas seulement «une question militaire ou sécuritaire», soulignant qu'il fallait la livrer «au niveau intellectuel, culturel, médiatique, religieux». «C'est cela que nous tentons», a-t-il insisté. Ces déclarations interviennent alors que des manifestations se poursuivaient mardi dans plusieurs pays contre la publication d'une nouvelle caricature du Prophète Mohamed (Qsssl) en une de l'hebdomadaire français Charlie Hebdo, cible de l'attentat meurtrier du 7 janvier.

Depuis cette date, les dirigeants européens ont pour priorité le renforcement de la coopération en matière de renseignement, le renforcement des contrôles aux frontières de l'espace Schengen, la lutte contre le trafic d'armes ou la création d'un registre commun des passagers aériens (PNA). Ces questions seront discutées par les ministres compétents, ceux de l'Intérieur, le 29 janvier à Riga, et surtout par les chefs d'Etat et de gouvernement le 12 février, lors d'un sommet consacré à la lutte contre le terrorisme. Plusieurs chefs de diplomatie des pays de l'UE participeront dès jeudi à Londres à une rencontre organisée en commun par le Royaume-Uni et les Etats-Unis entre pays membres de la coalition contre le groupe Etat islamique (EI/Daech) en Syrie et en Irak.



l'Algérie, un exemple en matière de lutte contre le terrorisme

L'Algérie, forte de son expérience dans la lutte contre le terrorisme, doit accueillir, en mars à Alger, la prochaine réunion des ministres de l'Intérieur arabes qui sera axée sur la lutte internationale contre ce phénomène. Cette réunion «sera celle de la mise en place de bases d'une lutte, non seulement au niveau arabe mais aussi international, contre le terrorisme», a déclaré le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (Cmai). Mohamed Benali Kommane, à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaiz. La 32e session ordinaire du Cmai sera marquée par la présence de tous les pays arabes au regard

de «son importance et de son écho» d'autant que le monde arabe fait l'objet d'accusations infondées dont celle du terrorisme», a-t-il fait valoir. Rappelant que les pays arabes étaient les premières victimes du terrorisme, les premiers à dénoncer ce phénomène et les premiers à sensibiliser sur le danger de ce fléau, le secrétaire général du Conseil des ministres arabes a mis en avant les «efforts arabes dans la lutte contre le terrorisme». Les pays arabes étaient les premiers à avoir appelé à la tenue d'une conférence internationale sur le terrorisme, a indiqué le responsable ajoutant que le terrorisme se nourrissait «des idées extrémistes, du sectarisme mais de volontés inscrites dans cette logique en Occident». «De nombreux pays occidentaux ont donné asile aux extrémistes au prétexte de la liberté de pensée», a-t-il soutenu, exhortant la communauté internationale à assumer «sa responsabilité pour lutter contre ce fléau qui a désormais un impact négatif sur tous les pays sur plusieurs plans, notamment touristique et économique». «La liberté de pensée (prônée par les pays occidentaux) ne donne pas le droit à l'insulte et à l'injure», a-t-il enfin averti. L'Algérie est régulièrement sollicitée par des pays tel que les Etats-Unis, qui ont relevé en septembre dernier par la voix de leur secrétaire d'Etat John Kerry, son «rôle positif» sur la scène régionale et internationale, en mettant en évidence sa «contribution précieuse» dans le combat contre le terrorisme.

SELON DES SOURCES CONCORDANTES

2 otages japonais détenus par l'EI qui réclame une rançon au Japon

Deux otages japonais sont détenus par le groupe auto-proclamé «Etat islamique» (EI/Daech) qui menace de les tuer si une rançon de 200 millions de dollars n'est pas payée dans les 72 heures par le Japon, indique-t-on de sources concordantes.

Le groupe terroriste qui contrôle de larges pans de territoire en Irak et en Syrie menace de «tuer dans les 72 heures les deux otages (Haruna Yukawa et Kenji Goto, Jogo)» et «réclame au gouvernement japonais de payer 200 millions de dollars pour sauver leur vie», dans une vidéo dont l'auteur



affirme être James Foley et Steven Sotloff. Un responsable du ministère japonais des Affaires étrangères cité par l'agence AFP a indiqué que Tokyo suivait l'affaire et évaluait la situation. Le Premier ministre japonais Shinzo est en visite mardi en Palestine occupée pour rencontrer le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah, en Cisjordanie, dernière étape d'une tournée qui l'a conduit en Egypte, en Jordanie et en Israël.

Le Japon ne cédera pas face au terrorisme

Le Japon ne cédera pas face au terrorisme de l'Etat islamique autoproclamé (EI) qui menace dans une vidéo de tuer deux de ses ressortissants pris en otage en Syrie, selon le gouvernement nippon. «La position de notre pays de combattre le terrorisme sans plier demeure inchangée», a déclaré le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, lors d'un point de presse. «Nous sommes en train de vérifier cette vidéo qui contient des menaces de mort sur deux hommes présentés comme des ressortissants japonais», a précisé M. Suga, lors d'une point de presse. Le Premier ministre nippon Shinzo Abe, qui est actuellement en tournée au Moyen-Orient, va annuler une partie de ses engagements, a indiqué M. Suga, mais le sommet prévu avec le président palestinien Mahmoud Abbas aura bien lieu. Un vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Yasuhide Nakayama, doit être dépêché en Jordanie pour donner les instructions requises sur place, a aussi annoncé le porte-parole du gouvernement nippon.

PUBLICITÉ

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS DE RECRUTEMENT

Grade	Mode de rec.	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de P.O.	Structure d'affectation	Autres conditions
Architecte principal		Diplôme de magistère dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent	Architecture	03	Direction	/
Architecte		Diplôme d'Architecte ou d'un titre reconnu équivalent	Architecture	03	Direction	/
Ingenieur d'Etat de l'Habitat et de l'Urbanisme	Concours sur titre	Diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	Pri 01-Ingenieur d'Etat en Génie civil -option construction civile et industrielle -option structure -option voiries et réseaux divers -option techniques de la construction Pri 02-Ingenieur d'Etat en géographie -option aménagement urbain -option techniques urbaines Pri 03-Ingenieur d'Etat des Equipements techniques et installations de bâtiments	16	Direction et subdivision	/
Ingenieur d'Etat en informatique		Diplôme d'ingénieur d'Etat en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Documentaliste archiviste		Licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Technicien supérieur de l'Habitat et de l'Urbanisme		Diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	Pri 01-Urbainisme voiries et réseaux divers; métro et vérification Pri 02-Dessin de projection en architecture, dessin de projection en urbanisme et dessin de projection en structures Pri 03-Equipement techniques, conduite de travaux Pri 04-Organisation et méthode, construction métallique	02	Direction	/
Technicien supérieur en informatique		Diplôme de Technicien supérieur en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	Direction	/
Attaché principal d'administration		Diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un titre reconnu équivalent	Pri 01-Gestion des ressources humaines; gestion publique Pri 02-Droits des affaires, droit des relations économiques Pri 03-Commerce international, marketing Pri 04-Psychologie	01	Direction	/

Les dossier de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite
- Une copie du titre ; diplôme requis
- Une copie de la pièce d'identité nationale
- Fiche de renseignement remis par le candidat
- Une photo de taille réelle

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Une copie conforme à l'original de l'attestation justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
- Un effet de casier judiciaire (bulletin N°03) en cours de validité
- Extrait de naissance
- Deux (02) certificat médical (général, physiologique) attestant de l'aptitude d'occuper l'emploi postulé
- Deux (02) photos d'identité
- Attestation de l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, donnant visée par l'organisme de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant
- Attestation de travail justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant
- Tout document relatif aux formations et diplômes supérieurs au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Une fiche familiale, le cas échéant

Les dossier doivent être déposés à l'adresse suivante : Direction des équipements publics, service de l'administration et des moyens (bureau de la gestion des personnes) Siège des quatre (04) directions, Rue des Marlys, Chlef.

N.B : Tous dossier incomplet ou déposé après quinzaine (15) jours ouvrable et compté de la date du premier avis de presse écrite ne sera pas pris en considération.

PALESTINE

Le Japon promet une aide de 100 millions de dollars pour la reconstruction de Ghaza



Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a promis mardi une aide d'environ 100 millions de dollars pour la reconstruction de la bande de Ghaza, ravagée durant l'été par une offensive israélienne meurtrière.

M. Abe a annoncé que Tokyo allait «fournir une aide, environ 100 millions de dollars, en aide humanitaire, financière et pour la reconstruction». Il s'exprimait lors d'une conférence de presse à Ramallah, le siège de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie occupée, aux côtés de son président Mahmoud Abbas.

Dans un entretien publié mardi par le journal palestinien Al-Ayyam, M. Abe a par ailleurs affirmé avoir «pressé Israël d'arrêter ses activités de colonisation qui violent le droit international», alors que les Palestiniens font du gel de la colonisation une condition sine qua non à l'éventuelle reprise de négociations avec Israël. M. Abe a ajouté «espérer que les Palestiniens reviendront aux négociations pour obtenir un véritable Etat indépendant».

L'agression israélienne sur la bande de Ghaza en été a tué près de 2.200 Palestiniens et détruit, en partie ou totalement, plus de 100.000 habitations.

RD CONGO

L'ONU déplore «les morts et les blessés» suite aux manifestations à Kinshasa

Le chef de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation (MONUSCO) Martin Kobler a exprimé son regret quant aux pertes humaines lors des manifestations de protestation contre le projet de loi électorale à Kinshasa, rapporte un communiqué de l'ONU.

«Je déplore les morts et les blessés suite aux incidents qui se sont produits hier matin à la suite des violentes manifestations, et l'usage de la force létale par les forces de sécurité qui s'en est suivi», a déclaré M. Kobler, ajoutant que «l'usage de la force par les forces de l'ordre doit toujours être proportionné, imposé par la nécessité et en dernier recours». Selon le communiqué, dans certains quartiers de la capitale, des magasins ont été pillés



et des autobus brûlés. «Je lance également un appel à l'opposition à manifester pacifiquement. Toute manifestation doit se faire dans le calme et dans les limites autorisées par la loi», a conclu le chef de la MONUSCO. Les affrontements entre les

policiers et ceux qui s'opposent à la révision de la loi électorale, survenus lundi à Kinshasa, ont causé des morts et des blessés.

Des manifestations ont également eu lieu à Goma (Nord-Kivu) et à Butembo (Sud-Kivu).

Troubles en RD Congo: la France réclame le respect de la Constitution

La France s'est dite mardi «préoccupée» par la situation à Kinshasa, au lendemain de troubles meurtriers entre forces de l'ordre et manifestants hostiles au président congolais Joseph Kabila, et a réclamé le respect notamment de la Constitution.

«La France est préoccupée par les troubles répétés qui accompagnent le débat sur le projet de loi électoral au Parlement congolais», a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay Romain Nadal.

La police congolaise a ouvert le feu lundi à Kinshasa pour disperser plusieurs milliers de manifestants hostiles à la nouvelle loi électoral en cours d'examen au Parlement, voulue selon eux par le président Joseph Kabila pour se maintenir au pouvoir. Au moins quatre personnes, dont deux policiers, ont été tuées selon un bilan officiel.

Des manifestations ont également eu lieu à Goma (Nord-Kivu) et à Butembo (Sud-Kivu).

Mardi matin, contestataires et policiers se faisaient de nouveau face dans un quartier de la capitale, et les autorités ont ordonné la coupure d'internet à Kinshasa.

Le Parlement congolais examine un projet de loi électoral qui risque d'entrainer un report de la présidentielle de 2016 et permettrait à M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, de se maintenir au pouvoir au-delà de la fin de son mandat.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE
DE PROXIMITE D'ABALESSA
N° TEL.: 029.39.01.88

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public de Santé de Proximité d'Abalessa organise un concours de recrutement sur titre dans les grades suivants :

N°	Grade	Nombre de postes budgétaires ouverts	Conditions et diplômes requis	Désignation
01	Pharmacien généraliste de santé publique	01	Diplôme de doctorat en pharmacie ou diplôme reconnu équivalent	

Dossier à fournir :

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- 01-Demande manuscrite de participation portant l'adresse complète du candidat
- 02-Deux(02) photos d'identité récentes.
- 03-Copie certifiée conforme de la carte d'identité nationale
- 04- Copie certifiée conforme du diplôme, de la qualification, du niveau d'études et/ou de la formation
- 05-Certificat de résidence pour les candidats résidants dans la wilaya de Tamanrasset
- 06- Relevé de note du cursus universitaire
- Les dossiers de candidature doivent être adressés à l'établissement public de santé de proximité d'Abalessa wilaya de Tamanrasset, la date limite de dépôt de candidature est de 15 jours ouvrables à compter de la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux.

Voies de recours :

Les candidats non retenus pour la participation au concours sur titre peuvent déposer un recours auprès de l'autorité ayant le pouvoir de nomination.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
MATRICULE FISCAL : 099019019000924

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE .../2015

Conformément aux dispositions des articles 9 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de la Formation professionnelle de la wilaya de Sétif informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à la consultation du 11/11/2011 relatif à :

La réalisation d'un institut national spécialisé en formation professionnelle
300 PF/120 lits à Aïn Arnet

Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

Lot N°	Projet	Soumissionnaire retenu	Note tec /100	Montant DA (TTC)	Délai	Observation
5	Voirie et réseaux divers	BOUSSEKINE BRAHIM NIF : 153190101074192	82 Pts	71.834.830.59 DA	06 Mois	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste le choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya, dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux, et ce, conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, les soumissionnaires intéressés par cet avis souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de l'avis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BENIOUNIF
COMMUNE DE BENIOUNIF
N°128**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE PUBLIC

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, notamment son article 49 . Monsieur le chargé de gestion des affaires de la commune de Beniounef, daira de Beniounef, wilaya de Béchar informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert relatif au projet : revêtement des routes urbaines en béton bitumineux à travers les cités de la ville Beniounef lot n°01 : cité 210 logements, paru au journal El Chibak du 27/11/2014 (première parution), que le marché a été attribué provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	Note de l'offre technique	Catégorie de qualification	Montant du marché en TTC (DA)	Délai de réalisation	Observation
01	SARL Torab Mahmoudi des travaux publics Cité El Badre n°02 Béchar RC n° : 08/00 0942852 B06 NIS : 000608094285207	87	Huit (08) Travaux publics	51854400.00	05 mois	Offre moins disante

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leurs recours, dans un délai de 10 jours, à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux. Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 303 154 du 21/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
REF: 208/D.D.E/2015**

*Monsieur le Président de L'assemblé Populaire Commune
Route Nationale N° 08 Eucalyptus
A Monsieur ; le gérant de l'entreprise EPE BENMAMMAR
CNE TIMEZIRIT. BEJAIA*

Objet : Mise en demeure N° 01

L'entreprise **EPE BENMAMMAR** représenté par son gérant **BENMAMMAR SAMIR** dont le siège est a : **CNE TIMEZIRIT. BEJAIA**

Titulaire du contrat N° 003/2014 en date du 20/01/2014 et ODS N° 017/2014 en date du 02/02/2014 relative aux : TRAVAUX D'ETANCHEITE DES ECOLES (dalia- foudhil el ouertilani-917 logts- kourifa mohamed)
Lot n°04- école kourifa mohamed nouvelle.

Est mise en demeure de présenter le projet d'avancement. Afin rattraper le retard causer. Dans la régularisation du dossier.

Faute de satisfaire a cette mise en demeure. Dans un délai de 05 (cinq) jours. Le maître de l'ouvrage ce retrouvera dans l'obligation d'appliquer les mesures correctives prévu a cet effet par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 303 142 du 21/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE TIPAZA
DAIRA D'AHMER EL-AIN
APC AHMER EL-AIN**

AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°02/2015

L'assemblée Populaire Communale De Ahmer El Ain lance un avis d'appel d'offres restreint pour **Aménagement et revêtement des routes communaux** – Ahmeur El Ain-

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité « Travaux public » en activité principale catégorie IV ou plus peuvent retirer le cahier des charges auprès de siège de l'APC Ahmer El Ain contre paiement de la somme de 1 000.00 DA.

La durée de préparation des offres est arrêtée à 15 jours, à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P jusqu'à 12 h 00 mn .

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ^{ème} jour , à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux , ou le B.O. M.O.P. jusqu'à 12 h 00 mn . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 12 h 00 mn

Les offres seront déposées à l' APC DE AHMEUR EL AIN. Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant l'objet et l'offre ainsi que la mention «offre technique » ou «offre financière » selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR

APPÉL D'OFFRES RESTREINTE

Aménagement et revêtement des routes communaux

– Ahmeur El Ain-

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A. L'offre technique : (voir cahier des charges).

- Déclaration à Soucrire - Statut éventuel de l'entreprise en cas SARL,EURL,SNC,SPA- Copie du Registre de commerce légalisée - Certificat de qualification et classification professionnelle - Caster judiciaire -attestations fiscales et parafiscales- Carte d'identification fiscale- Déclaration de probité- Protocole d'accord (dans le cas d'un regroupement d'entreprises)- Attestation de dépôt des comptes sociaux en cas de SARL,EURL,SNC- Références professionnelles- Planning prévisionnel des travaux - Liste des moyens humains- Liste des moyens matériels- Bilans Financiers des 02 dernières Années.

B. L'offre financière: (voir cahier des charges).

- Lettre de soumission-. Bordereau des prix unitaires-Devis quantitatif et estimatif.
Les offres resteront valides pendant une période de trois mois (03 mois) à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h.00 mn au siège de L'APC Ahmeur el ain a Daira Ahmeur el Ain de la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure ,14 h 00 mn

N.B: Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité et légalisées

DK NEWS

Anep : 303 147 du 21/01/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BECHAR
DAIRA DE BENIOUNIF
COMMUNE DE BENIOUNIF
N°132**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE PUBLIC

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, notamment son article 49 .

Monsieur le chargé de gestion des affaires de la commune de Beniounef, daira de Beniounef, wilaya de Béchar informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'appel d'offres national ouvert relatif au projet : revêtement des routes urbaines en béton bitumineux à travers les cités de la ville Beniounef lot n°01 : cité 200 logements, paru au journal El Chibak du 27/11/2014 (première parution), que le marché a été attribué provisoirement comme suit :

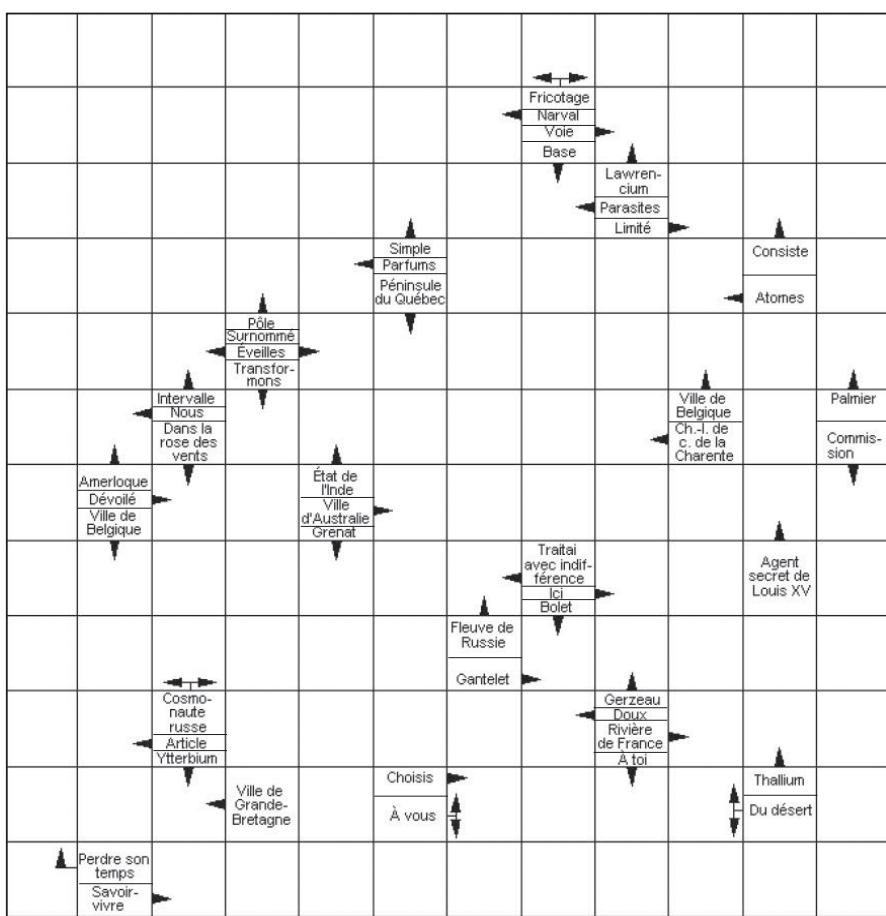
N°	Entreprise	Note de l'offre technique	Catégorie de qualification	Montant du marché en TTC (DA)	Délai de réalisation	Observation
01	SARL Torab Mahmoudi des travaux publics Cité El Badre n°02 Béchar RC n° : 08/00 0942852 B06 NIS : 000608094285207	86.25	Huit (08) Travaux publics	37831950.00	04 mois	Offre moins disante

Les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leurs recours, dans un délai de 10 jours, à partir de la date de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux. Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 303 156 du 21/01/2015

Mots fléchés n°838



Samouraï-Sudoku n°838

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5	6	8	7
8	9	7	5
7			3
1		6	
2	1	3	5
5		2	1
9			1
2	1	9	3
3	4	6	8

1	2	5	3
2	9	6	5
4			1
4		8	
5	7	9	4
6		2	
8			9
9	2	1	8
6	9	8	2

2	3	1	5	4
5	3	2	1	6
7			3	
9	7		3	
6	1	5	4	
7		8		2
9			2	
4	7	1	6	5
1	8	6	7	

7 erreurs



Mots croisés n°838

► Horizontalement:

- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'aïl pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe - Tique
- Institut national de l'audio-visuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigé-
- Habilé à faire qqch
- Ch.-I. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
- Aluminium - Cri d'approbation
- Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
- Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
- Choisirions - Du verbe avoir
- Ch.-I. de c. de la Somme - Permanent

► Verticalement:

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rongeurs
- Rivière de l'Asie - Ch.-I. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
- Coutumes - Rassemblement pour la République - Nios
- Ridiculisaient
- Art, contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
- Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
- Diminuer - Substance sucrée
- Harasser - Dévêtue

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 21 Janvier

1919 : proclamation de l'indépendance de l'Irlande.

1921 : naissance du Parti communiste italien (PCI).

1924 : mort de Lénine.

1939 : création du Camp de Rieucros pour les étrangers indésirables.

1948 : adoption du drapeau québécois.

1949 : démission de Tchang Kai-chek de la présidence de la République chinoise.

1999 : le Premier ministre cambodgien Hun Sen autorise l'ONU à juger les Khmers rouges.

2000 : les États-Unis se retirent d'Haïti après 5 ans de présence militaire.

2000 : démission du président équatorien Jamil Mahud.

2006 : mort du président kosovar Ibrahim Rugova.

Célébrations :

- Journée internationale des câlins, extension de la journée nationale des câlins (en) aux États-Unis.

- **Barbade** : Fête d'Errol Barrow (en).

- **Canada** : Jour du drapeau.

- **États-Unis** : Si le 20 janvier tombe un dimanche, le lundi 21 est alors Inauguration Day, jour de l'investiture du président des États-Unis suivant son élection au mois de novembre précédent.

- **Nouvelle-Zélande** : Anniversaire de Wellington.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:45 Jeunesse : TFou
- 08:25 Culture Infos : Météo
- 08:30 Culture Infos : Télésurf
- 09:20 Culture Infos : Météo
- 09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
- 09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
- 10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
- 10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
- 11:55 : Petits plats en équilibre
- 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
- 12:50 Sport : L'affiche du jour
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:40 : Petits plats en équilibre
- 13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
- 13:50 Culture Infos : Météo
- 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
- 13:55 Série TV : Nos chers voisins
- 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Divertissement : Bienvenue au camping
- 19:00 Divertissement : Le juste prix
- 19:55 Culture Infos : Météo
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:30 Autre : Tirage du Loto
- 20:35 Culture Infos : Météo
- 20:40 Série TV : Nos chers voisins
- 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
- 20:55 Série TV : Chicago Police Department
- 21:45 Série TV : Chicago Police Department
- 22:35 Série TV : Chicago Police Department
- 23:20 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Culture Infos : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Culture Infos : Météo 2
- 07:00 Culture Infos : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Culture Infos : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:05 Divertissement : Dans quelle étagère
- 09:10 Série TV : Des jours et des vies
- 09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:50 Culture Infos : Météo outremer
- 10:55 Divertissement : Motus
- 11:30 Divertissement : Les Z'amours
- 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
- 12:55 Culture Infos : Météo 2
- 13:00 Culture Infos : Journal
- 13:48 Culture Infos : Météo 2
- 13:50 Culture Infos : Consomag
- 13:55 Culture Infos : Expression directe
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:05 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:35 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 16:45 Culture Infos : Comment ça va bien !
- 17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
- 18:15 Divertissement : Pyramide
- 18:50 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
- 19:55 Culture Infos : Météo 2
- 20:00 Culture Infos : Journal
- 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
- 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
- 20:44 Culture Infos : Météo 2
- 20:45 : Accusé
- 21:45 : Accusé
- 22:35 Culture Infos : Grand public
- 22:40 Divertissement : Un soir à... la neige

3

- 06:00 Culture Infos : EuroNews
- 06:45 Série TV : LoliRock
- 06:47 Jeunesse : C'est bon !
- 06:50 Jeunesse : Les Dalton
- 06:57 Jeunesse : Les Dalton
- 07:05 Jeunesse : Les Dalton
- 07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
- 07:41 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
- 08:07 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis

- 08:31 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:37 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion
- 08:45 Jeunesse : Peanuts
- 09:03 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Culture Infos : Météo
- 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement
- 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Divertissement : Harry
- 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
- 17:30 Divertissement : Slam
- 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
- 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
- 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
- 19:58 Culture Infos : Météo
- 20:00 Sport : Tout le sport
- 20:10 Culture Infos : L'action d'après
- 20:15 Culture Infos : Météo régionale
- 20:20 Série TV : Plus belle la vie
- 20:30 Sport : Paris-SG (L1) / Bordeaux (L1)
- 21:00 Culture Infos : Météo
- 23:05 Culture Infos : Soir 3
- 23:30 Divertissement : Le pitch
- 23:35 Divertissement : La finta giardiniera

CANAL+

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
- 06:50 Divertissement : Zapping
- 06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
- 07:20 Culture Infos : La météo
- 07:25 Divertissement : Le petit journal
- 07:50 : Les Guignols de l'info
- 08:00 Culture Infos : La météo
- 08:05 Sport : Zapport
- 08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
- 08:30 Cinéma : Angélique
- 10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Cinéma : Les 3 frères, le retour
- 15:45 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
- 16:45 Cinéma : Le crocodile du Botswana
- 18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
- 18:45 Culture Infos : Le JT
- 19:05 Divertissement : Le grand journal
- 20:00 : Le grand journal, la suite
- 20:25 Divertissement : Le petit journal
- 20:55 Cinéma : Le cœur des hommes 3
- 22:45 Cinéma : La vie rêvée de Walter Mitty

M

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
- 07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
- 07:40 Série TV : Docteur La Peluche
- 08:10 Jeunesse : Sammy & Co
- 08:25 Série TV : Lou !
- 08:35 Série TV : Les p'tits diables
- 08:55 Culture Infos : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Modern Family
- 10:30 Série TV : Modern Family
- 11:00 Série TV : Desperate Housewives
- 11:45 Série TV : Desperate Housewives
- 12:40 Culture Infos : Météo
- 12:45 Culture Infos : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Culture Infos : Météo
- 13:45 : L'homme aux miracles
- 15:40 Divertissement : Soda
- 17:25 : Les reines du shopping
- 18:25 : Les reines du shopping
- 19:40 Culture Infos : Météo
- 19:45 Culture Infos : Le 19.45
- 20:10 Série TV : Scènes de ménages
- 20:55 Culture Infos : Patron incognito
- 22:30 Culture Infos : Patron incognito

La sélection

20h55

Chicago Police Department



Résumé

L'unité d'élite enquête sur une nouvelle affaire de contrefaçon. En parallèle, Olinsky fait de son mieux pour être présent aux côtés de sa fille Lexi. Attentif, il tente de la protéger. Voight, de son côté, vient en aide à son fils récemment libéré de prison. Face aux problèmes familiaux de ses collègues, Halstead réagit bizarrement. Ses propres blessures semblent ressurgir. Parallèlement, les agents interviennent auprès d'un ancien artiste peintre déchu, tombé dans la délinquance. Il menace de tuer une prostituée, qu'il accuse de vouloir le supprimer...

2

20h45

Accusé

Résumé

Martin est l'épicier du quartier. Un soir, son fils Ben rentre chez lui totalement paniqué. Ses vêtements et ses chaussures sont couverts de boue. Le garçon file aussitôt sous la douche et se terre, mutique, dans sa chambre. Le lendemain, Martin apprend que Julie, la meilleure amie de Ben, a été violée. Le père est sous le choc et perplexe face au comportement de son fils, un adolescent difficile, qu'il ne peut s'empêcher de trouver suspect. Martin cherche à comprendre ce qui s'est passé et mène sa propre enquête. Mais ce faisant, il attire l'attention de la police sur lui. Une longue descente aux enfers commence...

**3**

20h45

Paris-SG (L1) / Bordeaux (L1)



Résumé

Faciles vainqueurs de Montpellier en 32e de finale (0-3), les Parisiens affrontent une nouvelle fois une formation de même rang en accueillant les Girondins de Willy Sagnol au parc des Princes.

CANAL+

20h55

Le cœur des hommes 3

Résumé

Les aventures et le quotidien de quatre amis quinquagénaires inséparables, entre joies, petits bonheurs, malades et peines de cœur.

**4**

20h50

Patron incognito



Résumé

Alexandre Maizoué, 43 ans, est depuis 2008 le directeur général d'une enseigne de restauration. Depuis son arrivée dans l'entreprise, le nombre de magasins est passé de 36 à 162. En se rendant sur le terrain incognito, il souhaite vérifier que les nombreux process qu'il a mis en place sont bien respectés. Il veut aussi voir si l'enseigne, dont la valeur fondamentale est la convivialité, n'a pas perdu de son authenticité. Il se met dans la peau de Bertrand, tout juste licencié d'une usine et cherchant un emploi dans la restauration. Il commence son immersion à Château-Thierry, dans l'Aisne, aux côtés du chef cuisinier Grégory.

**TOUR INTERNATIONAL CYCLISTE D'ÉGYPTE (4^e ET DERNIÈRE ÉTAPE)
3^e place pour Abdelkader Belmokhtar**

Le cycliste de l'équipe nationale algérienne, Abdelkader Belmokhtar, a terminé à la 3^e place de la quatrième et dernière étape du Tour International cycliste d'Egypte dont la victoire finale est revenue à l'Espagnol, Mancebo Francisco.

Le cycliste algérien a terminé la course de 121 km disputée dans la région de Makadi, en réalisant un temps de 2h54:40, alors que la première place est revenue, au sprint final, à l'Italien Palini Andrea de l'équipe Sky Dubai (2h54:40).

Au classement général individuel du Tour international d'Egypte, l'équipe Sky Dubai, a placé trois coureurs sur le podium finale. L'Espagnol Mancebo Francisco a pris la première place du vainqueur (14h57:25) devant le Marocain Haddi Sofiane et l'Italien Palini Andrea.

Chez la catégorie des moins de 23 ans, l'Algérien Mansouri Abderahmane du Club Sovac, a terminé à la 3^e place au classement général, derrière le Marocain Aït El Abdia Anass et l'Erythréen Abraham Meron.

Au classement général des équipes, la sélection algérienne a pris la 3^e place, alors que la première place est revenue à la sélection marocaine devant l'équipe Sky Dubai.

Le Club Sovac a terminé à la cinquième place.

Le Tour international d'Egypte, classé en catégories 2.2, est inscrit au calendrier de l'Africa-Tour (UCI-Tour).

L'Algérie a été représentée par la sélection algérienne des seniors et l'équipe continentale « Vélo Club Sovac ».

**NATATION : DU 22 AU 24 JANVIER À ORAN
Championnat national d'hiver «Benjamins»**

Le championnat national de natation benjamins filles et garçons (bassin de 25m) aura lieu du 22 au 24 janvier à la piscine semi-olympique de Gdyel (Oran), avec la participation de nageurs d'une vingtaine de clubs, a-t-on appris hier auprès du directeur technique de la ligue de la wilaya d'Oran.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par la ligue de wilaya en collaboration avec la Fédération algérienne de natation (FAN), verra la participation de 160 nageurs (filles et garçons) représentant une vingtaine de clubs issus des ligues d'Alger, Khencela, Batna, Sétif, Skikda, Tipasa, Béjaïa, Blida,

Tlemcen et Oran. Cette compétition prévoit cinq séances dans dix-sept spécialités. Celle du 200 mètres quatre nages et le 400 mètres nage libre constituent un passage obligé pour tous les nageurs filles et garçons, indique-t-on de même source.

APS

Sudoku N°838

7	6	9	8	5	1	2	4	3
8	2	1	4	6	3	7	5	9
5	4	3	7	9	2	1	6	8
2	9	6	6	7	8	3	1	4
4	1	6	3	2	5	8	9	7
3	8	7	9	1	4	6	2	5
6	3	8	2	4	9	5	7	1
1	7	4	5	3	6	9	8	2
9	5	2	1	8	7	4	3	6

1	4	9	3	7	6	8	5	2
6	8	7	2	9	5	1	4	3
5	2	3	4	1	8	9	7	6
7	3	6	9	8	1	4	2	5
2	5	8	7	6	4	3	1	9
9	1	4	5	2	3	7	6	8
4	9	2	8	5	7	6	3	1
3	6	5	1	4	9	2	8	7
8	7	1	6	3	2	5	9	4

2	6	5	1	3	8	7	4	9
7	9	4	6	5	2	1	3	8
8	1	3	9	4	7	5	2	6
2	6	5	1	3	8	7	4	9
7	9	4	6	5	2	1	3	8
8	1	3	9	4	7	5	2	6
2	6	5	1	3	8	7	4	9
7	9	4	6	5	2	1	3	8
8	1	3	9	4	7	5	2	6

Mots Croisés N°838

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OULEN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Mots Fléchés N°838

SERICICULTRICES
A■ORALISE■ELOGE
GALIPETTES■EN■R
UNES■TEE■NOS■ER
ED■ERS■NEOPHYTE
NOTRE■OS■ITALIE
AU■ANGUILLE■ARS
YIN■TUILES■ANE■
LLIVIA■ENKI■GRE
ALLIENT■TYR■Y■U
CE■FRAISE■Kilos
STE■ECRU■POSAS■
ATRE■OEIL■URNES
IEPER■AVANTAGER
N■E■INUIT■SE■SI
TIMON■FEEKLO■N
JOEL■PLANS■ISSA
ERRES■ART■ETANG
AGE■EON■EMMENA
NA■BLOCUS■USTER

**Athlétisme / Cross Chelda Boulenouar
1.200 participants attendus à Tlemcen**

Quelque 1200 athlètes devraient prendre part à la 29^e édition du cross country Chelda-Boulenouar, prévue le 7 février 2015 dans la commune de Chetouane (Tlemcen), a-t-on appris lundi du comité d'organisation.



Les participants représentent 20 ligues de wilayas en plus de clubs du pays aux côtés de noms célèbres en cross-country, a-t-on indiqué lors d'une réunion de préparation.

Ce rendez-vous sportif, organisé en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme, est qualificatif pour le championnat du monde de cross, qui aura lieu le 28 mars 2015 en Chine. Cette réunion de préparation, présidée par le directeur de la jeu-

nnesse et des sports en présence du représentant de la FAA, des chefs de daïras de Tlemcen Chetouane et Mansourah, a constitué une occasion de peaufiner les préparatifs en vue d'assurer les meilleures conditions d'accueil et d'hébergement des délégations participantes. Pour rappel, ce cross national baptisé au nom du chahid Chelda Boulenouar est organisé chaque année sur le parcours de Chetouane. Né le 6 mars 1925 au village de

Ouzidane à Bensekrane (Tlemcen), le chahid fut connu pour son amour pour le sport, notamment le cross.

Il a rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957 dirigeant une troupe de moudjahidine à Ouzidane avant de se rendre à Agadir dans la banlieue de Tlemcen où il mena des opérations. Il est tombé au champ d'honneur le 28 janvier 1959 dans une bataille livrée contre le colonisateur français dans cette région.

**OUM EL-BOUAGHI
Du gazon synthétique pour les terrains de football de 4 stades communaux**

Des travaux portant sur la pose d'une pelouse synthétique sur les terrains de football de quatre stades communaux de la wilaya d'Oum El-Bougahy viennent d'être engagés, a indiqué lundi à l'APS la directrice de la jeunesse et des sports, Nadjet Fadhel. Les enceintes sportives com-

munales de Ksar Sbihi,

d'Aïn Babouche, d'Ouled Zouai et de Berriche sont concernées par cette opération qui a nécessité un investissement public de 260 millions de dinars, selon la même responsable. La wilaya d'Oum El-Bougahy comptera, au terme de cette opération, 16 stades

dotés de terrains revêtus de gazon synthétique qui s'ajoutent au trois stades dont les terrains sont en gazon naturel, en l'occurrence ceux de Aïn M'lila, d'Oum El-Bougahy et de Aïn Beida, a ajouté Mme Fadhel. Une étude pour la réfection du gazon du complexe sportif du chef-lieu

de wilaya qui se trouve en état de «dégénération» est actuellement en cours, a-t-elle également fait savoir, rappelant que le ministre des Sports avait appelé, lors d'une récente visite dans cette wilaya, à hâter cette opération pour permettre son exploitation par les clubs locaux.



Feghouli : «Peu importe la manière, l'essentiel c'est la victoire»



Le milieu international Sofiane Feghouli, a indiqué que l'Algérie, difficile vainqueur lundi soir face à l'Afrique du Sud (3-1) pour ses débuts en Coupe d'Afrique des nations-2015 de football en Guinée équatoriale, est loin d'avoir arraché son billet pour le deuxième tour de la compétition.

«Il s'agit pour nous d'une précieuse victoire, acquise dans la douleur certes, mais l'essentiel dans ce genre de tournoi ce sont les trois points. Nous devons rester humbles et réalistes, et éviter de s'enflammer, d'autant que rien n'est encore joué», a affirmé le sociétaire du FC Valence (Liga espagnole) à l'issue de la partie.

Menée à la mi-temps (1-0), l'équipe nationale a réussi à renverser la vapeur, dans la douleur, en seconde période grâce à des buts de Hlatshwayo (c.s.c. 67'), Ghoulam (72'), et Slimani (83'), offrant à l'Algérie sa première victoire pour son entrée en lice à la CAN, depuis 25 ans. Revenant sur ce premier match face aux Bafana Bafana, Feghouli n'a pas pari d'éloges sur l'équipe dirigée par Shakes Mashaba.

«Je pense que nous sommes tombés sur une bonne équipe d'Afrique du Sud qui a fait une bonne partie. C'est est une équipe de qualité qui nous a créé beaucoup de problèmes. Nous concernant, on a puisé dans nos organismes pour aller chercher les trois points du match», a-t-il ajouté.

Appelé à expliquer la piète prestation des Verts durant cette rencontre, le n°10 de l'équipe algérienne a estimé que «l'état de la pelouse a énormément gêné les joueurs dans le développement du jeu», soulignant que «le plus important maintenant est de bien récupérer en vue des prochains matchs». Se projetant sur le prochain rendez-vous de l'Algérie, vendredi face au Ghana au stade de Mongomo (17h00), Feghouli a relevé la nécessité d'enchaîner avec un deuxième succès.

«Ce sera un match difficile pour nous, devant une équipe du Ghana qui jouera à quitter ou double après sa défaite face au Sénégal. De notre part, nous allons aborder ce match avec l'intention de gagner, et assurer du coup définitivement notre passage au deuxième tour», a-t-il conclu.

Les joueurs de l'équipe nationale ont effectué mardi une séance de décrassage au stade municipal de Mongomo, qui a concerné essentiellement les éléments titularisés face à l'Afrique du Sud, au moment où les autres éléments ont continué le travail sous la houlette du sélectionneur Christian Gourcuff.

FOOTBALL

Les supporters de l'USM Blida organisent demain une campagne de don du sang

Une campagne de don de sang au profit des malades des hôpitaux de la wilaya de Blida sera organisée, demain, par le comité des supporters de l'USMBlida, a indiqué hier son chargé de communication. Kamel Souna a précisé à l'APS, que l'opération aura lieu de 9 à 14h00 au palais des sports Ben Omar Abdelkader de Bab Sebt.

«Son objectif est de sensibiliser les supporters et les amoureux du club phare de Blida sur l'importance de cette action bienfaisante, qui pourrait aider à sauver des vies humaines et à dessiner des sourires sur les visages des malades», a-t-il estimé.

L'autre but visé par l'opération est d'affirmer le rôle du comité des supporters de

l'USMB dans la vie sportive et sociale, et dans l'orientation des supporters pour le rejet de la violence dans les stades, «un phénomène qui a pris une courbe ascendante ces dernières années», a-t-il dit.

L'initiative, qui a reçu un écho favorable auprès de la population blidéenne, devrait réunir quelque 5 à 6000 supporters, en plus de citoyens

SPORTS

CAN-2015 FIFA : «l'Algérie dans le costume de favori»

La Fédération internationale de football (FIFA) a estimé hier que la sélection algérienne, valeureuse huitième de finaliste du Mondial-2014 et avec un parcours de qualifications rondement mené, sera le grand favori de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui a débuté samedi dernier en Guinée équatoriale.

«L'Algérie, pays africain le mieux classé au classement Mondial-FIFA Coca Cola, et valeureuse huitième de finaliste de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014 face à l'Allemagne, endosse le costume de favori.» poursuit le site officiel de la FIFA.

«L'Algérie, pays africain le mieux classé au classement Mondial-FIFA Coca Cola, et valeureuse huitième de finaliste de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014 face à l'Allemagne, endosse le costume de favori.» poursuit le site officiel de la FIFA.

Versée dans le groupe C, considéré comme celui de la mort, l'Algérie a bien entamé le tournoi en battant aux forces l'Afrique du Sud (3-1) lundi soir au stade Mongomo.

Les Verts affronteront ensuite le



Ghana le 23 janvier avant de conclure le premier tour face au Sénégal le 27 janvier à Malabo. «Mais le Ghana, le Sénégal et l'Afrique du Sud, versés dans le même groupe, ont également de sérieux arguments» poursuit la FIFA.

Le vainqueur final de la 30e édition de la CAN pourrait sortir du groupe D, également très relevé. «La Côte d'Ivoire et le Cameroun, bien que respectivement orphelins de Didier Drogba et Samuel Eto'o, font toujours partie des favoris, tandis que le Mali

reste sur deux troisièmes places lors des deux dernières éditions», estime l'instance dirigeante du football international.

Des équipes comme le Gabon, le Cap Vert ou encore la Tunisie et Guinée équatoriale pourraient être la surprise selon la FIFA.

«En progrès constants, le Gabon emmené par Pierre-Emerick Aubameyang, et le Cap-Vert, qui a tenu la Tunisie en échec en ouverture, pourraient bien créer la surprise, alors que les Aigles de Carthage travaillent sans faire de bruit, mais avec de grandes ambitions. De leur côté, la Zambie, vainqueur en 2012, le Burkina Faso, finaliste en 2013, ou la Guinée équatoriale, en tant que pays hôte, peuvent aussi espérer aller au bout» conclut la FIFA.

La CAN-2015 se déroulera du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale.

Issa Hayatou : «Un tournoi jamais aussi ouvert»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou a estimé que la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 qui se déroule en Guinée équatoriale est ouverte et qu'il est difficile de se prononcer sur le nom du futur vainqueur.

«La 30e édition verra les meilleures équipes du continent s'affronter dans des débats qui s'annoncent riches en couleurs, au point qu'il est difficile de se prononcer sur le nom du futur vainqueur. Sur les 16 équipes, neuf ont, au moins une fois, fait figurer leur nom au palmarès. Les sept autres entendent bien forcer le destin pour les rejoindre» écrit Issa Hayatou sur le site de la CAF à l'occasion de la CAN-2015 qui a débuté samedi dernier.

Pour le premier responsable de la CAF, la tâche est redoutable pour tous et pour chacun.

«A l'intérieur des quatre groupes, les quatre équipes peuvent légitimement prétendre passer le premier tour.



Hormis l'Algérie qui a terminé en tête des éliminatoires, il n'y a pas d'autre favori. Les challengers sont plus nombreux que jamais. C'est le lieu de rappeler que la CAN ne doit pas se juger sur la performance de nos joueurs dans les compétitions européennes. Elle possède sa propre spécificité. En 2012, la Zambie ne comptait pas au rang des favoris, pas plus que le Nigeria en 2013. Cette année encore le champion ne sera peut-être pas l'équipe attendue.» a-t-il souligné.

La CAN-2015 se déroule dans quatre villes de Guinée équatoriale : Malabo, Bata, Mongomo et Ebibeyen.

Après trois journées de compétition, seuls le Gabon, le Sénégal et l'Afrique du Sud ont remporté leurs premiers matchs contre respectivement le Burkina Faso (2-0), le Ghana (2-1) et l'Afrique du Sud (3-1). Les deux matchs du groupe D se sont déroulés hier entre la Côte d'Ivoire et la Guinée et le Mali face au Cameroun.

Serrar : «l'Algérie a remporté le match qu'il ne fallait pas perdre»

L'ancien libéro de l'équipe algérienne, vainqueur de la finale de la CAN-1990 aux dépens du Nigeria (1-0) le 16 mars 1990, Abdellahim Serrar, estime, au lendemain de la victoire de l'Algérie devant l'Afrique du Sud (3-1), qu'il faut surtout «retenir que les Verts ont remporté le match qu'il ne fallait absolument pas perdre».

Serrar, qui fut également, durant plusieurs années, le capitaine puis le président de l'ES Séït, pour l'ancien n°5 de l'Entente, «dans un match d'ouverture d'une compétition comme la Coupe d'Afrique, le succès au tableau de marque compte beaucoup plus que la manière d'évoluer, car cela met les joueurs en

confiance et les empêche de douter de leurs capacités».

En 2013 à Rustenburg, en Afrique du Sud, l'Algérie avait fourni un bon match, se montrant souvent supérieure à la Tunisie, mais a fini par perdre le match d'ouverture face à M'sakni et ses camarades, ce qui avait sapé le moral des joueurs au point où ils firent leurs valises à l'issue du premier tour, alors ne faisons pas la fine bouche», estime encore



l'ancien défenseur des Verts qui se dit «persuadé» que l'équipe algérienne, qui va monter en puissance, saura se ressaisir face au Ghana, vendredi.



APS

APRÈS LA VICTOIRE CONTRE L'AFRIQUE DU SUD Des lacunes à combler par Gourcuff et ses joueurs avant le Ghana

Said Ben

Bien que la sélection algérienne ait arraché une première victoire dans son premier match de cette CAN 2015 face à l'Afrique du Sud (3-1), daucuns reconnaissent que les Verts ont bel et bien déçus de par leur piétre prestation et surtout de par les innombrables lacunes constatées lors de cette importante première rencontre.

Menés à la mi-temps (1-0), les joueurs de l'équipe nationale algérienne ont réussi à renverser la vapeur, dans la douleur, en seconde période grâce à des buts de Hlatshwayo (c.s.c., 67'). Ghoulam

(72'), et Slimani (83'), offrant à l'Algérie sa première victoire pour son entrée en lice à la CAN, depuis 25 ans. Ce premier match a montré beaucoup de lacunes dans tous les compartiments de la sélection algérienne en dehors du gardien de but Rais M'bholhi qui a été le véritable « héros » des Verts face aux Sud-Africains lui qui a annihilié plusieurs de leurs occasions de but.

Ainsi donc, les Verts ont montré qu'ils possèdent une défense très fébrile. Et si ce n'est la précipitation des joueurs sud-africains le match aurait pris une autre tournure au vu des innombrables erreurs de marquage, de concentration et surtout de placement des défenseurs algériens.

D'ailleurs, il faut reconnaître qu'en réalité le tournoi du match a été ce fameux penalty raté par Tokelo Rantie. Ce dernier a donc en réalité raté le but du 2-0 suite à un penalty dont il a bénéficié. Il tire mais sa balle ricoche sur la transversale. Et c'est à partir de là que la « baraka » est devenue algérienne.

Brahimi est l'auteur du centre tendu, à la 67', qui a contraint

Hlatshwayo à marquer, de la tête, contre son camp, avant que Ghoulam ne revienne à la charge, à la 72', pour fusiller lui-même le gardien Darren Keet, d'un superbe tir du gauche (2-1).

Le buteur du Sporting Lisbonne, Islam Slimani, assez discret en début de match, a surgi à la 83' pour conclure le festival de buts algériens par une troisième réalisation, scellant par la même occasion la victoire des Verts.

Même si dans ce premier match, le plus important est la victoire derrière laquelle l'Algérie courrait depuis déjà 25 ans, il n'en demeure pas moins que ce succès, loin d'être convaincant cache bien des lacunes, à corriger en vue du prochain rendez-vous prévu face aux "Black Stars" du Ghana prévu vendredi au stade de Mongomo (17h00).

Le latéral Faouzi Ghoulam estime dans cet ordre d'idées que pour le prochain match, il va falloir bien récupérer et régler quelques détails, et tenter de décrocher un autre succès qui serait synonyme de qualification au deuxième tour".

Gourcuff qui a soumis ses joueurs hier à une séance de décrassage au stade municipal de Mongomo, et qui a concerné essentiellement les éléments titulaires, fait face à l'Afrique du Sud, aura donc à régler les erreurs commises telles : les passes à l'adversaire, le manque de jonction et de coordination entre les trois compartiments. Le dédoublement des joueurs qui n'a pas du tout été remarqué. Il y a aussi cette histoire de schéma tactique qu'il faut régler avec un second avant-centre pour aider Slimani pour ne pas dire pour « seconder ». Slimani afin de lui ouvrir des brèches pour parvenir à scorer.

Donc ça ne serait nullement une « surprise » si Gourcuff effectuait quelques changements dans son « onze » de départ par rapport à celui contre l'Afrique du Sud. Le



Ghana qui a perdu son premier match, n'a pour ainsi dire que la victoire contre les Verts pour se relancer alors que les Algériens ont besoin de cette seconde victoire pour se qualifier.

Et cela passe nécessairement par une réorganisation et surtout une plus grande concentration dans le match et une solidarité comme celles qu'ils avaient l'habitude de montrer lorsqu'ils sont

au pied du mur.... Ce match face à l'Afrique du Sud devrait servir de "leçon" pour la sélection nationale, qui l'a échappé belle, devant une équipe qui aurait pu l'emporter aisément, n'était l'état de grâce dans laquelle se trouvait le gardien de but, Rais M'bholhi, auteur d'une partie remarquable. M'bholhi a été un véritable "Râs"....

S. B.

Le point du Groupe C :

Résultats :
Algérie - Afrique du Sud 3 - 1
Ghana - Sénégal 1 - 2

Classement: Pts J
1. Algérie 3 1
2. Sénégal 3 1
3. Ghana 0 1
4. Afrique du Sud 0 1



Reste à jouer (en heure algérienne) : Vendredi 23 janvier :

17h00: Ghana - Algérie
20h00: Afrique du Sud - Sénégal

Mardi 27 janvier :

19h00: Sénégal - Algérie
19h00: Afrique du Sud - Ghana

NDLR: Les 2 premières équipes qualifiées pour les quarts de finale. Les équipes à égalité sont départagées aux matches particuliers entre elles (points, puis différence de buts, puis meilleure attaque), puis à la différence de buts générale, puis à la meilleure attaque générale.

Christian Gourcuff (sélectionneur algérien):

"C'était une victoire difficile à arracher ce soir. Nous aurions aimé avoir plus de maîtrise du match. Nous avons trouvé des difficultés à poser le ballon en première période, mais au retour des vestiaires, les joueurs ont pu réagir en prenant un réel ascendant, en dépit des dix premières minutes catastrophiques, mais on a repris ensuite le fil. L'Afrique du Sud a procédé par un jeu direct, qui nous a posé des pro-

blèmes. Cette rencontre s'est jouée dans des conditions difficiles, je parle notamment de l'état de la pelouse qui ne permettait pas une conservation du ballon, et la difficulté pour mes joueurs à terminer le match sur le plan physique. C'était un match très intense. Je pense que le penalty raté de l'Afrique du Sud constitue le tourbillon du match, à 2-0, il aurait été difficile pour nous de revenir".

FICHE TECHNIQUE :

Stade de Mongomo (Guinée équatoriale).

Terrain : en bon état. **Temps :** chaud. **Affluence :** nombreuse.

Arbitres : Désiré Doué Noumandzé (Côte d'Ivoire) assisté de son compatriote Songuiello Yeoo et de Claude Birumushahu (Burundi).

Avertissements :

Algérie : Aissa Mandi (53') - **Afrique du Sud :** Thabo Matlaba (32')

Buts :

Algérie : Thulani Hlatshwayo (csc 67'), Faouzi Ghoulam (72'), Islam Slimani (83') - **Afrique du Sud :** Thuso Phala (51').

Les équipes :

Algérie : Rais M'bholhi, Aissa Mandi, Faouzi Ghoulam, Carl Medjani, Rafiki Halliche, Medhi Lacen (Saphir Taider 64'), Nabil Bentaleb (Ishak Belfodil 60'), Sofiane Feghouli, Yacine Brahimi (Hilal Soudani), Riyad Mahrez, Islam Slimani.

Entraîneur : Christian Gourcuff

Afrique du Sud : Darren Keet, Aneke Ngconga, Thabo Matlaba, Thulani Hlatshwayo, Rivaldo Coetzee (Siyabonga Nhlapo 28'), Dean Furman, Andile Jali, Oupa Manyisa, Thuso Phala, Sibusiso Vilakazi (Mandla Masango 85'), Tokelo Rantie (Bongani Ndulula 78').

Entraîneur : Shakes Mashaba.

Mohamed Raouraoua (président de la FAF) :

"Avec cette précieuse victoire, nous avons réussi nos débuts dans cette compétition. Le match était très disputé contre une excellente équipe sud-africaine qui joue bien au football. Il ne s'agit que d'une première victoire, en attendant la confirmation lors du prochain match (ndlr, face au Ghana). La qualification pour le deuxième tour est loin d'être acquise".

Shakes Mashaba (sélectionneur sud-africain) :

"Je regrette énormément cette défaite, d'autant que nous étions près de la victoire. Je pense que si nous avions marqué le penalty, la physionomie du match aurait été tout autre. C'était un match très disputé et intense entre les deux équipes. Le prochain match face au Sénégal sera important et décisif pour nous. Nous serons obligés de réagir".

SÉNÉGAL 2 - GHANA 1 : Les Ghanéens surpris par de courageux Sénégalais

Le Ghana et le Sénégal ont ouvert les hostilités dans le Groupe C de la CAN 2015, à Mongomo, lundi dernier. Les deux équipes auraient pu se quitter sur un nul après un but du Ghanéen André Ayew et l'égalisation du Sénégalais Mame Biram Diouf. Mais Moussa Sow a fait le break pour les Lions de la Teranga dans les dernières secondes. Le petit stade de Mongomo, le Ghana et le Sénégal se retrouvaient pour la première grande affiche de la poule C, surnommée pompeusement « le groupe de la mort ». Par modestie ou par réalisme, le capitaine du Ghana n'affichait pas de grandes ambitions. C'est

pourtant lui qui ouvre le score sur penalty (14e) après une erreur du gardien sénégalais Bouna Coundoul. Alors que les deux équipes se jaugent, le match est lancé. Malgré une motivation énorme, les hommes d'Alain Giresse ont bien du mal à gérer une grande partie de la première période. Le duo Jordan Ayew - Christian Atsu a largement perturbé le portier collectif, l'ancien joueur de Lille ne laissait aucune chance au portier ghanéen (goe + 3).

C'est en deuxième période que les Lions de la Teranga commencent à rugir avec pour commencer une frappe à ras de terre de la part de Dame N'Doye et un but de Mame Biram Diouf. Le joueur de

Stoke City, seul au point de penalty, reprend un ballon revenu après avoir tapé le poteau gauche (58e).

Et alors que le Sénégal poussait et que le Ghana tenait tant bien que mal, Moussa Sow, entré en jeu peu auparavant, a surgi. Sur un bon service en pivot de Mame Biram Diouf à la conclusion d'un beau mouvement collectif, l'ancien joueur de Lille ne laissait aucune chance au portier ghanéen (goe + 3).

Les "Lions de la Teranga" ont arraché une victoire méritée alors que le Ghana espère remporter son prochain match contre l'Algérie pour se relancer...

Ils ont déclaré :

Alain Giresse (sélectionneur du Sénégal) :

"C'est toujours mieux d'avoir pris trois points, mais ça ne garantit pas la qualification, comme la défaite du Ghana ne garantit pas son élimination. Il reste deux matches à jouer. On a su fournir les efforts en deuxième période, c'est plutôt un signe encourageant. A la mi-temps, j'ai dit aux joueurs que rien n'était perdu à condition de reprendre le football par le bon bout. Au deuxième moment où on était mené et qu'il restait 45 minutes, le doute ne s'est pas installé, on est revenu sur le terrain avec la conviction de reprendre le match de meilleure manière. Le changement à la mi-temps était tactique. On est repassé à quatre derrière, il fallait rééquilibrer l'équipe, mais ça ne remet pas du tout en cause la première mi-temps de Djilobodji".

Avram Grant (sélectionneur du Ghana) :

"C'était un match dur pour nous. On a joué contre des joueurs expérimentés et très physiques. Quand on jouait au sol on jouait bien. On a ouvert le score, on a eu de bonnes occasions. Mais les joueurs ont montré un bel état d'esprit, un esprit de combat, malgré le forfait de deux joueurs expérimentés. Le Sénégal a bien conservé le ballon. On a perdu beaucoup de balles dans le dernier tiers du terrain. Nous savions qu'en cas de victoire rien n'était déterminé".

ATLETICO : UN MILLIARDAIRES CHINOIS ARRIVE

L'Atletico Madrid devrait accueillir un nouvel actionnaire. Selon les journaux Marca et AS, le milliardaire chinois Wang Jianlin a trouvé un accord pour entrer dans le capital du club espagnol à hauteur de 20%. La transaction est estimée à 40 millions d'euros.

COURTOIS «PARIS EST UN CLUB AMBITIEUX»

Dans une interview accordée au Canal Football Club, Thibault Courtois est revenu sur le 8e de finale entre Chelsea et le PSG. "On sait que le PSG veut sa revanche par rapport à l'année dernière et que c'est un club ambitieux. Même s'ils ne sont pas dans leur meilleure période, une bête blessée est toujours dangereuse. Ce sera un match compliqué. On sait que Zlatan Ibrahimovic peut-être dangereux à tout moment, a déclaré Courtois. Interrogé sur les joueurs qu'il appréciait au PSG, le portier des Blues a déclaré qu'il appréciait particulièrement Marco Verratti et Thiago Silva.

GIOVINCO REJOINDRA TORONTO

Âgé de 27 ans et libre de tout contrat en juin, Giovinco a donné son accord pour rejoindre Toronto, en juillet prochain, en Major League Soccer. Son transfert a été officialisé ce lundi. Le futur ex-attaquant de la Juventus de Turin percevra dix millions d'euros par saison au Canada. Il sera engagé jusqu'en 2020. L'AS Monaco avait notamment formulé une offre à celui qui est surnommé la Formica Atomica (la Fourmi Atomique).

CHELSEA FIXE LE PRIX DE SCHÜRRLE

Plus que jamais priorité de Wolfsburg, André Schürrle ne serait pas contre un retour en Bundesliga. En manque de temps de jeu à Chelsea, l'international Allemand sera toutefois difficile à déloger, à moins d'y mettre le prix. Selon le Daily Mail, les dirigeants des Blues auraient déjà rejeté une offre de 30 millions d'euros en provenance de Wolfsburg, mais ne seraient toutefois pas fermés à la négociation. Toujours selon le média Anglais, Mourinho acceptera de laisser partir Schürrle si un club met sur la table 40 millions d'euros.



FLETCHER EN PARTANCE POUR VALENCE ?

A 30 ans, Darren Fletcher vit sa 12e saison au sein de l'équipe professionnelle de Manchester United, mais ne figure pas dans les plans de Louis van Gaal, qui ne l'a titularisé qu'à quatre reprises en Premier League depuis l'entame de l'exercice en cours. Le milieu de terrain international écossais est poussé vers la sortie en cette période de mercato hivernal, son contrat s'achevant de surcroît au 30 juin prochain. Et l'intéressé serait en contact avec le FC Valence, qui pourrait donc lui faire quitter pour la première fois de sa carrière son club formateur.



JOVETIC DISPONIBLE POUR 30 MILLIONS ?

Depuis qu'il a quitté la Fiorentina à l'été 2013, Stevan Jovetic a vu sa carrière freinée à Manchester City. L'attaquant international monténégrin pourrait donc quitter l'Angleterre durant ce mois de janvier, lui qui est annoncé dans le collimateur de la Juventus de Turin. Les Citizens, qui viennent d'enrôler Wilfried Bony (Swansea City), seraient selon Tuttosport disposés à laisser filer l'ancien prodige du Partizan Belgrade à condition qu'un club règle 30 millions d'euros en indemnités de transfert.

RIBÉRY VEUT REFAIRE LE TRIPLE

Franck Ribéry a clairement affiché ses ambitions pour cette campagne 2014-2015. Après une année civile très compliquée sur le plan personnel, Franck Ribéry semble prêt à enclencher une nouvelle dynamique. Le milieu offensif français s'est montré enthousiaste pour la saison du Bayern, affirmant qu'il souhaitait réitérer le fabuleux triplé de la campagne 2012-2013. "Je n'oublierai jamais comment je me sentais après la triplé. Comme lorsque vous voyez ! C'est génial. C'est tout simplement fou. Je veux vivre à nouveau cette expérience dans ma carrière", a déclaré Ribéry dans des propos repris par sport1.de, avant de prôner toutefois une certaine vigilance. "Souvenez-vous de la saison dernière, nous avions tout fait correctement pendant longtemps, avant la demi-finale contre le Real Madrid (...) Il ne faut pas que cela se reproduise."



La moudjahida Jacqueline Guerroudj inhumée au cimetière d'El-Alia

**CONDOLÉANCES
DU PRÉSIDENT
BOUTEFLIKA**

«Elle nous quitte avec le respect et l'admiration de tous les Algériens»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de condoléances au moudjahid Abdekader Guerroudj et à sa famille suite au décès de la moudjahida Jacqueline Guerroudj, qui «compte parmi ceux qui ont choisi la voie de la Justice».

«La volonté divine voulut que nous quitte la doyenne des moudjahidat algériennes condamnées à mort, ces combattantes que l'humanité a gratifiées de ses sublimes vertus et plus nobles valeurs et qui ont accompli leur mission de la manière la plus honnable», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

Revenant sur le parcours combattant de la défunte, le Président a rappelé que «cette jeune Française venue en Algérie en 1948 a aussitôt constaté les souffrances, l'injustice, la tyrannie, l'ignorance, la pauvreté, et toutes privations qui faisaient le quotidien des populations de ce pays. Elle n'avait pu admettre que de tels méfaits puissent émaner de ces propres concitoyens, déplorant que les valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité prononcées par la France n'étaient que des paroles feintes».

Et d'ajouter que «face à cette réalité inadmissible, elle prit l'engagement de se mettre du côté de la justice et de l'équité se démarquant de tout esprit d'appartenance ethnique ou géographique, clamant sa loyauté pour la seule légalité humaine et ses exigences de liberté, d'indépendance et de dignité de l'homme».

«Le déclenchement de la Révolution de 1954 ouvra pour elle de larges perspectives pour la concrétisation de son objectif. Elle rejoignit l'Armée et le Front de libération nationale défiant les supplices de la torture réservés aux moudjahidines qui tombaient entre les mains de l'occupant», lit-on dans le message du président Bouteflika.

«Elle accomplit les missions aussi sensibles que périlleuses qui lui étaient confiées en tant que fidia en apportant le soutien matériel aux moudjahidines et en offrant le refuge à ceux qui étaient recherchés jusqu'à son interpellation lors de la Grande bataille d'Alger», se souvient encore le président de la République, ajoutant que «la moudjahida avait subi lors de son emprisonnement les affres de la torture avant d'être condamnée à mort mais par la grâce de Dieu la peine ne fut pas exécutée et elle eut le bonheur de vivre la consécration de son rêve de liberté et d'indépendance du pays qu'elle a aimé et pour lequel elle a combattu».

«Jacqueline, a choisi au lendemain de l'indépendance de vivre en Algérie, la patrie qu'elle a contribué à libérer pour participer à sa construction et son édification par ses idées et sa plume. Ni les séquelles de la torture et de la détention ni l'effet de l'âge et de la maladie n'ont entamé sa détermination à donner le meilleur d'elle-même jusqu'à son dernier souffle», affirme le président Bouteflika.

«Elle nous quitte ainsi avec le respect et l'admiration de tous les Algériens et avec la pleine satisfaction de l'œuvre qu'elle a vouée à l'humanité».

«La défunte compte parmi ceux qui ont choisi la voie de la Justice en dépit des difficultés et des risques et dont la détermination n'avait d'égal que leur conviction profonde que la liberté, la dignité et la souveraineté étaient les droits légitimes des peuples. Ceux-là ne meurent jamais car leur mémoire reste vive dans l'esprit de tout homme éprouvé de liberté», soutient le chef de l'Etat. «Tout en vous présentant mes condoléances les plus attristées et en vous assurant de ma profonde compassion, je prie Dieu Le Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de L'accueillir en Son vaste Paradis et de vous prêter réconfort en cette douloureuse épreuve».

APS

La moudjahida et ancienne condamnée à mort, Jacqueline Guerroudj, décédée dimanche à Alger à l'âge de 95 ans, a été inhumée hier au carré des martyrs du cimetière d'El Alia (Algier).



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, d'anciens moudjahidines, historiens, universitaires, ainsi que des amis et membres de la famille de la défunte, étaient présents à l'enterrement dans une ambiance lourde, chargée d'émotion.

Dans une oraison funèbre lue par un représentant du ministère des Moudjahidines, le parcours militant de Jacqueline Guerroudj, son amour pour l'Algérie, son engagement pour la cause algérienne et son combat contre les injustices et les inégalités, ont été évoqués et salués.

Elle a été présentée comme étant la personne convaincue de l'indé-

pendance de l'Algérie et de la liberté du peuple algérien qu'elle a fait sien et pour lequel elle s'est engagée avec détermination dans une lutte continue contre la colonisation française. Native de Rouen (France) en 1919, Jacqueline Guerroudj (née Netter), est arrivée en Algérie en 1948. Elle enseigna le français à Chétouane dans une école près de Tlemcen entre 1948 et 1955. La défunte, épouse du moudjahid et ancien condamné à mort Abdekader Guerroudj dit Djilali, a intégré les CDL (Combattants de la libération) affiliés au Parti communiste algérien (PCA) vers le milieu des années 1950 avant d'être désignée agent

de liaison dans les commandos de l'Armée de libération nationale (ALN). Arrêtée en 1957 parmi un groupe de militants et de militantes de la cause nationale et condamnée à mort, la défunte fut graciée suite à une campagne internationale en faveur de la libération du couple Guerroudj. Sa fille Danielle Minne, qui fut aussi moudjahida dans les maquis de la wilaya III, a été condamnée à 7 ans de prison. Jacqueline Guerroudj est l'auteure de «Des douars et des prisons» (Bouchène, 1993), un ouvrage témoignage sur sa vie d'enseignante et de détenue politique à la prison Serkadj d'Alger.

Un parcours militant contre l'oppression et l'injustice

Le parcours militant de Jacqueline Guerroudj, moudjahida et ancienne condamnée à mort, décédée dimanche à Alger à l'âge de 95 ans, représente un symbole avéré des luttes contre l'oppression et l'injustice, et reflète tout l'engagement des défenseurs de la cause algérienne d'origine européenne, témoignant des amis de la défunte et des spécialistes en histoire. L'engagement de Jacqueline Guerroudj aux côtés de son époux, le moudjahid Abdekader Guerroudj, dit Djilali, et sa fille Danielle Minne, dans la libération de l'Algérie du joug colonial, démontre un patriotisme incontestable et un combat solide pour la justice, la liberté et la paix, selon des témoignages recueillis mardi par l'APS au cimetière d'El Alia, où la défunte a été enterrée au carré des martyrs. La moudjahida Louisa Ighilahriz, pour qui Jacqueline Guerroudj a beaucoup contribué dans son éducation militante et sa détermination à aller de l'avant dans le com-



bat libérateur, a qualifié la défunte de «patrimoine national» de l'histoire de l'Algérie. «C'était notre petite maman en prison. Nul n'est éternel, mais c'est toujours dur de perdre quelqu'un de très cher. Jacqueline n'a jamais baissé les bras. Elle était consciente et convaincue que l'Algérie allait reconstruire sa liberté. Elle n'a

jamais remis en cause l'indépendance de l'Algérie», a indiqué Louisa Ighilahriz avec émotion. «Jacqueline est d'origine européenne, mais elle a choisi l'Algérie, pays qu'elle a fait sien et n'a jamais quitté», a-t-elle ajouté.

L'universitaire et professeur en histoire, Mohamed El Korso, a indiqué

que «l'Algérie perd en Jacqueline Guerroudj une des militantes des plus symboliques de la guerre de libération nationale d'origine européenne, auxquelles il faut rendre un grand hommage». «Jacqueline a abandonné son appartenance à la France pour épouser la cause du peuple algérien. Elle s'est reconnue dans la cause algérienne et dans le peuple algérien, d'ailleurs, elle n'a pas quitté l'Algérie même pendant les années les plus dures du terrorisme», a souligné M. El Korso. Pour le président de l'Association des anciens condamnés à mort, Mustapha Boudina, la défunte était «une sœur de lutte qui a donné toutes les preuves de son patriotisme et de son amour pour l'Algérie, et qui a continué, après l'indépendance, à militaire d'une manière très forte et engagée pour l'édition de l'Etat républicain». Il a salué aussi l'engagement et les sacrifices de la défunte consentis avec son époux Abdekader pour l'indépendance de l'Algérie.